

**BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE
DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN
EN AFRIQUE NOIRE**

INSTITUT NATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE C.N.R.S

N°4 1983

BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE DU FRANCAIS CONTEMPORAIN
EN AFRIQUE NOIRE

N° 4 - 1983

SOMMAIRE

EDITORIAL	3-5
A - ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES	
1. <i>Trilinguisme afro-européen et complémentarité,</i> par C.B. BRANN	9-13
2. <i>Petite enquête sur la perception du français populaire ivoirien en milieu étudiantin,</i> par S. LAFAGE	15-57
3. <i>Deux exemples de transformation du français contemporain : le français populaire d'Abidjan et le français populaire de Montréal,</i> par J.-L. HATTIGER et Y. SIMARD	59-74
4. <i>Sur la marque de l'oralité dans le français en Afrique,</i> par N. HALLAOUÏ	75-87
5. <i>L'inventaire des particularités lexicales du français au Mali : compte rendu de lecture,</i> par S. LAFAGE	89-96
B - ASPECTS PSYCHOLINGUISTIQUES	
6. <i>Esquisse de quelques traits morphosyntaxiques du système verbal dans un idiolecte relevant du Français Populaire d'Abidjan,</i> par J.-M. L'ESCUÏER	99-123
7. <i>Note sur quelques incompréhensions en mathéma- tiques dues au contexte culturel ivoirien,</i> par B. KOEHL	125-138

C - LINGUISTIQUE APPLIQUEE

8. *Enseignement du français et biculturalisme en Côte-d'Ivoire*, par G. KEITA 141-156

9. *L'accent régional des locuteurs wolofs : rythme et accent. Etude comparée de normes pédagogiques*, par D. PERAYA 157-199

D - CONGRES ET SEMINAIRES

10. *Compte rendu de la réunion I.F.A. (Lomé, juillet 1982)*, par P. LAFAGE 203-205

E - RELEVES DE PRESSE

11. *Emprunts au français et néologie dans les langues africaines : projet de recherche du Centre d'Etude des Plurilinguismes de l'Université de Nice*, par R. NICOLAI 209-212

12. *Informations bibliographiques*, par S. LAFAGE 213-226

EDITORIAL

Les exemplaires du Bulletin de l'O.F.C.A.N. n° 3 (1982) ont connu un certain retard à la publication, retard imputable en grande partie à la qualité médiocre de notre "tapuscrit" élaboré en Abidjan. En effet, nous avons eu à faire face, l'an dernier, à d'importantes difficultés techniques, en particulier, au niveau de la dactylographie des articles en raison de circonstances indépendantes de notre volonté : fermeture pendant près d'un mois de l'Université, recours à des secrétaires intérimaires utilisant des machines à écrire diverses, ne possédant pas de boules identiques, à un graphiste non-linguiste pour transcrire les parties en Alphabet Phonétique International, faute de boules phonétique... Il nous faut rendre hommage à l'équipe technique de l'Imprimerie de l'I.N.A.L.F. qui a accompli des prodiges pour normaliser la présentation et en corriger les faiblesses... Ainsi que les lecteurs ont pu le constater, la réalisation matérielle du n° 3 est, dans l'ensemble, de la même qualité technique que les précédents volumes. Nous avons cependant pris la décision de publier à nouveau l'article d'Y. SIMARD, en raison d'erreurs graphiques portant sur quelques transcriptions du français québécois (l'auteur n'ayant pu relire son texte et la prononciation du français de Montréal n'étant pas connue des collaborateurs qui ont relu). Nous insistons à ce propos sur l'importance de la qualité graphique des transcriptions phonétiques des articles qui nous parviennent sous une forme manuscrite, de pays trop éloignés pour que nous puissions soumettre ensuite le texte dactylographié à l'approbation de l'auteur et recevoir ses corrections éventuelles dans les délais impartis.

Cette année, pour diverses raisons, les conditions locales de réalisation technique étant tout aussi défavorables, la direction de l'I.N.A.L.F. a confié la dactylographie définitive du bulletin à la section de Besançon de l'U.R.L.1 : Trésor Général des Langues et Parlers Français. Nous devons exprimer ici toute notre reconnaissance à Christiane TETET qui a, en plus de ses tâches usuelles, pris en charge la réalisation matérielle du présent numéro : lecture du "tapuscrit" imparfait venu d'Abidjan, corrections diverses techniques, normalisation de la présentation, de la mise en page, de la graphie

(boules scribe, script, delegate, phonétique), essais de réduction etc... Le texte dactylographié par les soins de Christiane FAREY et de Charlotte VAUBOURG de l'I.Na.L.F. nous a ensuite été transmis pour relecture définitive avant d'être confié aux services techniques d'imprimerie de l'I.Na.L.F. à Nancy. Que tous ceux qui ont apporté leur concours à l'élaboration de notre modeste revue trouvent ici le témoignage de notre profonde gratitude.

Un autre problème, celui de la diffusion, devrait trouver une solution cette année. En effet, notre bulletin a suscité un certain intérêt, même de la part d'organismes divers relevant de pays éloignés, souvent non-francophones : U.S.A., Norvège, Australie, Finlande etc. Nous nous en réjouissons mais nous sommes confrontés à la situation suivante : le coût de la diffusion est actuellement plus élevé que celui de la réalisation. Et notre budget, très modeste, n'est plus en mesure d'y faire face. Cela nous a conduits à envisager de confier la diffusion de la revue à une maison d'édition disposant de réseaux de distribution importants. Nos lecteurs seront informés ultérieurement de la solution qui sera retenue. Il serait bon, toutefois, que toute personne ou tout organisme intéressés par la réception du Bulletin de l'O.F.C.A.N. et qui ne serait pas déjà inscrits dans notre fichier de correspondants se fasse connaître en écrivant à l'adresse du responsable de l'Observatoire, indiquée sur le verso de la couverture.

Nous rappelons que nos pages sont ouvertes à tout linguiste travaillant dans le domaine de la langue française dans ses rapports avec les langues africaines. Compte tenu de l'ampleur et de la diversité des problèmes soulevés et des terrains de recherche concernés, il est bien évident que *"chaque article n'engage que la responsabilité de son auteur"*.

Nous vous remercions de vos nombreuses lettres de conseils et de critiques qui nous permettent de pallier nos manques et de corriger nos défauts. C'est ainsi que le Sommaire du présent numéro portera mention de la pagination des articles, ce qui facilitera la consultation de la revue ainsi que nous l'ont suggéré - à juste titre - certains lecteurs. De même, puisque l'initiative d'ouvrir notre Bulletin à des travaux d'étudiants, présentés par les enseignants responsables, a rencontré un accueil favorable, nous ferons

de notre mieux pour persévérer dans cette voie... Nous avons également, pour la première fois, ouvert nos pages à un mathématicien qui aborde le problème des rapports entre le langage mathématique, la langue d'enseignement (le français) et les langues maternelles des élèves africains, dans un souci d'interdisciplinarité. Nous pourrions à l'avenir élargir cette collaboration à d'autres disciplines.

Nous souhaitons ainsi donner satisfaction à tous ceux qui nous honorent de leur confiance.

Suzanne LAFAGE
Responsable de l'O.F.C.A.N.

1 ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES

TRILINGUISME AFRO-EUROPEEN ET COMPLEMENTARITE

Ces dernières années, le terme de complémentarité entre langues européennes et africaines a été l'objet d'abondantes discussions qui attribuaient aux langues africaines les domaines du foyer, de la vie traditionnelle et communautaire (ce que MAZRUI appelle "communalism") et aux 'métallectes' européens, le domaine du secteur moderne, c'est-à-dire celui de l'exécutif national, de la législation, de la justice, des médias, de l'industrie, de l'éducation secondaire et supérieure etc. Cela suggérait à l'évidence un sentiment de symétrie adéquate et a donné naissance à une série d'études de contacts linguistiques entre langues 'exogènes' (celles d'Europe) et langues 'indigènes' (celles d'Afrique) allant dans le sens d'une influence réciproque. On constatait que le lexique des unes et des autres était modifié par un grand nombre d'emprunts ou d'extensions de sens. Dans quelques cas, les structures morphologiques et syntaxiques pouvaient clairement être attribuées au contact. Dans la communication des cités en pleine expansion, des variétés de pidgins, se situant le long d'un continuum allant soit vers les 'endolèctes', soit les 'exolèctes', semblaient sur le point de devenir des créoles, là où, au fil des siècles, cela ne s'était pas encore produit.

Cette image d'une 'diade' euro-africaine, cependant, est en train de se transformer en une 'triade' sous l'influence d'un processus dynamique, dans la mesure où un certain nombre de langues autochtones s'étendent rapidement en prenant en charge quelques uns des rôles des 'exolèctes', dans le secteur public moderne (les communications de masse) d'une part, et quelques unes des fonctions des 'endolèctes' traditionnels d'autre part, là où ceux-ci ont une incidence sur la communication. Ce mouvement est clairement observable dans la majorité des états au sud du Sahara, là où les gouvernements en sont venus à choisir un nombre restreint de langues de large communication afin de les étendre par une judicieuse planification aux domaines de la communication de masse, de l'éducation primaire, de l'alphabétisation des adultes et, assez fréquemment, à la législation régionale ou aux structures judiciaires locales. Le nombre des langues ainsi choisies est

strictement limité selon des critères géo-politique, démographique, culturelle et économique. De telles langues sont diversement appelées : langues nationales, langues principales ou langues majoritaires, lingua-franca (dénomination qui peut être erronée), langues de grande communication (langues véhiculaires), langues trait d'union... Du point de vue fonctionnel, cependant, elles relèvent de plusieurs catégories : quelques-unes sont le parler ethnique de groupes majoritaires (ethnolectes). Elles sont alors, soit concentrées dans une aire compacte qui peut avoir n'importe quelle dimension (cela dépend de la densité de la population) soit dispersées à travers le pays, lorsqu'elles possèdent une puissante position sociale (comme par exemple le fulfuldé au Nigéria ou ailleurs). A celles-là nous donnerons le nom d'ethnolectes. L'ethnolecte a pour caractéristique d'être parlé essentiellement ou exclusivement par les ressortissants de l'ethnie (le kanuri au Nigéria) bien que sur les frontières géographiques de l'aire linguistique, il puisse être utilisé comme langue seconde dans des situations de bilinguisme (l'igbo ou le yoruba au Nigéria).

Un autre type de langue majoritaire est un 'endolecte' dominant qui est utilisé par un grand nombre de locuteurs en tant que langue seconde, soit dans de vastes régions du pays (le hausa au Nigéria), ou de façon spécifique en zone urbaine. Ce type de langue aura pour caractéristique d'attirer éventuellement de nouveaux locuteurs comme c'est le cas du hausa au Nigéria où le fait de "devenir Hausa" a été un phénomène continu dans une perspective historique (cf. WESTERMANN).

Un troisième groupe consiste en langues de contact qui ont émergé à la suite de relations prolongées entre groupes contigus ou dans des domaines spécifiques tels que l'armée, la police, la poste (les services publics) ou les marchés. On en trouvera des exemples frappants dans le sango, le lingala, le swahili qui sont parlés comme langues seconde ou troisième par d'importantes populations, alors que le nombre de leurs locuteurs natifs est comparativement fort réduit. Du reste, ces parlars de contact, en pleine expansion, n'ont guère de difficulté à déborder les frontières nationales puisqu'ils ne sont pas identifiés à un groupe ethnique. Ils sont donc à juste titre dénommés lingua-franca.

Enfin, des contacts d'une certaine durée entre un groupe mixte de locuteurs autochtones et une langue "importée et surajoutée" ont donné naissance à diverses variétés de pidgins et de créoles. Dans le cas de créoles d'origine européenne, certains représentent la langue maternelle d'une élite africaine immigrée, comme le krio en Sierra Leone et en Gambie ou l'anglais libérien au Libéria. Dans d'autres cas, ce sont les langues maternelles des populations mêlées d'une île 'plantocratique' : tel est le cas du crioulo à base portugaise des îles du Cap-Vert, de São Tomé et Príncipe ou des créoles à base française des Seychelles et des Mascareignes. Dans un troisième cas, selon certaines opinions (VALCKHOFF et alii...), un groupe de colons peut avoir modifié sa langue sous l'influence de contact avec les Africains, donnant naissance à l'Affricaans (cf. VALCKHOFF, W.U.P., 1966, opinion vivement combattue par LANHAM et PRINSLoo, O.U.P., 1978). De langues à usage interne pour un groupe, ces créoles sont en train de devenir les lingua-franca, non seulement des villes, mais aussi d'aires géographiques bien plus vastes que le lieu d'origine. Ils débordent également sur des domaines nouveaux comme les mass-media et la littérature.

Quoique le pidgin-english qui a probablement remplacé un pidgin portugais antérieur (selon la théorie de la relexification), ait été décrit depuis plus d'un siècle, l'existence d'un pidgin français a toujours été niée. Pourtant, des pidgins européens sont utilisés dans bien des zones urbaines, plus particulièrement dans les régions côtières, là où ne semble pas exister véritablement un véhiculaire africain dominant par exemple à Abidjan, Lagos, Douala. De même un pidgin italien a été décrit par HABTE MARCOS (cf. BENDER, Languages in Ethiopia).

Sous-jacent au groupe des 'démolectes' (ou 'langues nationales'), appellation sous laquelle nous désignerons conjointement toutes les langues dont il a été question supra, s'étend une strate mal définie de parlars, ici nommés langues autochtones, ou chthonolectes. Quelques-uns ont été absorbés par les ethnolectes plus étendus, soit pour des raisons de parenté génétique - relations dans lesquelles le membre dominant d'un groupe prend la suprématie - , soit par symbiose. Dans certains cas, on les a décrits comme des dialectes de langues plus vastes, dans d'autres comme des membres de groupes linguistiques, en fonction des différents schémas classificatoi-

Souvent, l'autonomie d'un parler démographiquement réduit est mise en exergue pour des motifs politiques ou administratifs. Au Togo, le kabiè semble avoir été choisi pour représenter le nord du pays pour des raisons politiques, alors que l'éfik, au Nigéria, est arrivé à être la variété littéraire, et par là, le standard du peuple Ibibio dix fois plus important du point de vue démographique. Ce qui revient à dire qu'il existe un processus par lequel un 'chthonolecte' peut s'ériger au rang de 'démolecte', en particulier s'il se trouve être la langue au centre du pouvoir - politique, économique ou culturel -. En dépit de leur position mal définie, beaucoup de ces 'chthonolectes' ont reçu une attention croissante de la part de gouvernements décentralisés dans les Etats constituant des fédérations (au Nigéria, état fédéral, quelque soixante langues sont actuellement utilisées par les radios des Etats). Grâce à l'aspiration vers l'authenticité, ces parlers "du terroir" sont de plus en plus utilisés comme média pour les premières années de l'enseignement primaire ainsi que pour l'alphabétisation des adultes, de préférence aux 'démolectes'.

Ainsi a pu émerger au cours des vingt dernières années une nette configuration trilingue en Afrique. Dans cette configuration, les rôles de 'chthonolectes', de 'démolectes' et d' 'exolectes' sont en train de se modifier en fonction des forces d'attraction et de répulsion, des politiques nationales et régionales, des mouvements transnationaux tels que la migration et l'émulation interethnique.

Lorsqu'on parle du contact entre langues africaines et européennes, par conséquent, ces trois groupes doivent être pris en considération. Il peut être exact de dire, d'une façon générale, que les contacts linguistiques afro-européens sont surtout évidents entre 'démolectes' et 'exolectes', puisqu'ils prédominent dans les villes, là où les langues européennes sont principalement employées. Mais il n'est pas rare de voir la langue autochtone d'une capitale supplantée par un véhiculaire local : par exemple le ga par l'akan à Accra, le kanuri par le hausa à Maiduguri, le birom par le hausa à Jos ou l'ikwerre par l'igbo à Port Harcourt.

En acceptant ou en consolidant les frontières nationales, les jeunes Etats africains se sont créés chacun un espace linguistique qui auparavant n'existait pas. Alors qu'antérieurement, tant les 'chthonolectes' que les 'lingua-franca' ne tenaient pas compte des frontières coloniales - et continuent d'ailleurs à relativement s'étendre par delà ces frontières nationales, - l'adoption ou l'héritage (dans la mesure où on parle de "langues

héritées", "receveid languages") de langues européennes comme médium officiel, l'instauration récente ou la confirmation (dans le cas du Zaïre, par exemple) d'un ou de plusieurs 'démolectes' comme langues nationales délimitent un "espace linguistique" précis pour la société de chaque nation. Chaque nation, chaque "espace linguistique" ainsi défini est occupé par un certain nombre de domaines qui sont soit isolés, c'est-à-dire en distribution complémentaire, soit plus ou moins imbriqués. Dans les cas où l'usage de chaque type de langue est clairement délimité, on peut parler de "diglossie sociale" (au sens de FISHMAN) tandis que dans les cas où il y a chevauchement des usages, nous parlons de bilinguisme ou de trilinguisme. Un cas où un domaine d'emploi de la langue est clairement circonscrit est celui de l'arabe coranique, servant de médium à la religion islamique et distinct de l'arabe utilisé comme 'chthonolecte' (par exemple l'arabe shuwa au Nigéria) ou comme 'démolecte' (au Soudan). D'autres domaines plus ou moins strictement réservés sont : le foyer - pour le 'chthonolecte', - la justice, l'enseignement universitaire - pour l' 'exolecte'. Ce qui revient à dire qu'il y a certains domaines qui sont exclusivement réservés pour certains types de langues à l'intérieur de l'"espace linguistique" national, délimité par les frontières. Cependant, entre 'chthonolectes' et 'exolectes', se trouve un nombre croissant de langues, ici dénommées 'démolectes'. Celles-ci luttent pour affermir leurs positions tout aussi bien vis-à-vis des 'langues du terroir' sous-jacentes que vis-à-vis des langues surimposées "héritées du colonisateur". Ce qui est avancé ici, c'est qu'il n'y a qu'un seul "espace linguistique" pour chaque macro-communauté ou chaque nation et que cet "espace linguistique" peut être empli de différentes manières selon les pressions démographiques des divers groupes de langues en contact. Cela peut plus aisément être illustré par un modèle à trois dimensions, bien qu'il ne soit pas possible de représenter celui-ci graphiquement. Ce qui pourra être tenté, ce sera de montrer la polarité de l'unité ou de la diversité linguistique à l'intérieur de chaque système comme représentation de ce que le Président SENGHOR a nommé "complémentarité" et "altérité" dans la configuration linguistique afro-européenne.

Conrad BRANN

Note : Le texte de cet article nous a été fourni en anglais. Nous publions ici la traduction qui a été faite par S. LAFAGE. C'est donc à la traductrice que toute erreur d'interprétation doit être imputable (N.D.L.E.).

PETITE ENQUETE SUR LA PERCEPTION DU FRANCAIS POPULAIRE
IVOIRIEN EN MILIEU ESTUDIANTIN (1)

0. INTRODUCTION

0.1. Notre propos n'est pas ici de décrire la variété véhiculaire de français utilisée en Côte-d'Ivoire, mais plutôt de définir autant que faire se peut, les attitudes et les jugements la concernant, dans un milieu que l'on a tendance à considérer comme peu favorablement disposé : celui des étudiants de Lettres Modernes de l'Université d'Abidjan.

En effet, il est manifeste pour des observateurs objectifs que cette variété locale de français interethnique, considérée généralement comme typiquement ivoirienne par les francophones non-locaux, tend à se développer dans le pays. Ainsi, un jeune médecin, de retour en Côte-d'Ivoire, après une dizaine d'années d'absence, nous confiait récemment sa surprise devant le "droit de cité" croissant de ce parler. Cette impression se trouve d'ailleurs corroborée par les opinions émanant de notre corpus : "*le français populaire ivoirien progresse*" nous déclare un enquêté (Sénoufo), "*il est exagéré !*" affirme un autre enquêté (Baoulé) etc.

0.2. Il est à cela plusieurs raisons sur lesquelles nous ne nous étendrons pas - en ayant déjà débattu dans divers articles (cf. LAFAGE, juin 1979, décembre 1979, janvier 1980, 1982 (2)). Nous nous bornerons à citer les points suivants :

- le besoin de communication dans une nation multilingue, sans langue africaine véritablement dominante (à l'exception probablement du dioula véhiculaire "taboussikan"),
- le taux encore important d'analphabétisme,
- le nombre élevé de travailleurs immigrés, pour la plupart illettrés et ne parlant pas les langues africaines locales,
- la grande mobilité des résidents,

- le développement spectaculaire des villes, brassant des populations hétérogènes, tant par l'origine ethnique, le niveau culturel, l'appartenance sociale, que par la coexistence de facteurs opposés de mode de vie, traditionnel ou moderne (cf. LAFAGE, décembre 1979),

- la démocratisation massive de l'enseignement, phénomène relativement récent - avec l'utilisation dans le cycle primaire de l'éducation télévisuelle (3) qui privilégie l'acquisition du français oral,

- l'extension du préscolaire où se trouve souvent employé comme médium le français véhiculaire local, bien que depuis peu aient lieu des expériences d'introduction des langues maternelles.

0.3. Tous ces facteurs (bien d'autres encore, de moindre importance, pourraient être évoqués) font que l'on assiste à un véritable développement de cette variété de français qui - tantôt en concurrence, tantôt en complémentarité avec le dioula véhiculaire - tend à devenir le médium privilégié entre le nord et le sud du pays, entre les *lettrés* et les non ou peu-lettrés, entre Ivoiriens et résidents non-Ivoiriens. Il envahit la rue mais se taille également une place à la radio et à la télévision, en particulier dans les séquences publicitaires (par exemple l'éloge de la pile Wonder) :

[vilē pil la segate m̄radjo la kōple ... pil uja uja sefini ... prosenmā
3o va peje pil wōder]

dans les soirées récréatives télévisées comme "Au village ce soir", les chansons (de Daouda, pour ne citer que lui), dans des parties importantes de pièces de théâtre relativement récentes ("L'oeil", "Le temps des fous", "Didi par-ci Didi par-là", "Ah Didi yako !" ...), des feuilletons également télévisés comme "Sihatio", "Barako". Les journaux eux-mêmes lui consacrent une certaine place (bandes dessinées) : "Monsieur Zézé" d'Ivoire-Dimanche, "Chroniques de Moussa", dessins humoristiques de Fraternité-Matin, le quotidien national d'information qui offre également, au moment des fêtes, en cadeau à ses lecteurs, la version en français populaire ivoirien des "fables" de La Fontaine ... Certains écrivains l'utilisent aussi pour les dialogues de leurs romans mettant en scène de façon réaliste, des peu ou des non-lettrés (par exemple "Djigbo" de Fatou BOLLÉ). Des petits livres

de bandes dessinées aux phylactères en français populaire ivoirien ("Dago à Abidjan" ...), des magazines mensuels ("Zizou" ...) ont un tel succès qu'ils sont rapidement épuisés ... Des conteurs analphabètes comme le regretté OKRO ESSO NOMEI d'Ousrou, en pays adioukrou, connaissent une véritable célébrité. Une démonstration concluante de cet engouement pourrait être trouvée même dans le timbre antituberculeux !

0.4. Le problème qui se pose devant un tel phénomène est le suivant : comment ce français véhiculaire est-il perçu par les différentes couches sociales ? Et en particulier, la réaction est-elle la même chez les intellectuels, utilisateurs du français standard que chez les analphabètes pour lesquels le F.P.I. est le seul (dioula véhiculaire excepté) vecteur de la communication interethnique ? Etant responsable à l'Université d'un cours sur le "français populaire de Côte-d'Ivoire", visant à assurer la distinction entre variétés de français et à faire percevoir par des étudiants de D.U.E.L. 2 de Lettres Modernes, les registres différents de la communication francophone en Côte-d'Ivoire (perception distinctive qui est loin d'être manifeste, même au niveau de cet échantillon privilégié de la population), il nous a paru intéressant de sonder ces étudiants, futurs professeurs de français, en leur présentant un certain nombre de questions dont on trouvera le compte rendu plus loin. Une enquête du même ordre mais touchant un échantillon plus représentatif des diverses couches sociales est actuellement en cours. Or en fonction de certains résultats déjà connus, nous avons pu constater avec quelque étonnement que les attitudes de ce jeune public diffèrent sensiblement de celles manifestées parmi les élites des milieux enseignants ou universitaires, particulièrement.

1. L'ENQUETE

Le questionnaire a été présenté aux étudiants la veille de congés, ce qui explique que 67 réponses seulement aient été obtenues, les absences étant relativement nombreuses. Cet échantillon est, naturellement, trop restreint pour être statistiquement valable. Il permettra seulement une interprétation en termes de tendances. Les 67 enquêtés présentent les caractéristiques suivantes :

1.1. L'âge

Les étudiants sont compris dans une tranche d'âge qui va de 21 à 39 ans. Mais on peut y distinguer deux sous-groupes : de 21 à 29 ans : étudiants proprement dits, de 33 à 39 ans, étudiants salariés (pour la plupart professeurs de collège).

21 ans = 6 étudiants	31 ans = /
22 ans = 11	32 ans = /
23 ans = 20	33 ans = 1
24 ans = 7	34 ans = 2
25 ans = 6	35 ans = 1
26 ans = 6	36 ans = /
27 ans = 1	37 ans = /
28 ans = 3	38 ans = 1
29 ans = 1	39 ans = 1
30 ans = /	total = 67 étudiants

Nous ne mentionnons ici l'âge qu'à titre indicatif car la variable âge n'apparaît pas pertinente pour la détermination des attitudes notées dans notre corpus.

1.2. Le sexe

Sur 67 étudiants, il y a pratiquement autant de représentants du sexe féminin que de représentants du sexe masculin : 32 filles et 35 garçons. La variable sexe n'a pas été non plus retenue comme pertinente ici, ces filles et garçons réagissent de façon identique. Ils semblent, à vrai dire, constituer un groupe relativement homogène : celui des étudiants de Lettres Modernes.

1.3. L'ethnie

Deux premiers sous-groupes peuvent diverger sensiblement dans leur comportement : les non-Ivoiriens (16, soit 23,53 %) et les Ivoiriens (51, soit 76,11 %).

a) Les non-Ivoiriens

Le groupe est assez hétérogène car il comprend :

- 3 Français (enquêtés n° 15, 66 et 67)
- 1 Libanais (enquêté n° 18)
- 2 Libériens (enquêtés n° 6 : Kpellé et n° 32 : Yacouba)
- 3 Voltaïques (enquêtés n° 11, 57 : Mossi et n° 23 : Gourounssi)
- 3 Béninois (enquêtés n° 42, 25 : Mina, n° 17 : Nago)
- 4 Nigériens (enquêtés n° 42, 44, 47 : Yorouba, n° 53 : Igbo)

b) Les Ivoiriens

Nous avons reclassé les 51 Ivoiriens selon la famille linguistique (plus précisément le sous-groupe, puisque toutes les langues ivoiriennes relèvent de la famille Niger-Congo selon GREENBERG) dont relève leur langue maternelle. Nous avons cependant isolé les Mandé-nord des Mandé-sud, car, en Côte-d'Ivoire tout au moins, ils représentent deux groupes culturellement assez différenciés (peuple de savanes / peuple de forêts, musulmans / non-musulmans). Par contre, pour des raisons inverses, nous n'avons pas différencié le groupe Kwa en Akan et Lagunaires.

(1) Groupe Mandé-nord

- 9 Malinké-Dioula (n° 1, 10, 16, 25, 27, 46, 48, 50 et 58)
- soit un total de 9 enquêtés (17,64 % des Ivoiriens)

(2) Groupe Mandé-sud

- 2 Yacouba (n° 5 et 20)
 - 1 Gouro (n° 34)
 - 1 Toura (n° 36)
- soit un total de 4 enquêtés (7,84 % des Ivoiriens)

(3) Groupe Gour

- 1 Sénoufo (n° 2)
 - 2 Tagwana (n° 8, 43)
 - 1 Djimini (n° 22)
- soit un total de 4 enquêtés (7,84 % des Ivoiriens)

(4) Groupe Kwa

- 11 Baoulé (n° 9, 26, 31, 33, 35, 54, 59, 60, 62, 64 et 65)
- 7 Agni (n° 4, 12, 51, 55, 56, 61 et 63)
- 5 Attié (n° 3, 2, 28, 38 et 40)
- 1 Krobou (n° 7)
- 1 Abouré (n° 45)
- 1 Alladian (n° 49)
- 1 Aizi (n° 39)

(4)

soit un total de 27 enquêtés (52,90 % des Ivoiriens)

(5) Groupe Kru

- 4 Bété (n° 13, 30, 41 et 52)
- 1 Dida (n° 19)
- 1 Nyabwa (n° 23)
- 1 Wobé (n° 37)

soit un total de 7 enquêtés (13,72 % des Ivoiriens)

L'échantillon est assez représentatif des populations résidant en Côte-d'Ivoire, par la proportion Ivoiriens/non-Ivoiriens, par les pourcentages respectifs des groupes démographiques Kwa, Mandé-nord, Kru, Gour, Mandé-sud ... et à l'intérieur de ces groupes, par la représentation ethnique. Le nombre relativement plus élevé des ressortissants des ethnies du Sud et du Centre de la Côte-d'Ivoire, outre le facteur démographique, reproduit assez exactement le taux de scolarisation qui décroît du littoral vers le nord du pays.

1.4. Le questionnaire

Le questionnaire, très léger, compte 23 items qui peuvent être ainsi reclassés :

a) opinions sur les "parlers modèles" = enseignants des divers niveaux, présentateurs de la radio et de la télévision ... (questions 1, 5, 9, 13, 14, 16) = au total 6 items.

b) perception des registres différents (questions 2, 4, 7, 8, 12, 18) = au total 6 items.

c) attitudes concernant le français standard et le désir d'authenticité ivoirienne (questions 3, 6, 10, 11, 15, 17, 18) = au total 7 items.

d) interrogations portant sur le français populaire ivoirien (questions 19, 20, 21, 22, 23) = au total 5 items.

La dernière question (24) était ouverte afin de donner aux étudiants l'occasion d'explicitier leurs points de vue.

Faute de temps et surtout de crédits, nous n'avons pas traité les données par l'ordinateur, nous réservant pour une étude plus large et plus diversifiée socialement dans laquelle le présent échantillon sera englobé.

2. DONNEES

Nous tenterons d'indiquer ici le détail des informations obtenues en envisageant successivement les questions a, b, c et d.

2.1. Opinions concernant les "parlers modèles"

Le parler qui sert de modèle usuel est d'abord celui des enseignants. Notre questionnaire a donc porté en premier lieu sur le français des moniteurs de Cours préparatoires niveaux 1 et 2 (titulaires du Certificat d'Etudes Primaires et/ou de quelques années de premier cycle de l'enseignement secondaire).

Q. 5. ETES-VOUS SATISFAIT DU FRANCAIS QUE PARLENT EN GENERAL LES MONITEURS DE CP1 ET CP2 ?

	NON-IVOIRIENS	IVOIRIENS						Total
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru		
Très satisfait	1				1		2	2,98 %
Assez satisfaits	7	3	2		11	1	24	35,82 %
Pas très satisfaits	3	6	2	3	15	5	34	50,74 %
Pas du tout satisfaits	5			1			6	8,95 %
Sans réponse						1	1	1,49 %
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

Nous allons indiquer ici, en termes de tendances positives ("*très satisfaits*", "*assez satisfaits*") ou négatives ("*pas très satisfaits*", "*pas du tout satisfaits*") les attitudes manifestées par les groupes ethniques différents.

Nous résumerons par + les tendances positives
par - les tendances négatives
par = les tendances mixtes (c'est-à-dire celles qui révéleront autant de jugements négatifs que positifs).

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	8	8	=
Mandé-nord (9)	3	6	-
Mandé-sud (4)	2	2	=
Gour (4)		4	-
Kwa (27)	12	15	-
Kru (7)	1	5	-
	26	40	

N.B. : 1 réponse a été omise.

La moitié des enquêtés (50,74 %) se déclarent "*peu satisfaits*". La tendance générale est négative. Les Gour, puis à un degré moindre, les Kru sont les plus sévères. Or, il faut noter que ces deux régions n'ont pas véritablement de langue africaine dominante à l'échelon national, les deux langues véhiculaires (dioula et F.P.I.) sont donc répandues, la première surtout chez les Gour, la seconde surtout chez les Kru. Cela pourrait suggérer une aspiration à une utilisation plus correcte de ces deux langues, par opposition aux variétés "altérées" usuelles de locuteurs non-natifs. Il faut ajouter que le rapprochement de la capitale est un facteur important de promotion pour les enseignants. Il peut avoir pour effet une migration des maîtres les plus diplômés vers Abidjan, par conséquent le maintien assez fréquent des moniteurs dans les postes les moins sollicités ...

Il faut également noter l'attitude mixte et par conséquent plus indulgente des non-Ivoiriens, moins concernés par les problèmes régionaux.

Q. 13 : ETES-VOUS SATISFAIT DU FRANCAIS QUE PARLENT LES INSTITUTEURS EN GENERAL ?

	NON-IVOIRIENS	IVOIRIENS						
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru	Total	
Très satisfait					1		1	1,49 %
Assez satisfaits	9	3	3	2	16	5	38	56,71 %
Pas très satisfaits	7	6	1	2	10	2	28	41,79 %
Pas du tout satisfaits								
Sans réponse								
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

La majorité (56,71 %) se déclare "*Assez satisfait*". Nous allons recenser maintenant les attitudes selon les groupes ethniques.

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	9	7	+
Mandé-nord (9)	3	6	-
Mandé-sud (4)	3	1	+
Gour (4)	2	2	=
Kwa (27)	17	10	+
Kru (7)	5	2	+
	39	28	

L'examen fait apparaître une tendance générale plus favorable aux instituteurs qu'aux moniteurs, ce qui est parfaitement compréhensible. Seuls les Mandé-nord conservent un jugement identique et toujours défavorable. Peut-être la raison de cette sévérité se trouve-t-elle dans le fait

que les populations de cette aire linguistique ont déjà comme langue maternelle un parler dont la variété véhiculaire est fort répandue : le dioula. On pourrait donc penser qu'une variété altérée de français ne les intéresse pas et qu'ils visent plutôt le français standard, d'où une plus grande exigence dans la qualité des maîtres du primaire.

Q. 16 : PENSEZ-VOUS SOUHAITABLE QUE LE CORPS DES PROFESSEURS DU SECONDAIRE AIT DES RECYCLAGES POUR L'AMELIORATION DU FRANCAIS ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru			
Très souvent	7	5	2	3	15	6	38	56,71 %	
Souvent	5	1	1		8	1	16	23,88 %	
Dans quelques cas	3	3	1	1	4		12	17,91 %	
Pas du tout	1						1	1,49 %	
Sans réponse									
	16	9	4	4	27	7	67	100 %	

La formulation différente de la question, par rapport aux précédentes a probablement influé sur les réponses. En fait, les résultats ci-dessus indiquent qu'une majorité d'individu (56,71 %), tant Ivoiriens que non-Ivoiriens, estiment que les professeurs du second degré ont vraiment besoin d'un recyclage en français, ce qui sous-entend une certaine réticence vis-à-vis de leurs performances dans cette langue.

Le reclassement des comportements par groupe ethnique donne ceci :

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	12	4	+
Mandé-nord (9)	6	3	+
Mandé-sud (4)	3	1	+
Gour (4)	3	1	+
Kwa (27)	23	4	+
Kru (7)	7		+
	54	13	

Toutes les ethnies sont favorables à un recyclage des professeurs en français. En fait, les quelques réticences observées (sauf une, chez un non-Ivoirien) montrent, en fonction d'indications manuscrites, que la restriction "*dans quelques cas seulement*" écarte seulement les enseignants d'autres disciplines que le français. Ce qui semble indiquer qu'un recyclage des enseignants de cette dernière discipline apparaît comme souhaitable à l'unanimité moins une voix. Mais il ne faut pas oublier que les enquêtés sont pour la plupart de futurs professeurs de lettres modernes qui, ainsi qu'on le verra dans les réponses à la Q. 7 s'estiment seulement "*assez satisfaits*" de leur français ! D'après d'autres notes manuscrites figurant dans les enquêtes, c'est particulièrement le domaine morpho-syntaxique qui apparaît comme insuffisamment possédé pour un enseignement correct de la grammaire, les programmes de la licence ès-lettres modernes étant principalement axés sur la littérature. Il convient, par ailleurs, d'ajouter que les recyclages sont, en général, fort bien accueillis par les enseignants ivoiriens qui échappent peut-être ainsi pour un temps à un certain malaise d'insécurité linguistique.

Nous allons maintenant examiner les opinions concernant un autre type de "*parler moderne*" qui, a priori, semblerait plus prestigieux encore que le précédent : celui de la radio et de la télévision.

Q. 9 : OU PARLE-T-ON MIEUX FRANCAIS, A LA RADIO OU A LA TELEVISION ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru			
Radio	2	4	2	2	8	1	19	28,35 %	
T.V.	13	4	2	2	13	6	40	59,70 %	
Les 2					5	1	6	8,95 %	
Sans réponse	1				1		2	2,98 %	
	16	8	4	4	27	8	67	100 %	

La majorité des jugements sont favorables à la télévision (59,70 %) aux dépens de la radio (28,35 %). Mais cette préférence se manifeste surtout chez les non-Ivoiriens, les Kru, puis, à un moindre degré, chez les Kwa. Les opinions sont très indécises chez les Mandé-nord, les Mandé-sud et les Gour, c'est-à-dire chez les natifs de zones moins bien desservies par la télévision et où l'écoute radiophonique est bien plus répandue (la radio est désynchronisée à certains moments de la journée afin de faire simultanément des émissions en français et en langues locales, ces dernières jouissant - faute d'une connaissance générale du français chez les auditeurs - d'une écoute plus étendue dans le centre-ouest et le nord du pays).

Q. 1 : AIMEZ-VOUS LA FACON DE PARLER FRANCAIS DES PRESENTATEURS DES INFORMATIONS, A LA RADIO-TELEVISION IVOIRIENNE ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru			
Beaucoup		1					1	1,49 %	
Assez	4	4	2		14	3	27	40,29 %	
Un peu	11	3	2	4	11	4	35	52,23 %	
Pas du tout	1	1			2		4	5,97 %	
Sans réponse									
	16	9	4	4	27	7	67	100 %	

La majorité des réponses se situe dans un aspect assez négatif : "un peu seulement".

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	4	12	-
Mandé-nord (9)	5	4	+
Mandé-sud (4)	2	2	=
Gour (4)		4	-
Kwa (27)	14	13	+
Kru (7)	3	4	-
	67	28	39

L'attitude la plus favorable se trouve chez les Mandé-nord et les Kwa (souvent nombreux dans le secteur de l'information). L'opinion la plus sévère est cette fois encore chez les Gour, tous n'appréciant qu'"un peu seulement" les performances des présentateurs des bulletins d'information.

Q. 14 : AIMEZ-VOUS LA FACON DE PARLER FRANCAIS DES PRESENTATEURS SPORTIFS A LA R.T.I ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru			
Beaucoup	1						1	1,49 %	
Assez	7	2	3		7	1	20	29,85 %	
Un peu	4	3	1	3	19	3	33	49,25 %	
Pas du tout	4	4		1	1	3	13	19,40 %	
Sans réponse									
	16	9	4	4	27	7	67	100 %	

Ici encore la majorité a un comportement assez négatif puisque 49,25 % des enquêtés répond : "un peu seulement". Mais toutes proportions gardées, le jugement est légèrement moins sévère que celui portant sur les présentateurs des bulletins d'information. Pour parler de sport, semble-t-il, une certaine licence est permise.

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	8	8	+
Mandé-nord (9)	2	7	-
Mandé-sud (4)	3	1	+
Gour (4)		4	-
Kwa (27)	7	20	+
Kru (7)	1	6	-
	21	46	

L'examen des comportements ethniques souligne toujours la grande sévérité des Gour, suivis de peu par les Kru et les Mandé-nord. Les non-Ivoiriens sont à peu près également partagés et moins nettement défavorables qu'à la Q. 1 concernant les présentateurs des bulletins d'informations. Kwa et Mandé-Sud, eux, semblent sensiblement moins puristes lorsqu'il s'agit de parler de sport.

En conséquence, nous pourrions conclure en disant que l'image de marque des "parlers modèles" ne satisfait guère dans l'ensemble nos enquêtés, assez exigeants sur la qualification professionnelle.

2.2. Perception des registres différents

Tout d'abord une question très générale :

Q. 2 : POUR BIEN PARLER FRANCAIS, QUEL NIVEAU FAUT-IL AVOIR ATTEINT ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru			
C.E.P.					2		2	2,98 %	
B.E.P.C.	2	1	1	1	3	1	9	13,43 %	
BAC.	5	2	1	1	9	2	20	29,85 %	
SUP.	9	6	2	2	12	4	35	52,23 %	
Sans réponse					1		1	1,49 %	
	16	9	4	4	27	7	67	100 %	

Ici la majorité se dégage très nettement. C'est au niveau universitaire, à la rigueur au niveau du baccalauréat, que l'on "parle bien français en Côte-d'Ivoire". En fait, cela signifie que, pour les enquêtés, c'est à ce niveau seulement que se pratique le "français central" géographiquement non-marqué. Il faut cependant noter que si les avis majoritaires coïncident, un certain nombre de Kwa sont les seuls à fixer très bas le seuil = *Certificat d'Etudes Primaires*, autant dire que pour eux, "bien parler français" se situe presque à la limite du "français populaire ivoirien". Pour 9 enquêtés, le seuil se situe au niveau du B.E.P.C., c'est-à-dire à un niveau de français que nous serions tentée d'appeler "français régional". En fait, par exemple, c'est aux environs de la classe de troisième que la mélodie véritable de la langue française s'instaure et que disparaissent les "africanismes" morpho-syntaxiques et lexicaux les plus flagrants. Notons cependant que chez les enquêtés eux-mêmes (étudiants de D.U.E.L. 2 de Lettres Modernes) certains "ivoirismes" sont encore présents dans le domaine de la morphosyntaxe et du lexique. Au cours d'exercices de transposition de français populaire ivoirien en français standard ("traductions" de bandes enregistrées par des alphabètes francophones), plus de la moitié des effectifs conservent en français standard des tournures ou des termes "populaires". En voici une illustration : bande enregistrée (F.P.I) extraite du corpus de J.-L. HATTIGER et donnée en exercice ("traduction en français standard et analyse") [e pi kā ty don larzā a yn fam ganeē dale fer twa mēze, i sā va ramase le tomat o marfe, vini ekraze e pi i me pimā sel lā ba dedā tu sa ta don.]

traduction fréquente :

"Et puis quand tu donnes l'argent à une femme ghanéenne d'aller te faire à manger, elle va ramasser de la tomate au marché qu'elle vient écraser et puis elle met du piment, du sel dedans ... et elle te donne tout ça."

Un certain nombre d'étudiants (45 % environ) propose à peu près ceci : "D'ailleurs quand vous donnez de l'argent à une Ghanéenne pour qu'elle vous prépare un repas, elle va chercher des tomates au marché, revient les écraser, y ajoute du piment et du sel et vous sert le tout."

Il faut cependant préciser que beaucoup d'étudiants sont conscients d'une certaine insécurité linguistique ainsi que le montrent les réponses à la question ci-après :

Q. 7 : ETES-VOUS SATISFAIT DU FRANCAIS QUE VOUS PARLEZ ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru	Total	
Très satisfaits	1	1			1		3	4,47 %
Assez satisfaits	11	7	3	2	17	3	43	64,17 %
Un peu	4		1	2	8	2	17	25,37 %
Pas du tout		1			1	2	4	5,97 %
Sans réponse								
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

La majorité des réponses se situe à "assez satisfait" (64,17 %).

Le regroupement ethnique est le suivant :

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	12	4	+
Mandé-nord (9)	8	1	+
Mandé-sud (4)	3	1	+
Gour (4)	2	2	=
Kwa (27)	18	9	+
Kru (7)	3	4	-
67	46	21	

Seuls les Kru manifestent une tendance plutôt négative. Les Gour sont partagés également.

Q 12 : CROYEZ-VOUS POSSIBLE DE DEVINER LE NIVEAU DE SCOLARISATION DE QUEL-
QU'UN SUIVANT SA FACON DE PARLER FRANCAIS ?

	NON IVOI- RIENS	IVOIRIENS						
		Mandé- nord	Mandé- sud	Gour	Kwa	Kru	Total	
Toujours	4		1	3	7		15	22,38 %
Souvent	11	8	3	1	17	5	45	67,16 %
Rarement					3	1	4	5,97 %
Jamais	1	1					2	2,98 %
Sans réponse						1	1	1,49 %
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

La réponse est positive pour la grande majorité (toujours : 22,38 %, souvent : 67,16 %).

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	15	1	+
Mandé-nord (9)	8	1	+
Mandé-sud (4)	4		+
Gour (4)	4		+
Kwa (27)	24	3	+
Kru (7)	5	2	+
67	60	7	

La très grande majorité s'estime capable de deviner le niveau de scolarisation d'un individu à sa façon de parler français. Les Mandé-sud et les Gour sont proportionnellement les plus affirmatifs (100 %).

Q. 4 : POUVEZ-VOUS DEVINER QUEL EST APPROXIMATIVEMENT LE METIER DE QUELQU'UN
EN FONCTION DE SA FACON DE PARLER FRANCAIS ?

	NON IVOI- RIENS	IVOIRIENS						
		Mandé- nord	Mandé- sud	Gour	Kwa	Kru	Total	
Toujours	2						2	2,98 %
Souvent	10	9	3	3	19	6	50	74,62 %
Rarement	3		1	1	8	1	14	20,89 %
Jamais	1						1	1,49 %
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

Notons qu'il était par ailleurs précisé oralement qu'il s'agissait de deviner le niveau socio-professionnel atteint, plus que le secteur d'emploi.

74,62 % des enquêtés se déclarent "souvent" capables de dire quel est le niveau socio-professionnel atteint par un sujet, suivant des performances en français. Les résultats ici recourent pratiquement ceux de la question précédente concernant le niveau de scolarisation atteint. Ils sont légèrement inférieurs, ce qui peut s'expliquer car, ainsi que le fait remarquer un enquêté : "Dans la vie, il y a d'autres informations qui s'ajoutent à la façon de parler français : l'habillement, la voiture, l'assurance, l'air d'autorité ou d'humanité etc."

Les deux affirmations péremptoires "toujours" émanent de 2 non-Ivoiriens (1 Libanais, 1 Béninois).

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	12	4	+
Mandé-nord (9)	9		+
Mandé-sud (4)	3	1	+
Gour (4)	3	1	+
Kwa (27)	19	8	+
Kru (7)	6	1	+
67	52	15	

Proportionnellement, ce sont les Mandé-nord qui sont les plus affirmatifs (100 %).

Q. 8 : CROYEZ-VOUS POSSIBLE DE DEVINER DANS QUEL DOMAINE (MEDECINE, ADMINISTRATION, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.) QUELQU'UN TRAVAILLE SUIVANT SA FACON DE PARLER FRANCAIS ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru		
Toujours	1						1	1,49 %
Souvent	9	6	2	4	14	5	40	59,70 %
Rarement	5	2	2		12	2	23	34,32 %
Jamais	1	1			1		3	4,47 %
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

Pour 59,70 % des enquêtés, il est "souvent" possible, suivant la façon de parler français d'un individu, de deviner dans quel domaine il travaille. Un seul non-Ivoirien (Bénois) est assuré d'en être "toujours" capable.

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	10	6	+
Mandé-nord (9)	6	3	+
Mandé-sud (4)	2	2	=
Gour (4)	4		+
Kwa (27)	14	13	+
Kru (7)	5	2	+
67	41	26	

L'attitude la plus affirmative est chez les Gour (100 %), probablement en raison du fait que le taux d'analphabétisme y est fort élevé dans les masses rurales et que la possession du français y signale un individu travaillant dans un autre domaine que l'agriculture. Bien que la tendance générale chez les Kwa soit favorable, l'hésitation y est manifeste, plus clairement que chez les autres groupes comme non-Ivoiriens, Mandé-nord et Kru. C'est que, dans cette aire linguistique comme dans l'aire Mandé-sud (opinion très également partagée), on peut rencontrer des francophones dans toutes les couches sociales, agriculteurs compris.

Q. 18 : SUIVANT SA FACON DE PARLER FRANCAIS, POUVEZ-VOUS DEVINER SI QUELQU'UN EST FRANCAIS OU PAS ?

Pour cette question soulevant le fou rire des enquêtés : "Pas besoin d'écouter, ça se voit !", nous avons précisé : "Mais au téléphone ? à la radio ?"

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru		
Toujours	1		1		3		5	7,46 %
Souvent	13	8	2	3	20	7	53	79,10 %
Rarement	2	1	1	1	4		9	13,43 %
Jamais								
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

Ici encore une très forte majorité (79,10 %) se déclare "souvent" capable de reconnaître un Français-natif à sa façon de parler français. Peu s'en estiment "toujours" certain = un non-Ivoirien (français), un Mandé-sud (Toura), 3 Kwa (1 Alladian, 2 Baoulé). Mais un certain nombre d'hésitations se font jour. "Y a des en haut d'en haut (des V.I.P.) qui parlent comme des vrais Français", "Va les Antillais qui m'embrouillent", "Tous les Français ne parlent pas pareil". Le critère généralement adopté semble plutôt celui de la prononciation et de la mélodie, plus que celui du lexique et de la grammaire : "Les anglophones, on sait tout de suite !", "Les Canadiens parlent drôle !" Quelques enquêtés affirment pouvoir distinguer, par ordre décroissant, un Sénégalais, un Zaïrois, un Togolais ... Enfin il est tout à fait remarquable qu'aucune réponse "jamais" n'apparaît.

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	14	2	+
Mandé-nord (9)	8	1	+
Mandé-sud (4)	3	1	+
Gour (4)	3	1	+
Kwa (27)	23	4	+
Kru (7)	7		+
67	58	9	

En résumé, la perception des registres et les identifications se font aisément selon nos enquêtés. Mais un certain nombre de petites différences se font jour dans les comportements linguistiques, différences qui pourraient trouver une explication dans des variables sociolinguistiques.

2.3. Désir d'authenticité ivoirienne

Nous avons choisi, pour cette partie du sondage, un certain nombre de questions indirectes afin de ne pas risquer d'influencer les résultats.

Q. 15 : SUIVANT SA FACON DE PARLER FRANCAIS, POUVEZ-VOUS DEVINER SI QUI QU'UN EST IVOIRIEN OU PAS ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS					Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru		
Toujours	5	5	1	2	6	1	20	29,8%
Souvent	10	4	3	2	21	6	46	68,6%
Rarement	1						1	1,4%
Jamais								
	16	9	4	4	27	7	67	100

Tous les enquêtés sauf un (non-Ivoirien : Libérien) ont pour question une réponse positive : 29,85 % se disant même "toujours" capable de reconnaître un Ivoirien à sa façon de parler français (avis qui est majoritaire chez les Mandé-nord). La plupart préfèrent cependant nuancer opinion en répondant "souvent". Les Gour sont également partagés et l'un d'eux précise : "Y a des Voltaïques qui parlent comme nous !" ... Il est vrai que le nombre de ressortissants voltaïques (principalement Mossi) vaillant en Côte-d'Ivoire pendant de longues années, est très important et par ailleurs probablement difficile de distinguer entre, par exemple des Lobi francophones, lesquels sont ivoiriens et lesquels sont voltaïc

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	15	1	+
Mandé-nord (9)	9		+
Mandé-sud (4)	4		+
Gour (4)	4		+
Kwa (27)	27		+
Kru (7)	7		+
67	66	1	

Les deux questions suivantes se recourent pour vérification mais elles étaient tout à fait distinctes dans la présentation du questionnaire :

Q. 17 : AIMERIEZ-VOUS PARLER FRANCAIS AVEC UN ACCENT DE VRAI FRANCAIS ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru		
Beaucoup	6		1		1		8	11,94 %
Assez		1			4	1	6	8,95 %
Pas tellement	6	3		1	5	4	19	28,35 %
Pas du tout	4	5	3	3	17	2	34	50,74 %
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

Q. 10 : EST-CE QU'AVOIR UN ACCENT IVOIRIEN EN FRANCAIS EST BON ?

	NON IVOI-RIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru		
Très bon	3	1	1	1	7	1	14	20,89 %
Assez	2	2	1	1	7	1	14	10,89 %
Pas tellement	3	4	2	2	6	2	19	28,35 %
Pas du tout	8	2			7	3	20	29,85 %
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

Ce qui frappe tout d'abord dans les réponses à ces deux questions, c'est un certain illogisme apparent. Ainsi la majorité (50,74 %) n'aimerait *pas du tout* avoir un accent de français-natif (il est vrai qu'en Côte-d'Ivoire, avoir un accent *parisien* marqué, lorsqu'on est Ivoirien, est perçu comme assez prétentieux et se nomme péjorativement en F.P.I. "*parler chocobi*"). Cependant, 29,85 % estiment qu'un accent ivoirien n'est "*pas du tout*" bon et 29,35 % "*pas tellement*" bon. Cela sous-entendrait-il qu'il y aurait un "bon" accent du français d'Afrique où seraient neutralisés les accents trop régionaux ou trop "basilectaux" (mélodie par vague ou "en dents de scie" par exemple) mais où une "*norme africaine*" serait perceptible ?

Les regroupements ethniques, pour la question 17 : "accent de vrai français" sont les suivants :

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	6	10	-
Mandé-nord (9)	1	8	-
Mandé-sud (4)	1	3	-
Gour (4)		4	-
Kwa (27)	5	22	-
Kru (7)	1	6	-
67	14	53	

Les plus opposés sont, proportionnellement, les Gour (100 %) et les Mandé-nord. Les plus tentés par le modèle français sont les non-Ivoiriens (dans lesquels sont compris 3 Français-natifs) et les Kwa.

Les groupements ethniques pour la question 10 "accent ivoirien" sont les suivants :

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	5	11	-
Mandé-nord (9)	3	6	-
Mandé-sud (4)	2	2	=
Gour (4)	2	2	=
Kwa (27)	14	13	+
Kru (7)	2	5	-
67	28	29	

Ici les avis sont nettement partagés et le préjugé défavorable ne l'emporte que de peu ! Les Kwa sont plutôt pour un accent ivoirien. Mandé-sud et Gour ont des avis également partagés. Seuls, Kru, non-Ivoiriens et Mandé-nord sont opposés à ce trait régional, sans pour autant approuver un accent de Français-natif.

Q. 6 : ECOUTEZ-VOUS LES EMISSIONS RADIODIFFUSEES EN LANGUES LOCALES ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru	Total		
Très souvent	1	2	1	1	1	1	7	10,44 %	
Souvent	1	1	2		8	4	16	23,88 %	
Rarement	6	6		1	13	2	28	41,79 %	
Jamais	8		1	2	5		16	23,88 %	
	16	9	4	4	27	7	67	100 %	

La majorité des enquêtés (41,79 %) écoute "*rarement*" les émissions en langues locales. Seuls - et cela n'a rien de surprenant - sont majoritairement les étrangers parmi les étudiants qui n'écoutent "*jamais*" les émissions en langues locales, bien que les 3 Voltaïques, 2 des Libériens et 3 des Nigériens déclarent le faire. La fréquence la plus importante se rencontre chez les Mandé-sud et les Kru.

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	2	14	-
Mandé-nord (9)	3	6	-
Mandé-sud (4)	3	1	+
Gour (4)	1	3	-
Kwa (27)	9	18	-
Kru (7)	5	2	+
67	23	44	

Q. 11 : PREFEREZ-VOUS QUE LES ENFANTS IVOIRIENS PARLENT LEUR LANGUE AFRI-CAINE A LA MAISON ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS					Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru		
Toujours	8	3		3	14	3	31	46,20 %
Souvent	5	5	4	1	13	4	32	47,76 %
Rarement	2	1					3	4,47 %
Jamais								
Sans réponse	1						1	1,49 %
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

Dans l'ensemble, Ivoiriens et non-Ivoiriens (Français compris) estiment préférable que les enfants ivoiriens utilisent leur langue maternelle à la maison. 3 enquêtés seulement (2 Béninois, 1 Dioula) préféreraient que cela soit rare.

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	13	2	+
Mandé-nord (9)	8	1	+
Mandé-sud (4)	4		+
Gour (4)	4		+
Kwa (27)	27		+
Kru (7)	7		+
67	63	3 (1 omission)	

Q. 3 : PREFEREZ-VOUS EMPLOYER UNE LANGUE AFRICAINE A LA PLACE DU FRANCAIS DANS CERTAINES SITUATIONS ?

Tous nos étudiants (à l'exception d'un Français et d'un Béninois) parlent au moins 2 langues, l'une européenne, l'autre non-européenne. Une Française, originaire de Tunisie, parle couramment l'arabe, l'autre, le dioula véhiculaire. Le Libanais parle arabe et français.

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru	Total	
Souvent	7	3	3		11	2	26	38,80 %
Quelquefois	6	2	1	4	12	4	29	43,28 %
Rarement	1	4			4	1	10	14,92 %
Jamais	1						1	1,49 %
Sans réponse	1						1	1,49 %
	16	9	4	4	27	7	67	100 %

Bien que les enquêtés soient tous dans des circonstances (ville, université, études spécialisées de français, buts ...) où ils sont amenés à utiliser très fréquemment le français, la part réservée à la langue africaine est assez importante. Pour la majorité : "souvent" (38,80 %), "quelquefois" (43,28 %). La plupart des non-Ivoiriens (dont une Française) sont dans ce cas.

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	13	2	+
Mandé-nord (9)	5	4	+
Mandé-sud (4)	4		+
Gour (4)	4		+
Kwa (27)	23	4	+
Kru (7)	6	1	+
67	55	11 (1 omission)	

Les plus fréquents utilisateurs sont les Mandé-sud et les Gour (tous favorables à 100 %). Mandé-nord et Kwa sont plus réservés.

Les situations d'emploi préférentiel de la langue africaine peuvent se résumer ainsi :

Situations	Non-Ivoiriens	Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru	Total
Sans précision	7	2		1	10	2	22
Jamais	2						2
En famille	3	3	1		9	2	18
Au village	3	3		1	9		16
Avec des amis	1				1	1	3
Pour des injures	1						1
Pour traduire						2	2
En ttes circonst.					2		2
Pour n'être pas compris					1		1
Avec les analphabètes					2		2
Comme informateur				1			1
Avec des non-francophones		1	3		1		5
Qd le français ne rend pas la pensée	3						3
	11	7	4	2	25	5	

Ici, un enquêté pouvait fournir toutes les indications qui lui paraissaient refléter la vérité. Aucune réponse n'était suggérée afin de ne pas influencer les sujets. Certains n'ont guère fourni d'informations : 22 sont restés muets ou ont déclaré : "Ca dépend ...", 1 a répondu qu'il n'y avait "jamais" de circonstance pour laquelle la langue africaine lui semble devoir être préférée au français mais il s'agit du jeune Béninois qui par ailleurs a déclaré ne parler aucune langue africaine (l'étudiant français qui se trouve dans le même cas s'est abstenu de répondre). 2 Kwa, eux, ont estimé que la langue africaine leur semblait préférable au français "en toutes circonstances".

Ce sont les Kwa qui ont indiqué le plus de raisons différenciées... (il est vrai que ce sont les plus nombreux). Les Gour et les Mandé-sud, groupes certes sous-représentés dans notre échantillon, fournissent peu de raisons. Probablement parce qu'ils sont aussi sous-représentés dans la capitale, toutes proportions gardées. En outre ils ne parlent pas de langue démographiquement ou linguistiquement dominante (aucune langue gour ou mandé-sud n'a de rôle véhiculaire interethnique). De ce fait, un Agni-Baoulé, par exemple ou un Dioula, ont plus de chances de rencontrer à Abidjan un "frère d'ethnie" ou un individu parlant leur propre langue, le premier, parce que le nombre de ressortissants du même groupe est élevé dans la capitale en raison de la proximité géographique du lieu d'origine et du poids démographique de l'ethnie dans la nation, le second parce que sa langue a une variété véhiculaire fort utilisée dans la capitale, en particulier pour le commerce et les transports.

2.4. Réactions vis-à-vis du "Français Populaire Ivoirien"

Q. 20 : PARLEZ-VOUS LE F.P.I. ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru			
Très souvent	1		1		4		6	8,95 %	
Souvent	6	6	1	1	9	6	29	43,28 %	
Rarement	7	2	2	3	14		28	41,79 %	
Jamais	2						2	2,98 %	
Sans réponse		1				1	2	2,98 %	
	16	9	4	4	27	7	67	100 %	

Pratiquement, sauf 2 non-Ivoiriens, tous les enquêtés reconnaissent qu'ils emploient le F.P.I. : 52,23 % "très souvent et souvent", 41,79 % "rarement".

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	7	9	-
Mandé-nord (9)	6	2	+
Mandé-sud (4)	2	2	=
Gour (4)	1	3	-
Kwa (27)	13	14	-
Kru (7)	6		+
	35	30 (2 omissions)	

Seuls 1 non-Ivoirien (Libérien), 1 Mandé-sud et 4 Kwa reconnaissent employer "très souvent" le F.P.I. Il convient d'ailleurs de signaler ici qu'entre eux, les étudiants semblent employer souvent le F.P.I. mais qu'à l'analyse, celui-ci semble quelque peu différent du français véhiculaire des peu ou non-lettrés : plus caricatural en quelque sorte. Les structures morphosyntaxiques laissent plus ou moins poindre une norme sous-jacente attestée, par exemple, par une certaine régularité des traits les plus typiques (moins apparente chez ceux qui n'ont que le F.P.I. à leur disposition) : omission de l'article, présence d'un déterminant nominal postposé, séries verbales, conjugaison fortement simplifiée et dont les désinences personnelles sont neutralisées ... Par contre, la néologie lexicale y est abondante et souvent spirituelle ... Si les peu ou non-lettrés, par exemple emploient "faux type" ("hypocrite", "fourbe") qui semble de formation populaire, ce sont plutôt les utilisateurs "lettrés" comme les étudiants, qui donnent naissance à des expressions comme "faux préfet" (chauffeur de bus et surtout contrôleur de bus qui arbore une superbe casquette et affecte des airs importants), "gendarme couché" (bosse de dissuasion obligeant les conducteurs d'automobiles à ralentir aux abords d'une école, d'un hôtel etc.), "arôme Maggi" (personnage important qui soigne sa publicité en apparaissant à toutes les réunions officielles), "pétrole" (tuyau, information

clandestine concernant les sujets d'examens), "grotto" ("gros taux" ? : amant fortuné qui peut entretenir une jeune fille à la mode), "gênito" (amant de coeur qui, lui, peut être entretenu grâce aux subsides provenant du "grotto"), "gramoxone" (gros rouge, du nom d'un puissant herbicide) ...

C'est plutôt ce type de F.P.I., reproduction par des intellectuels du F.P.I., que l'on retrouve dans les disques de l'Abbé KODJO, dans "Dago", "Monsieur Zézé", "Zazou".

Quoiqu'il en soit, il convient de noter que Mandé-nord et Kru y sont apparemment assez favorables, que les Mandé-sud semblent assez partagés de même que les Kwa (chez lesquels une seule voix avantage les comportements plutôt négatifs). Seuls, les Gour et les non-Ivoiriens ont un jugement défavorable au F.P.I.

Q. 21 : LISEZ-VOUS LES PUBLICATIONS EN F.P.I. ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru			
Très souvent					6		6	8,95 %	
Souvent	8	5	4	3	8	7	35	52,23 %	
Rarement	5	3		1	12		21	31,34 %	
Jamais	3				1		4	5,97 %	
Sans réponse		1					1	1,49 %	
	16	9	4	4	27	7	67	100 %	

Seuls 3 non-Ivoiriens et 1 Kwa ne lisent "jamais" de publication en F.P.I. Notons qu'il s'agit de quatre salariés (enseignants) comptant parmi les plus âgés du D.U.E.L. 2 de Lettres Modernes.

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	8	8	=
Mandé-nord (9)	5	3	+
Mandé-sud (4)	4		+
Gour (4)	3	1	+
Kwa (27)	14	13	+
Kru (7)	7		+
67	41	25 (1 omission)	

Q. 22 : ECOUTEZ-VOUS DES PIÈCES DE THEATRE OU DE LA PUBLICITE EN F.P.I. ?

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru			
Très souvent	1	2	1		2	3	9	13,43 %	
Souvent	10	3	2	4	17	4	40	59,70 %	
Rarement	5	3	1		8		17	25,37 %	
Jamais									
Sans réponse		1					1	1,49 %	
	16	9	4	4	27	7	67	100 %	

La majorité des enquêtés écoute "souvent" des pièces de théâtre et de la publicité en F.P.I. (59,70 %). Il convient de noter que personne ne répond "jamais".

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	11	5	+
Mandé-nord (9)	5	3	+
Mandé-sud (4)	3	1	+
Gour (4)	4		+
Kwa (27)	19	8	+
Kru (4)	7		+
67	49	17 (1 omission)	

Toutes les tendances sont positives, plus particulièrement chez les Gour et les Kru.

Q. 19 : PENSEZ-VOUS QU'ETUDIER EN D.U.E.L. 2 LES CARACTERISTIQUES DU F.P.I. EST :

	NON IVOI-RIENS	IVOIRIENS						Total	
		Mandé-nord	Mandé-sud	Gour	Kwa	Kru			
Très utile	6	1	1	3	9	1	21	31,34 %	
Utile	9	7	1	1	13	5	36	53,73 %	
Peu utile	1		1		5	1	8	11,94 %	
Inutile			1				1	1,49 %	
Sans réponse		1					1	1,49 %	
	16	9	4	4	27	7	67	100 %	

Dans l'ensemble, les réponses sont positives. Les Mandé-sud ont la seule réponse absolument négative (1 Gouro).

	Favorable	Défavorable	Tendance
Non-Ivoiriens (16)	15	1	+
Mandé-nord (9)	8		+
Mandé-sud (4)	2	2	=
Gour (4)	4		+
Kwa (27)	22	5	+
Kru (7)	6	1	+
67	57	9 (1 omission)	

Les attitudes des Mandé-sud sont, encore une fois, partagées équitablement. Les Gour sont proportionnellement les plus favorables.

Lorsqu'un commentaire manuscrit accompagne la réponse, les motifs évoqués principalement sont : "*C'est intéressant !*", "*Ca nous permet d'améliorer notre français.*" (enseignants surtout), "*Cela nous pousse à ne pas nous moquer de nos frères qui ne parlent que le français populaire !*"

Q. 23 : QUE PENSEZ-VOUS DU FRANCAIS POPULAIRE IVOIRIEN ?

Cette question, étant ouverte, a été plus délicate à dépouiller. Nous avons donc classé les réponses tout d'abord en trois groupes :

	Favorable	Défavorable	Tendance mixte
Non-Ivoiriens (16)	9	2	5 +
Mandé-nord (9)	7		2 +
Mandé-sud (4)	2	1	2 +
Gour (4)	1		3 =
Kwa (27)	18	2	7 +
Kru (7)	7		+
67	44/67 65,67 %	5/67 7,46 %	19/67 28,35 %

a) Réponses défavorables

Voici in extenso quelques-unes des opinions émises :

- "C'est exagéré ! Ne pourrait-on pas recycler le peuple ? On a l'impression au contraire qu'il (le F.P.I.) est encouragé par l'Etat (radio, télévision, revues). La classe dirigeante veut abîmer le peuple !" (Mandé-sud : Gouro).
- "Exagéré vraiment !" (Kwa : Baoulé).
- "Emploi abusif et affligeant par des secrétaires et des responsables de bureau" (Voltaïque).
- "Nuisible pour une bonne acquisition du français" (Kwa : Agni, plusieurs non-Ivoiriens. Jugement assez répandu).
- "Quelquefois, le F.P.I. est si complexe qu'on a de la difficulté pour le comprendre." (Kwa : Baoulé).

b) Réponses "mixtes"

- "Indispensable pour les non-lettrés mais les jeunes scolarisés ne savent plus distinguer le bon du mauvais." (Gour : Tagwana, plusieurs non-Ivoiriens).
- "Il vaut mieux ce français que rien du tout !" (Kwa : Baoulé).
- "Le F.P.I. est parlé par la majorité de la population. Pour mieux l'atteindre, il faut faire usage de cette langue. Mais, au fur et à mesure que la scolarisation s'intensifiera, il faudra s'efforcer d'amener les gens à s'en débarrasser." (Nigérian : Yoruba).
- "Plus utile que nuisible !" (Bénois).
- "Le F.P.I. n'est pas à négliger dans ce pays parce que ce qui importe, c'est le message. Si le message transmis par le locuteur est décodé par le récepteur, je n'y vois aucun inconvénient. Mais il ne faut pas l'instaurer en tant que français à enseigner à l'école." (Kwa : Agni).

c) Réponses favorables

- Elles sont fort nombreuses. Nous allons tenter ici de les classer en catégories en fonction du contenu et d'en donner quelques exemples.

Le F.P.I. est bon parce qu'il est divertissant

- "Il nous fait bien rigoler de temps en temps." (Mandé-nord).
- "Bien sympathique et souvent amusant." (Français).
- "Distrayant !" (Jugement très répandu : Libanais, Gour : Djimini, Libérien, Kwa : Attié, Mandé-nord, Voltaïque, etc.).

Le F.P.I. est bon parce qu'il est facile

- "Il est utile car il n'est pas aussi contraignant dans la sélection des mots comme (sic) le français standard. Il est le français de l'humour et du style sans contrainte." (Kru : Wobè).
- "Il est très accessible." (Kru : Dida).
- "Celui qui est d'origine africaine, même s'il est allé à l'école, arrive toujours à le comprendre." (Kwa : Baoulé).
- "Le F.P.I. me semble plus proche des réalités africaines. C'est le juste milieu sur le plan de la communication car il permet à celui qui n'est pas allé à l'école de s'exprimer et à celui qui y est allé et qui ne comprend pas son dialecte très bien, de se faire comprendre par les analphabètes. Et en même temps il cache sa lacune linguistique." (Mandé-nord : Dioula).
- "F.P.I. là, c'est ça qui est bon même ! Ça rend libre ! Quand on cause, on n'est pas obligé de chercher gros gros mots façon qu'il y a dans dictionnaire là. On s'en fout les règles de grammaire et autres et on se fait comprendre de tous les milieux qu'on veut." (Mandé-sud : Toura, semi pastiche de F.P.I.).
- "Le F.P.I. est bon. Il permet de saisir la réalité dont on veut parler. De plus, on ne fait pas beaucoup d'efforts pour se faire comprendre." (Bénois).

C'est un fait social ivoirien

- "Comprendre le F.P.I., c'est comprendre la classe sociale qui s'exprime de cette façon." (Mandé-sud : Yakouba).
- "Véhicule de la pensée de la masse populaire, il empêche d'approfondir le fossé qui existe déjà." (Mandé-nord : Dioula).

- "Il est utile parce qu'il permet de saisir la pensée du petit peuple, de communiquer avec lui sans le mettre mal à l'aise." (Kru : Bété).
- "Il est socialement important en Côte-d'Ivoire car il est commun à tous." (Kwa : Baoulé).
- "Encourager le parler du F.P.I. pour les analphabètes, c'est, d'une part, les intégrer plus ou moins dans la famille des personnes qui parlent français, d'autre part, les inciter à mieux parler français." (Mandé-nord, Malinké).
- "Utile et bon. Né d'une rencontre entre le français de France et les langues africaines, il n'exclut personne." (Gour : Tagwana).
- "Utile pour la communication avec les illettrés d'une grande ville comme Abidjan où il y a des gens de plusieurs ethnies et pays." (Nigérian).
- "Utile car il permet de communiquer facilement avec nos parents et notre entourage en majorité analphabète." (Kwa : Agni).
- "Très utile pour un étranger car il n'y aura plus de compréhension entre moi et les autres du quartier où j'habite si j'utilise toujours le français standard." (Libérien).
- "C'est une nécessité pour la vie actuelle en Côte-d'Ivoire. Il faut parler français avec les étrangers et ceux qui n'ont pas été à l'école sont obligés de parler le F.P.I." (Kwa : Baoulé).
- "Intéressant en tant qu'expression spontanée d'un groupe social." (Français).
- "Bon instrument de délimitation des générations et moyen d'identification." (Nigérian).

Pour finir, deux opinions clairement exprimées :

- "Je pense que c'est un fait de langue qui résulte de la rencontre entre nos langues africaines et le français ... Ce n'est pas une création consciente, elle n'a pas été voulue mais on la constate. Je l'accepte, je l'admets en tant que telle parce que c'est un fait social. Je l'utilise souvent pourvu qu'elle permette la communication entre autrui et moi." (Mandé-sud : Yakouba).

- "C'est le français du peuple. C'est celui qui réellement nous identifie et brise les barrières tribales et les particularismes. Ce français met le ministre au niveau du manoeuvre et tout Ivoirien le comprend sans même l'apprendre." (Mandé-nord : Dioula).

3. CONCLUSION

Il est difficile de mettre en évidence les lignes de force qui sous-tendent tous les jugements, toutes les attitudes manifestées car il s'agit là de réactions affectives souvent illogiques.

Il semble cependant possible d'en tirer quelques conclusions, quelques points de convergence. Pour la plupart des enquêtés, l'image de marque, celle qui d'une certaine façon représente la nation, c'est la télévision, et le modèle offert n'apparaît pas comme très satisfaisant, surtout aux yeux des Gour, des Kru, des Mandé-nord. Il en est de même pour l'image de l'enseignant. Si l'on peut considérer avec une certaine indulgence les enseignants du Primaire, on est plus sévère envers les individus de niveau universitaire puisque là se trouve le seuil du "bon français".

Mais ce "bon français" est jugé à titre personnel, assez incertain. Bien des enquêtés semblent conscients - souvent même de façon injustifiée - de leurs manques. Car, universitaires, ils veulent être identifiés comme tels, ce que leurs performances en français ne devront pas infirmer.

Africains, ils souhaitent dans l'ensemble se garder de tout excès conserver leur langue maternelle (dans laquelle ils se sentent aussi, bien souvent, en insécurité linguistique) du moins pour les rapports avec la famille, le village, les "frères" d'ethnie. Mais, futurs cadres, ils doivent posséder brillamment la langue officielle. Ivoiriens, ils refusent d'utiliser une plate copie du "français de France", au moins dans leur accent. Ils repoussent cependant un accent trop marqué du terroir. Mais bien qu'ils considèrent parfois le F.P.I. comme un mal nécessaire, ils ne le rejettent ni ne le condamnent. Dans l'ensemble, ils le reconnaissent comme une création spécifiquement ivoirienne ... imposée par la situation sociolinguistique.

Un peu malgré eux, ils s'y sentent plus à l'aise pour une expression spontanée. S'ils ne parlent pas toujours le "français véhiculaire", ils aiment le lire, l'écouter, le savourer ... et même le retrouver dans des oeuvres littéraires peignant de façon vraie les réalités ivoiriennes. Et en cela, ils sont bien indépendants, libérés à la fois de la norme académique, des mauvais souvenirs du colonialisme et des complexes. Cette langue étrangère qu'on leur a imposée, ils se l'approprient avec le sentiment de la rendre africaine, quoiqu'en pensent les puristes. Nous en prendrons pour exemple ces quelques extraits (Fraternité-Matin, 12/03/1980) de l'interview d'un jeune Ivoirien (Gour : Sénoufo), étudiant en maîtrise de Lettres Modernes et auteur d'un premier recueil de nouvelles L'arbre et le fruit : KITIA TOURE.

Q. : VOTRE ECRITURE NE SEMBLE PAS FAIRE L'UNANIMITE DES CRITIQUES LITTERAIRES, FAUT-IL ATTRIBUER CELA A DES ERREURS DE DEBUTANT OU EST-CE PAR GOUT DE L'ORIGINALITE ?

"On ne peut pas parler d'erreur, ce qui suppose des abus de langue ou des incorrections dans l'oeuvre. Heureusement ce n'est pas le cas. Je veux parler de recherche stylistique. J'ai voulu aussi traduire le langage africain, m'exprimer comme les Africains. Puisqu'il fallait écrire dans une langue véhiculaire, j'ai emprunté le français qui me sert d'outil (souligné par nous). A proprement parler, ce n'est pas une originalité, puisque tous les Africains s'expriment de cette façon, du moins ceux qui ne comprennent pas leur langue ..."

Q. : TOUJOURS EST-IL QUE CE STYLE FAIT FREMIR LES PURISTES DE LA LANGUE FRANCAISE

"On ne peut pas parler de carence linguistique puisque, comme je l'ai dit, il n'y a pas d'erreur syntaxique. Seulement, on ne peut satisfaire ceux qui veulent continuer à imiter servilement Balzac et Baudelaire. Mais qu'ils laissent ceux qui cherchent l'innovation faire correctement leur recherche. Il faut savoir ce que l'on veut, on ne peut pas être Africain et classique à la fois ! (souligné par nous).

Suzanne LAFAGE

NOTES

- (1) Le présent article est la reprise d'un texte paru en décembre 1980 dans le Bulletin du Centre d'Etudes des plurilinguismes, n° 6, I.D.E.R.I.C., Université de Nice, pp. 1-37.
- (2) Voir S. LAFAGE, "Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines / français de Côte-d'Ivoire", dans Le français moderne, n° spécial : le français en Afrique noire, n° 3, juin 1979, pp. 208-219.
 "Esquisse d'un cadre de référence pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain", dans Plurilinguismes : normes, situations, stratégies (WALD, MANESSY eds.), décembre 1979, Paris, L'Harmattan, pp. 41-61.
 "Esquisse des relations interlinguistiques en Côte-d'Ivoire", dans Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire, n° 3, 1982, Abidjan, I.L.A. (Abidjan) / INALF (C.N.R.S.), pp. 9-27.
- (3) La rentrée scolaire 1982-1983 a vu la fin de l'éducation télévisuelle dans l'enseignement primaire ivoirien.
- (4) La langue aïzi désigne, de façon totalement inadéquate, un ensemble de parlers assez mal connus dont il semble bien que deux relèvent du groupe Kru, deux du groupe Kwa. D'après le nom du village d'origine du sujet, celui-ci utiliserait un des parlers aïzi - kwa.

la tribune de Moussa



Il existe un parler franco-abidjanais : pourquoi ne pas en goûter la saveur ?

Tout mon camarade y me voit et puis y dit : eh, Moussa, toi aussi, tu connais bourrement dé ! Affai que tu dis là, toi-même asqué tu vas dit c'est vrai.

Moi je regarde mon camarade leur y zusuqu'âââ je pensé mon petit Coungolo-lâ : c'est l'homme comme ça quand tu dis lui : ton femme y commence baguabagua toi pis lui y mourouti complet sur toi. Mais vie-vié de à chez nous pays dit que quand femme gagné ventre, y n'a qu'à cacher y'a un jour tout le monde y va connaît. Affair de aujourd' là, c'est affai vrai vrai que je va dire.

Avant dépenda-là (y'a les vie-vié qui connaît pas farancé dit : adépranga) donc avant dépenda-là, y a deux ma-sœurs qui sont veni dans mon village. Les deux ma-sœurs, toubabou y zont dit : on n'a qu'a fait réunion avec femmes leur selment. Quand réunion là commencé, y zont dit : vous, femmes africaines là vous pas connaît magnères. Quand vous gagnez ventre, vous pilez foutou, vous parti rivé, vous parti à le champ, vous posez pas tranqui.

Et pis quand vous gagnez l'enfant, vous portez-lui à le dos, vous donnez lui

manger de sein, or que vos seins-là, c'est sale, et pis quand l'enfant fait nguée ! selment vous donnez lui sein, quand il fait fin ! Vous donnez lui manger — et tout ça c'est affaire de femmes qui connaît pas magnères.

Dans farancé fort fort là, les ma-sœurs toubabou-là dit encore : à partir de désormais, vous femmes africaines là, vous va donner biberon bien propre à n'enfant leur, vous va pas donner biberon toujours toujours, mais selment à l'hère comme ça et l'hère comme ça. Et pis encore, il faut pas vous n'a qu'a porter lui dans vos dos, pasqué quand vous portez leur dans vos dos là, les n'enfants leur pied ça devient tordu tordu comme ça c'est pas joli. Femmes de village leur dit à toubabou : bon, nous, on a compris, si vous-veux on n'a qu'a faire comme toubabou, on va fait.

Alors, ya des femmes qui zont fait comme ça : maintenant, leur donne pas sein mais biberon, leur donne pas manger quand l'enfant y pleure, mais matin midi soir selment, et pis leur porter plus l'enfant dans dos. Y zont fait ça a duré un peu et pis dépenda est venu et pis

dépenda a commencé devenir gâté-là ya deux nouveaux ma-sœur toubabou qui sont veni encore. Y zont dit : vous femmes africaines-là, vous connaît pas magnères, quand vous gagner n'enfant, y faut donner lui sein c'est ça qui est bon, biberon là, ça gâte n'enfant, et pis si y veut manger y faut donner lui toujours et pis encore y faut vous n'a qu'a porté n'enfant leur dans dos, c'est ça que fait femmes qui connaît magnères.

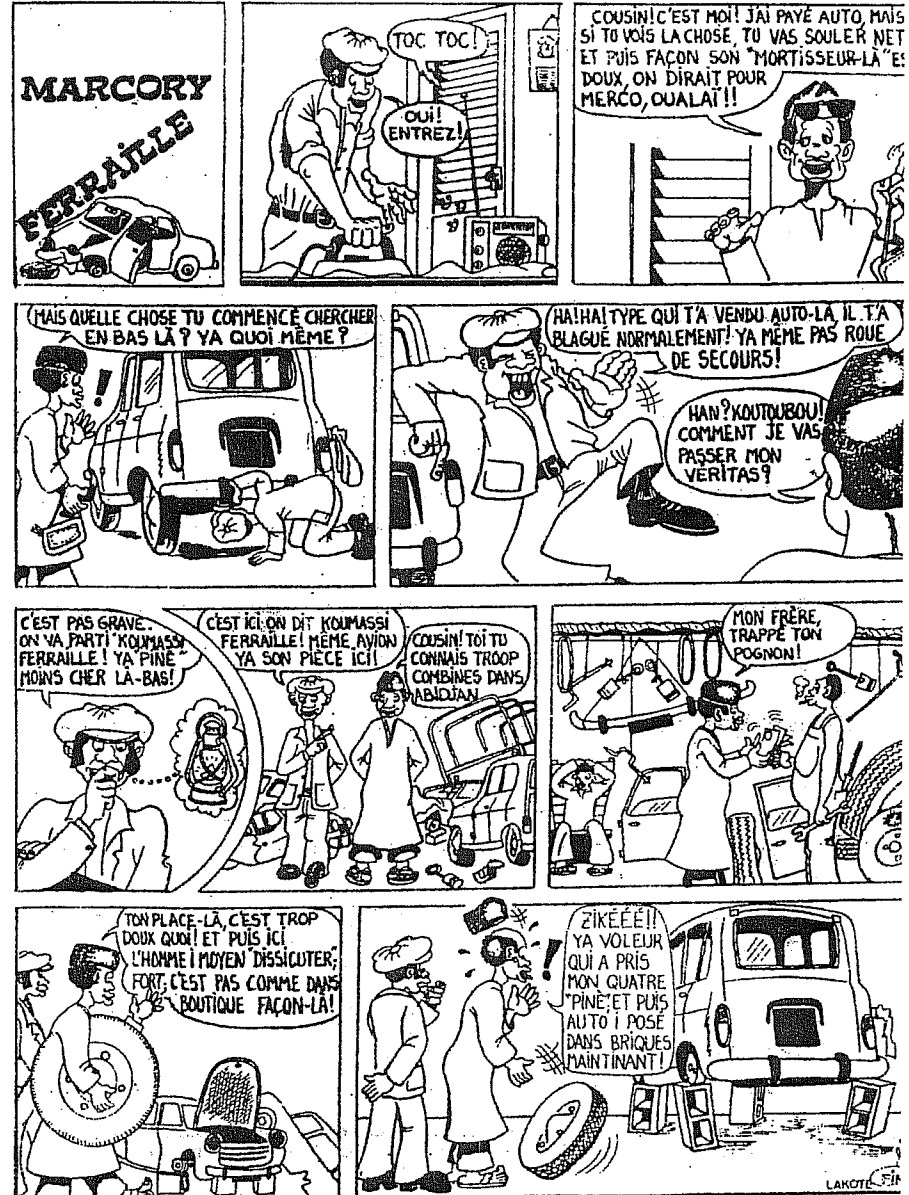
Alors, ya un femme qui dit : ma secur moi je vé parler, bon, nous on a compris, si vous-veux on n'a qu'a fait comme toubabou, on va fait. Nous, un gagné proverbe qui dit si tu vas dans pays de crapaud, faut pas tu vas demander chaise. Mais si vous-veux on n'a qu'a fait comme toubabou, on va faire. Ce que nous on-veux, c'est que y faut vous n'a qu'a connaître ozust ce que vous-volez...

Depuis-là, ya pas encore nouveau toubabou qui est venu mieder femme de village-là encore.

C'est Moussa qui a parlé vous



Demain l'Afrique n° 18/15 janvier 1974



DEUX EXEMPLES DE TRANSFORMATION DU FRANCAIS
CONTEMPORAIN : LE FRANCAIS POPULAIRE D'ABIDJAN
ET LE FRANCAIS POPULAIRE DE MONTREAL

1.0. Dans le processus de transformation accélérée d'une langue, nous retiendrons deux cas :

a) celui dans lequel une langue allogène devenant langue véhiculaire d'une communauté linguistiquement hétérogène se voit acquise, en contexte naturel (1), comme langue seconde, et subit de ce fait des transformations dont le résultat peut aboutir à une variété différente de la langue d'origine, voire à une langue distincte.

b) celui dans lequel une langue parlée par une communauté de locuteurs-natifs se coupe de la norme de référence habituelle à cette langue et pour des raisons historiques ou géopolitiques, se transforme, en secretant sa propre norme, pour devenir une variété distincte de la langue d'origine.

On sait que la diversité de ces deux situations n'empêche pas que les processus de transformation qui s'opèrent dans l'un et l'autre cas soient sur bien des points, et à certains moments de l'évolution, convergents (MANESSY, 1979). Le but de cet article n'est pas de revenir sur ces convergences mais de mettre en évidence une divergence. Lorsqu'une langue allogène est acquise, comme langue seconde en contexte naturel, afin de servir d'instrument de communication dans un milieu linguistiquement hétérogène (cf. : a) sa transformation révèle, en regard des structures de la langue d'origine, des simplifications drastiques (2).

L'hypothèse que nous défendons ici sera que ces structures "simplifiées" qui apparaissent et se maintiennent quand une langue se transforme dans les conditions définies en (a) (contact et apprentissage en contexte naturel) n'apparaissent pas dans les variétés issues d'une transformation qui s'opère dans les conditions définies en (b) (HATTIGER, 1981, pp. 264-265).

Pour illustrer notre hypothèse nous nous appuyerons sur deux parlers que l'on considérera comme des variétés de français standard (F.S.). Il s'agit du français populaire d'Abidjan (F.P.A.) et du français populaire de Montréal (F.P.M.).

Nous examinerons de façon succincte les traits saillants de la situation sociolinguistique dans laquelle chacune de ces variétés est apparue et nous indiquerons brièvement quel statut l'on est en droit de leur supposer, la situation particulière du F.P.A. nous contraindra par ailleurs à évoquer quelques problèmes méthodologiques afin d'éclairer certains termes utilisés.

1.1. D'un point de vue linguistique Abidjan est caractérisé par l'extrême diversité de langues qui s'y parlent. Aussi bien l'intercompréhension ne s'établit, dans la capitale ivoirienne, que par l'utilisation de deux langues véhiculaires : le dioula et le français. Ces deux langues, parfois utilisées en concurrence, ont le plus souvent un emploi spécialisé (LAFAGE, 1979).

Si l'utilisation du français comme langue seconde à fonction véhiculaire est le fait de toutes les couches sociales de la capitale, l'on distinguera cependant entre le français des gens scolarisés et celui de la population analphabète. C'est le français parlé par cette dernière couche de la population que nous appelons F.P.A. et qui, acquis dans les conditions définies en 1.0 (a), subit des transformations profondes.

L'étude de ce F.P.A. tel qu'il se manifeste dans l'exercice quotidien, spontané et naturel de la communication, révèle que ce parler n'est pas stabilisé, en sorte que le statut qu'on peut lui accorder semble être celui "d'un pré-créole continuum considéré comme un ensemble de variantes approximatives orientées vers une langue-cible ..." (MANESSY, 1981). Ajoutons que chacune des variantes idiolectales qui compose le F.P.A. est elle-même constituée d'énoncés représentatifs de différents niveaux d'approximation (HATTIGER, 1981, pp. 48-49). On aperçoit d'emblée les problèmes méthodologiques que pose l'analyse d'un tel parler. S'il ne peut être question

d'aborder un sujet aussi complexe dans le cadre restreint de cet article, nous donnerons cependant quelques indications permettant au lecteur de situer les exemples de F.P.A. utilisés dans le continuum où ils s'insèrent.

Pour classer les formes et constructions du F.P.A., il est commode d'utiliser la terminologie employée par D. BICKERTON à propos du continuum créole/anglais existant en Guyane (D. BICKERTON, 1975). On peut ainsi distinguer trois strates en F.P.A.

- la première strate concerne les formes et constructions que nous appellerons basilectales et qui témoignent, par rapport au F.S., des écarts les plus importants.

- la seconde strate regroupe les formes et constructions mésolectales qui, si elles manifestent des écarts par rapport au F.S., révèlent, dans le même temps, l'apparition de formes et constructions plus conformes à celui-ci.

- la troisième strate enfin est constituée par les formes et constructions acrolectales que l'on considérera, abstraction faite de quelques altérations phonétiques, comme conformes au F.S.

Il va de soi que dans le cadre de l'hypothèse défendue ici seules les formes et constructions basilectales présentent de l'intérêt ; elles seront donc les seules à apparaître dans nos exemples. On gardera cependant présent à l'esprit qu'elles ne sont pas seules en jeu dans notre parler.

1.2. Le F.P.M. illustre la situation évoquée en 1.0 (b). Il s'agit en effet d'une variété de français dans laquelle s'est manifestée relativement récemment une coupure d'avec la norme du F.S. et l'apparition d'une nouvelle norme, propre à cette variété, qui semble être devenue représentative non pas d'une classe ou d'une catégorie de locuteurs mais d'une communauté culturelle. Dans le continuum des variétés du franco-qubécois, le F.P.M., variété issue de la transformation du parler populaire rural sous l'influence de l'urbanisation et de l'industrialisation, peut être considéré comme un basilecte. Mais ce basilecte est devenu au cours des années 60 "le symbole de l'identité et de la conscience nationales, de la spécificité de la nation" (CHANTEFORT, 1976, p. 99) et ses formes sont aujourd'hui les plus

fréquentes chez les jeunes générations (3). Par ailleurs, le français étant la langue maternelle des locuteurs du F.P.M., nous ne sommes pas en situation d'apprentissage d'une langue seconde comme c'est le cas en F.P.A. Quant à la situation de contact de langues entre français et anglais, elle n'aboutit guère qu'à des emprunts ou à des calques qui n'affectent pas la nature du système existant en F.P.M.

Le cadre restreint de cet article nous impose de limiter notre étude à deux points du système des variétés considérées. Aussi n'étudierons-nous ici, et de façon succincte, que la détermination du nom, les formes verbales et le pronom sujet.

2.0. Simplifications et restructuration en F.P.A.

2.1. La détermination du nom en F.P.A.

Un bon exemple de simplification drastique en F.P.A. nous est donné par la suppression des déterminants du nom qui existent en F.S. Ce phénomène couramment attesté en F.P.A., ainsi que dans d'autres variétés populaires de français d'Afrique, et relevé à maintes reprises (DUPONCHEL, 1974, LAFAGE, 1976) se manifeste selon deux modes distincts.

Le déterminant du F.S. peut disparaître et le lexème apparaît alors en F.P.A. sans trace de détermination antéposée, comme dans les exemples suivants :

[tisy la ja pur mwa]

Cette pièce de tissu est à moi

[ty vø pap]

Tu veux un pagne

[ʒo parti matē]

Je suis parti au matin

Le déterminant du F.S. peut se conserver mais en s'amalgamant (en général devant les noms à initiale vocalique) et en ne jouant plus par conséquent de rôle grammatical. On est alors en droit de le considérer comme partie intégrante du lexème en F.P.A.

[dyri sa vjē mēinā]

Maintenant il y a du riz

[ty prā lardəlo dā pōp]

Tu vas prendre leur eau à la pompe

[iekol se la ɔ va parti]

À l'école c'est là que nous irons

Soulignons qu'il peut arriver que ce ne soit pas le déterminant qui s'amalgame mais une simple trace phonique de ce dernier, comme dans l'exemple suivant :

[rəkē buf pa nom]

Les requins ne mangent pas les hommes

On constatera qu'ici l'amalgame s'est fait entre le lexème et n qui est la trace de la liaison de l'indéfini un devant voyelle.

Les exemples de basilecte que nous venons de donner montrent que le déterminant du nom disparaît quelle que soit la fonction du nom qu'il devrait marquer. De même l'amalgame se produit-il indépendamment de la fonction occupée par le nom.

La suppression fréquente du déterminant antéposé en F.P.A. fait que le système de détermination du nom du F.S. n'y fonctionne plus. En compensation, il se crée un système qui, empruntant une partie de ses éléments au F.S., les structure d'une manière originale. Dans ce système naissant les noms ont tendance à être déterminés par trois morphèmes :

- Le morphème la qui se place après le nom ;
- Le morphème ø : le nom apparaît dans le discours sans aucune détermination explicite ;
- Le morphème un.

L'opposition sémantique centrale de ce système original s'établit entre la valeur "*spécifique*" que confère au nom le morphème la et la valeur "*non-spécifique*" que lui donne le morphème ø (un n'étant qu'un numéral). On voit que, à la différence du système de détermination du F.S., celui du F.P.A. n'implique plus l'expression obligatoire des catégories de genre et de nombre.

Remarquons toutefois que le nombre peut être exprimé facultativement en F.P.A. Deux procédés sont alors attestés :

- 1) Le nombre peut être exprimé par un lexème comme tout, beaucoup :

[j a boku nom isi]

Il y a beaucoup d'hommes ici

[tu sɔ̃.nāfā].

Tous ses enfants

- 2) Le nombre peut être exprimé par un morphème :

[sɔ̃ le zāfa]

Ses enfants

[sɔ̃ sœr le avɛk sɔ̃ frɛr le]

Ses soeurs et ses frères

Le morphème les se plaçant avant ou après le nom.

2.2. Modalités verbales et pronom sujet

2.2.1. Les formes basilectales du verbe, auxquelles nous nous intéresserons ici, présentent, par rapport au F.S., les caractéristiques suivantes :

- Les flexions de temps disparaissent, la forme verbale est une forme "réduite", rarement stabilisée, mais qui apparaît le plus souvent sous la forme de l'infinitif ou du participe passé du F.S. :

[kuri]	[māse].	[parti]	[parle]
(courir)	(manger)	(partir)	(parler)

Cette forme a valeur de présent ou d'aoriste (MANESSY, 1981).

- Les oppositions de temps ne sont plus marquées par suffixation de morphèmes. L'expression du passé, par exemple, se fait souvent par utilisation d'un lexème :

[avā se mjø].

Avant, c'était mieux

Le passé peut également s'exprimer par l'intermédiaire de a

[ɛl a vɔ̃ni i di]

Elle est venue et a dit

[ʒɔ̃ na pa ɡapɛ]

Je n'en ai pas obtenu

L'expression du futur est le plus souvent périphrastique et se fait par l'intermédiaire de l'auxiliaire va

[ʒɔ̃ va parti]

Je vais partir

[nu va pɔ̃le lɔ̃ji]

Nous allons l'appeler

Les marques d'aspect sont peu représentées. Néanmoins on note l'existence de deux auxiliaires d'aspect, attestés en quelques occasions.

Le premier de ces auxiliaires est [komāse] (*commencer*). Placé devant le verbe, il marque le début d'une action et a donc une valeur inchoative, ainsi que le montrent les exemples suivants :

[nu komāse fatigue]

Nous commençons à être las

[i komāse plɔ̃vwar]

Il commence à pleuvoir

Le deuxième auxiliaire d'aspect est [fini] (*finir*). Il a valeur d'accompli et marque qu'une action est achevée. Cet auxiliaire se place avant ou après le verbe :

[sity a fini travaje]

Si tu as fini de travailler

[sity a by tɔ̃ kafe fini]

Tu as fini de boire ton café

2.2.2. Le pronom sujet

En F.P.A. le pronom sujet a toujours une valeur référentielle. Dans les formes basilectales on remarque que les pronoms sujets peuvent être réalisés sous leur forme forte, à la première personne :

[mwa parti]

Je pars ; je suis parti

La forme faible étant cependant mieux représentée :

[ʒə kʃta lɥi bjɛ]

Je l'aime beaucoup

Aux autres personnes, les formes du F.P.A. sont identiques à celles du F.S. à l'exception de on qui sert, en F.P.A., de pronom de rappel à la 3ème personne du pluriel :

[le ganeɛ vɾemā ʃ fe.tɾə buʃ]

Les Ghanéens, vraiment, ils sont trop vantards

Le pronom sujet peut, de façon exceptionnelle, être omis. Nous avons relevé deux cas d'omission :

1) Dans les constructions dites en séries verbales, le pronom sujet n'est présent que devant la première base verbale de la série :

[ʃ prā bwasɔ pɔrte sa ovilaʒ done ɛ vjɔ]

On achète des boissons et on les emmène au village pour les offrir à un vieux

2) Devant quelques verbes pronominaux :

[sā fu də lɥi]

Il ne se soucie pas de lui

[sā fu la mɔr]

Il ne se soucie pas de la mort

3.0. Transformations en F.P.M.

3.1. Le déterminant en F.P.M.

Un bon élément de comparaison entre F.P.M. et F.P.A. se situe au niveau des déterminants du nom. Le F.P.M. présente en effet des cas de suppression des déterminants du nom. Ce phénomène de la disparition du déterminant dans certains cas a déjà été relevé entre autres par SANKOFF et CEDERGREN (1971), PUPIER et LEGARE (1973) et par BOUGAIEFF et CARDINAL (1980).

Le déterminant n'étant pas omis de façon systématique, il est important de préciser quelles sont les formes qui disparaissent et dans quels contextes :

Seules les formes /la/ et /l/ (la et l') peuvent disparaître et uniquement :

- après une voyelle, principalement la préposition /a/ ;
- et avec les noms en expansion.

[kāʒelɔʃe ekol]

Quand j'ai abandonné l'école

[sparti dirɛkamezɔ]

Elle est rentrée directement à la maison

[mɔgrāpɛr jalazamaamɛs]

Mon grand-père il n'allait jamais à la messe

[ʒmāvɔ aparad]

Je m'en vais à la parade

[safam etapital]

Sa femme est à l'hôpital

Si le déterminant /la/ peut être omis après une voyelle, il peut également se maintenir sous la forme de la voyelle thématique a. Il en est de même pour le déterminant /le/ qui prend alors la forme e.

[prā egozet]

Je prends les journaux

[travarsa akur]

Je traversais la cour

[kāmēmer alveepat]

Quand ma grand-mère est morte

[alles sʒagalri]

Elle le laisse sur la galerie

[alepirvönir dāamemʒurne]

Aller et revenir dans la même journée

Cependant, ces mêmes déterminants peuvent se réduire à un allongement vocalique (BOUGAIEFF et CARDINAL, 1980, pp. 95-96). Il y a alors assimilation de la voyelle thématique a ou e avec la voyelle de la préposition qui précède.

[jadymōda:məs]

Il y a beaucoup de monde (dans un endroit donné)

[jeparti slave:mē]

Il est allé se laver les mains[əpt₃ibā kmamerseser puretāddā:mez̄]*Un petit banc dont ma mère se sert pour étendre (le linge) dans la maison*

[irest dē:məmməz̄ knuzot]

Ils habitent dans les mêmes maisons que nous

On remarquera que l'opposition singulier/pluriel se manifeste par une alternance vocalique : le singulier étant marqué par [a] [a:] ou encore [ā:] et le pluriel par [e] [e:] ou [ē].

Enfin, il faut noter qu'en aucun cas, à l'initiale d'un groupe rythmique, c'est-à-dire lorsque le nom ne se trouve pas en expansion il y a absence de déterminant. Les formes *[tāki fε] ou *[fame bε] n'existent pas.

3.2. Modalités verbales et pronom sujet

3.2.1. Modalités verbales

Le système verbal du F.P.M. n'est pas profondément différent de celui du F.S.

Les différences importantes par rapport au F.S. se situent surtout au niveau phonétique :

- La première personne de l'indicatif présent du verbe ETRE se présente sous la forme [ʃy] (F.S. [ʒesʒi]).

- La marque de l'imparfait et du conditionnel est [a] alors qu'en F.S. c'est [ε].

	F.P.M.	F.S.
imp.	[ʒava]	[ʒavε]
	[jεmra sɔ]	[jεmre sa]

Le futur synthétique du F.S. a complètement disparu en F.P.M. et a été remplacé, à toutes les personnes, par la forme périphrastique habituelle en français, soit ALLER suivi de l'infinitif, sauf à la première personne où existe une particule originale /mo/ (cf. 3.2.2.) suivie de l'infinitif.

Enfin, il faut noter la fréquence d'emploi de /apra/ (F.S. /apre/) suivi d'un infinitif et précédé de l'auxiliaire ETRE au présent ou à l'imparfait pour marquer l'aspect progressif.

[jetapramāʒe]

Il est en train de manger

Cet emploi fréquent de /apra/ a pour conséquence que les formes simples du présent et de l'imparfait tendent à se spécialiser pour ne plus marquer que l'aspect duratif.

[mwe ʒmā:ʒ]

Je passe mon temps à manger

3.2.2. Le pronom sujet

Le F.P.M. présente des réductions morphologiques également au niveau des actualisateurs du verbe. Ces réductions touchent essentiellement les pronoms sujets atones.

Nous avons recensé trois cas où le pronom sujet peut disparaître :

- 1) dans l'expression périphrastique du futur avec la particule /mo /
- 2) avec des verbes pronominaux
- 3) avec auxiliaire à initiale vocalique.

1) Le pronom sujet disparaît systématiquement à la première personne du singulier devant les verbes marqués par la particule aspecto-temporelle /mo / :

[fakə ʒmɔd:i mɔmaproʃe]

Ca fait que je me suis dit : je vais m'approcher

[mɔtʃikəʒajɔl]

Je vais lui casser la gueule

2) Le pronom sujet n'est omis devant les verbes pronominaux qu'à la première personne ; aux autres personnes, le pronom sujet est toujours noté :

[fakəmwe məsyʔānələ amɔzɔ]

Ca fait que moi, je me suis en allé à la maison

[məsydepeʃe ʒetutvide]

Je me suis dépêché, j'ai tout vidé

Mais la disparition du pronom sujet à la 1ère personne n'a pas un caractère systématique :

[fakə ʒmɔdʒi mɔmaproʃe]

Ca fait que je me suis dit : je vais m'approcher

[vjɛtɛ̃ pɑrskəmwe ʒmɔvɔ]

Viens t'en, parce que moi, je m'en vais

La présence ou l'absence du pronom sujet de première personne ne saurait être dépendante du contexte puisque, comme on peut le remarquer dans les exemples ci-dessus, les contextes sont identiques dans les deux cas, soit à l'initiale de groupe avec ou sans topicalisation. Cependant, l'absence de pronom semble plus fréquente.

3) Le pronom sujet de la troisième personne /sɛ / disparaît devant les auxiliaires ETRE ou AVOIR qui sont tous les deux à initiale vocalique.

[idʒi alɛrattāte]

Il dit : elle semble te faire envie

[sɛllɔ epɔbɔn]

Celle là, elle n'est pas bonne

[lavʒsj ɛtɔbedālɛskalʒe]

La vieille, elle est tombée dans l'escalier

[ɛfatʃikə atravajɛ tutlaʒurne]

Elle est fatiguée, elle a travaillé toute la journée

Il s'agit en fait du même phénomène morphophonologique que celui traité en 3.1. à propos de la disparition du déterminant ; il y a d'abord amuïssement du [l] puis amalgame de [ɛ] ou de [a] avec la voyelle de l'auxiliaire (4).

4.0. Les quelques exemples de F.P.A. et de F.P.M. que nous venons d'analyser révèlent à l'évidence une transformation très nette du français standard en deux variétés distinctes. Il semble par ailleurs que l'hypothèse formulée en 1.0. se trouve confirmée. En effet, les formes basilectales (qui révèlent des simplifications drastiques par rapport au F.S.) attestées en F.P.A. n'apparaissent jamais en F.P.M. Ce phénomène s'explique par le fait que la situation sociolinguistique dans laquelle évoluent nos deux variétés diffèrent. Dans le cas du F.P.A. il y a à l'origine de l'évolution une situation d'apprentissage d'une langue seconde en contexte naturel et à des fins strictement fonctionnelles (fonction référentielle exclusivement). Le cas du F.P.M. est différent puisqu'il s'agit d'une évolution

continue d'une langue maternelle, évolution qui s'est brutalement accélérée et qui est le fait de la volonté de locuteurs natifs soucieux d'affirmer leur identité culturelle.

4.1. Le terme de transformation que nous avons jusqu'ici employé pour les deux variétés recouvre en fait deux processus différents dont l'un, comme on le verra, est un processus de pidginisation alors que l'autre peut être considéré comme une créolisation.

4.1.1. Le premier processus de transformation (F.P.A.) se manifeste principalement par :

1) Une restructuration à partir d'éléments réduits, cf. : système d'actualisation du nom 2.1.

2) Une dissociation des éléments qui sont amalgamés en F.S., cf. : 2.1.

3) L'expression lexématique de catégories grammaticales, cf. : 2.1. Ces faits de langue révèlent tous le caractère analytique du F.P.A.

Tous ces faits peuvent être interprétés comme des faits de pidginisation. On les retrouve en effet dans presque toutes les variétés pidginisées des langues (MANESSY, 1979).

On se gardera cependant d'en conclure que le F.P.A. est un français en voie de pidginisation et à plus forte raison un pidgin. C'est ici le lieu de rappeler ce que nous avons souligné en 1.1., à savoir que les structures basilectales ne constituent que l'une des strates du F.P.A. qui témoigne dans son ensemble d'une évolution telle qu'on peut le considérer, ainsi qu'annoncé en 1.1. comme un : "... *pré-créole continuum* ..."

4.1.2. Quant au second processus (F.P.M.) il révèle une évolution qui se manifeste principalement par une tendance inverse à celle précédemment observée et qui consiste à amalgamer en F.P.M. des éléments qui étaient disjoints en F.S. (cf. : 3). Cette évolution tend à rendre le F.P.M. plus synthétique que ne l'est le français standard. Il y a alors complexification morphophonologique qui va tout à fait dans le sens du processus de créolisation décrit par MANESSY (1979). Il paraît légitime d'en conclure que le F.P.M. est un français qui se créolise sur certains points du système.

4.2. Soulignons par ailleurs qu'une créolisation ultérieure du F.P.A. (MANESSY, 1981) conserverait une partie des structures basilectales que nous avons inventoriées, conférant au parler résultant de cette créolisation des caractéristiques différentes du parler créolisé de Montréal. En sorte qu'une telle évolution révélerait deux modes de créolisation distincts : l'un indirect, puisque s'effectuant par le biais d'un apprentissage (F.P.A.) ; l'autre direct (F.P.M.).

Jean-Louis HATTIGER

Yves SIMARD

NOTES

- (1) Nous entendons par là : hors de tout contexte scolaire.
- (2) Par "*simplification*" nous entendons aussi bien les phénomènes de simplification de la forme externe que les phénomènes de réduction de la forme interne qui apparaissent lors de la pidginisation d'une langue (D. HYMES, 1971, p. 84) et s'accompagnent d'une restructuration du système d'origine (G. MANESSY, 1979, b).
- (3) Sur l'évolution du français au Québec et sur les variétés de français au Québec, voir "*Le français au Québec*", dans *Langue française*, n° 31, septembre 1976, principalement : J.C. CORBEIL, "*Origine historique de la situation linguistique québécoise*", pp. 6-19 et P. CHANTEFORT, "*Diglossie au Québec, limites et tendances actuelles*", pp. 91-104.
- (4) L'ouverture de [ɛ] en [a] constitue une des particularités phonétiques du franco-québécois par rapport au F.S. et explique que le pronom sujet féminin de troisième personne puisse s'amalgamer avec le morphème /a/ (auxiliaire AVOIR).

BIBLIOGRAPHIE

- D. BICKERTON, Dynamics of a Creole system, Cambridge University Press, 1975.
- A. BOUGAIEFF, P. CARDINAL, "La chute du /L/ dans le français populaire du Québec", dans La linguistique, 1980/2, vol. 16, pp. 91-102.
- P. CHANTEFORT, "Diglossie au Québec, limites et tendances actuelles", dans Langue française, n° 31, Paris, Larousse, 1976, pp. 91-104.
- J.C. CORBEIL, "Origine historique de la situation linguistique québécoise", dans Langue française, n° 31, Paris, Larousse, 1976, pp. 6-19.
- L. DUPONCHEL, "Le français d'Afrique noire, mythe ou réalité ?", dans Annales de l'Université d'Abidjan, série J, 1974, pp. 133-165.
- J.-L. HATTIGER, Morphosyntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan, Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Université de Strasbourg II, 1981.
- D. HYMES (ed.), Pidginization and creolization of languages, Cambridge University Press, 1971.
- S. LAFAGE, Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo), Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Université de Nice (à paraître à la S.E.L.A.F.), 946 p.
- S. LAFAGE, "Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines/français de Côte-d'Ivoire", dans Le français moderne, n° 3, juin 1979, pp. 208-219.
- G. MANESSY, "Pidginisation, créolisation, évolution des langues", dans Sprache und Geschichte in Afrika, Hamburg 1, 1979, pp. 55-74.
- G. MANESSY, "Créolisation sans pidgin : variantes approximatives et variétés créolisées", communication présentée au IIIème colloque international des Etudes créoles, Sainte Lucie, 3.9 mai 1981.
- P. PUPIER, L. LEGARE, "L'effacement du /L/ dans les articles définis et les clitiques en français de Montréal", dans Glossa, vol. 7, I, 1973.
- G. SANKOFF, H. CEDERGREN, "Some results of a sociolinguistic study of montreal French", dans DARNELS, REGAN (ed.), Linguistic Diversity in Canadian Society, Edmonton, Linguistic research, 1971, pp. 61-87.

SUR LA MARQUE DE L'ORALITE DANS LE FRANCAIS EN AFRIQUE

0. INTRODUCTION

La situation linguistique dans les pays francophones d'Afrique noire est caractérisée par une superposition et une interpénétration de langues. De la naissance à la parole, l'enfant noir acquiert sa langue maternelle de manière naturelle. A celle-ci vient s'ajouter le français pendant la scolarisation, à travers un apprentissage stimulé, voire imposé. Enfin, voyant le jour avec celui-ci, l'interpénétration s'effectuera avec l'évolution de l'homme dans la vie.

L'Afrique Noire n'est pas une région de tradition linguistique écrite. Le fait oral caractérise encore largement la société noire. La culture dans laquelle l'élevage puis l'éducation de l'enfant puisent leurs normes et leurs valeurs est essentiellement de tradition orale. Il s'en suit que l'oralité constitue un facteur d'importance non négligeable dans les acquisitions linguistiques du locuteur.

Traitant du français tel qu'il est parlé ou écrit en Afrique francophone et nous limitant, vu les dimensions de ce travail, à l'espace linguistique mandingue - parlers bambara, dioula et malinké - on voudrait montrer dans ces quelques pages, à travers un ensemble d'hypothèses, en quoi une civilisation de tradition orale peut avoir une influence sur l'usage du français en son sein. Pour cela, on traitera de trois niveaux distincts, ceux du constituant, de l'énoncé et du texte, et on présentera pour chacun d'eux les faits caractéristiques de la langue en oralité susceptibles d'influencer le français en apparaissant dans les textes.

1. LE CONSTITUANT

La pratique de la répétition au sein des nominaux, la formation d'anthroponymes et des toponymes et un usage particulier du verbe, comme marques de l'oralité, sont susceptibles d'apparaître dans le français du locuteur mandingue.

1.0. L'homme entretient au sein de la société de l'oralité des rapports très étroits avec la nature, car vivant en contact permanent avec celle-ci. Il s'en suit que la relation entre le signe et le référent que celui-ci désigne au sein du monde perceptible est toujours vivante dans l'esprit du locuteur. Le nom désigne une situation ou un objet précis du monde observable que le locuteur associe immédiatement au signifiant du signe considéré. Cela entraîne une certaine rareté de la synonymie dans le même texte et surtout un usage fréquent de la répétition nominale qui, par ailleurs, déconcerte tous les esprits rigides fixés par la longue tradition littéraire et scripturale des langues de l'Occident. L'objet du monde ethnique désigné par tel nom sera toujours désigné par ce même nom dans le texte considéré. Aucun autre nom en tant que synonyme ne viendra perturber cette pratique en agissant comme substitutif au sein de l'énoncé. La situation est d'ailleurs très claire en bambara où la polysémie nominale est largement constatée, mais où la synonymie, à de rares exceptions, est introuvable, ce qui implique la répétition nominale.

1.1. Si le nom, au sein d'un texte, ne cède pas sa place à un autre nom, à un synonyme, il la cède pourtant et largement au pronom. On constate en bambara, en dioula et en malinké un usage très fréquent du pronom. Quand celui-ci se substitue à un nom au sein d'un texte d'une certaine longueur, il tend à le surpasser dans le nombre de ses apparitions et à instituer ainsi une pratique de la répétition pronominale. Celle-ci n'est en fait qu'une dérivation de la précédente répétition, celle du nom, en ce sens que lorsqu'une manifestation de la réalité ethnique est désignée par un terme de la langue, le récepteur ou l'auditoire, dans un contexte de communication orale, saisit et mémorise l'objet considéré, l'associe immédiatement au pronom, et, un autre nom ne pouvant se substituer à celui qui désigne cet objet, le pronom remplaçant toujours le même nom, l'association pronom - nom - objet sera fixée dans l'esprit du locuteur. Il y a même quelquefois répétition du même pronom pour désigner deux objets différents par substitution à deux noms différents dans le même énoncé, sans que cela crée une ambiguïté quelconque au niveau de la compréhension. La polysémie pronominale, importante dans les parlers mandingues, engendre souvent des situations de ce genre.

1.2. Toujours dans le cadre des nominaux, l'oralité connaît à travers les textes et les récits un procédé original de formation des anthroponymes et des toponymes, à partir des noms dits communs, qu'il convient de signaler. En effet, reproduisant ou s'inspirant de la vie ethnique, les récits oraux mettent en scène des animaux qui deviennent acteurs du récit au même titre que les humains. On n'attribue pas à ces animaux, comme cela se fait par exemple dans les fables françaises, des patronymes particuliers. C'est le nom de l'animal qui permettra, à l'aide des ressources grammaticales de la langue, de forger le patronyme.

Ainsi en bambara, le chien devenant acteur d'un conte se verra attribuer un patronyme forgé à partir du mot chien, celui-ci portant alors la marque tonale de l'indéfini, du générique. Le chien, "wùlú", deviendra Chien, "wùlù". Il est même des cas où le narrateur fait, au sein du même texte, usage des deux possibilités que lui offre la langue pour désigner l'animal.

sàmà yé kòrà fàga
Eléphant a tué Tortue

sàmá ní kòrá té sé kà tériyá dòn
L'éléphant et la tortue ne peuvent lier amitié

Par ce même procédé on observera aussi la formation de toponymes à partir d'éléments communs de la langue. Ainsi, "jǒn", l'esclave, "fǎ", le père et "la", morphème locatif, donneront "jǒn fàlá", le lieu du père de l'esclave, le lieu où se trouve le père de l'esclave, qui deviendra un toponyme désignant ce même lieu, un village nommé "jǒnfàlà".

ngòlò tágara jǒnfàlà
Ngolo est allé à Jónfala

1.3. Procédé susceptible de se retrouver dans le français du locuteur ou de l'écrivain d'origine mandingue, il convient de signaler un usage assez spécial de l'accompli au niveau des verbes, usage typique du style oral. Il s'agit de l'utilisation par le locuteur du prédicatif verbal indiquant un accompli, pour désigner une action en train de s'accomplir ou, paradoxalement, une action dont l'accomplissement est seulement projeté et n'a pas

encore commencé. Il convient de rattacher cette forme à l'usage de la parole considéré comme acte réalisé. L'accompli dont il est question ici n'est observable qu'au niveau de celle-ci et non à celui de l'action qu'il est censé désigner. L'homme parle, il pense et voit l'action réalisée, quand le référent de sa parole est autre, en cours de réalisation ou demandant à être réalisé. En oralité mandingue, cette forme est fréquente chez le féticheur qui parle à son fétiche et estime à partir de là que l'acte désigné comme référent de la parole est réalisé ou chez le musulman croyant qui croit réalisée la bénédiction prononcée par lui. On la retrouve aussi dans les textes de tradition orale et même dans la vie de tous les jours.

Ainsi au début de tout conte, le diseur institue l'acteur à travers un énoncé qui illustre le procédé ici mentionné :

né yé à dá súrúkú lá
 je/ pva / lui/ poser / Hyène / à propos de /
je l'ai dit à propos de Hyène
j'ai dit le conte à propos de Hyène

Ainsi aussi, au cours d'une négociation, quand l'un des négociateurs accepte de donner à l'autre un objet maintes fois réclamé par celui-ci, il exprimera non seulement son accord, mais aussi son acte dans l'énoncé suivant qui illustre la forme dont il est question ici :

né yé à dí í mà
 je / pva / lui / donner / toi / à /
je l'ai donné à toi
je te l'ai donné

Au sein de ces deux énoncés, le prédicatif verbal marque de l'accompli / pva /, "yé", indique une action réalisée quand on se situe uniquement au niveau de la langue, de la parole dite. Au niveau de l'action, on se rend compte que dans le premier énoncé celle-ci est seulement en cours de réalisation, la diction du conte venant de commencer, et dans le second, elle est seulement projetée et sa réalisation n'a pas commencé, l'objet n'ayant pas encore été donné.

2. L'ENONCE

La tradition orale des locuteurs d'origine mandingue est susceptible d'influencer le français de ceux-ci à travers la durée et le rythme des énoncés et les formes organisatrices des séquences de propositions observées au sein de ceux-ci.

2.0. Les parlers mandingues, bambara, dioula et malinké, prévoient des procédés sémio-syntaxiques qui leur permettent d'allonger indéfiniment les énoncés. Nous sommes là sur un plan purement théorique. L'observation de la pratique de la langue, de la parole dite, nous montrent que malgré les possibilités offertes par la langue, les énoncés sont relativement courts. Il y a là un fait d'ordre oral. L'homme parle et se soumet aux contraintes formelles et sémantiques de la langue. Il puise dans la syntaxe de celle-ci la forme des énoncés qu'il produit. Mais de plus, il doit se soumettre à d'autres contraintes qui relèvent du domaine biologique. En effet, les capacités respiratoires du locuteur constituent un facteur de limitation de la durée des énoncés produits par celui-ci. La parole est limitée par ces capacités. L'homme parle en expirant, il s'arrête de parler pour inspirer. L'énoncé sera produit pendant la durée de l'expiration et pendant celle qui constitue la transition entre l'expiration et l'inspiration. Il s'en suit que l'énoncé oral sera limité par ces deux durées. Cela explique que les possibilités offertes par la langue ne sont pas toujours utilisées car celle-ci est aussi soumise aux contraintes biologiques du locuteur.

Ainsi, le morphème de syndèse "kà" permet d'allonger indéfiniment un énoncé à travers l'adjonction de nouvelles propositions, comme nous le montre la sémio-syntaxe du bambara. Considérons l'exemple suivant :

dúnanké wílila kà à ká finínw cè kà ù bila
 à ká nbálá kóno kà yóró fíle kà sírá mìnè
 kà tága kà jáma kà tága sé kùlujú lá.....
*l'étranger se leva, ramassa ses vêtements, les mit dans
 sa besace, regarda les lieux, prit la route, partit,
 s'éloigna, arriva au pied de la montagne..... etc.....*

Si cet énoncé est acceptable du point de vue de la syntaxe de la langue, on doit admettre qu'il est rarement constaté sinon introuvable au niveau de la réalisation linguistique, c'est-à-dire à celui de l'oral, celui de la parole. Il sera limité au sein de celle-ci et le locuteur, soumis à ses propres capacités biologiques, devra le scinder en plusieurs autres énoncés de durée et de longueur inférieures.

Le français du locuteur ou de l'écrivain d'origine mandingue orale peut subir l'influence de ces faits de syntaxe et de biologie et laisser apparaître des énoncés courts, des constructions simples, telles qu'elles se retrouvent dans la langue orale.

2.1. Subissant des limitations dues à des facteurs biologiques, l'énoncé laisse apparaître une cadence, un rythme observables soit à travers les propositions d'un seul et même énoncé, soit à travers une succession d'énoncés différents. Ce rythme est manifesté principalement par une pause, donc un silence, suivie selon le cas par le morphème de syndèse "kà" ou par le lexème "kó".

Le premier cas mentionné a été effleuré dans l'exemple donné dans le paragraphe précédent. Il s'agit d'un procédé que la sémio-syntaxe de la langue offre au locuteur. La pause suivie du morphème "kà" institue un rythme entre les différentes propositions d'un seul et même énoncé. Ce procédé permet au locuteur, après avoir forgé une première proposition, de sous-entendre dans les propositions suivantes et le nom en fonction de sujet, et le prédicatif. Considérons l'énoncé suivant :

dònsoké yé à ká màrifá sòso
le chasseur chargea son fusil,

kà wíli kà kúngó sírá mìnè
se leva, prit le chemin de la brousse

Le locuteur évite dans cet exemple la répétition du nom "donsoké" en fonction de sujet et du prédicatif "yé" indiquant une action accomplie, ce qui entraîne l'apparition d'une cadence, d'un rythme au sein de l'énoncé considéré.

Le second cas mentionné, la pause suivie du lexème "kó" qu'on peut traduire par "disant", apparaît quand le locuteur parle en agissant comme destinataire d'un message émis par un autre locuteur, devenant ainsi un intermédiaire entre l'émetteur et le récepteur. Ce procédé est typique des énoncés contenant un ordre :

kó í tága !
disant que tu ailles !

kó í ká dùgulamógó bé dálajà !
disant que tu réunisses tous les villageois !

kó í ká sòro kà nà !
disant que tu reviennes !

Le lexème "kó" apparaît dans cet exemple au début de chaque énoncé et institue ainsi un rythme au sein de l'ensemble des énoncés.

On voit à travers ces deux exemples que la parole manifestée en oralité est soumise à un rythme que permet et engendre la syntaxe de la langue. Ce rythme intériorisé par le locuteur mandingue peut apparaître dans français de celui-ci au sein des longues constructions que permet la tradition écrite de cette langue.

2.2. Enfin, on mentionnera, comme forme susceptible d'apparaître dans le français du Mandingue au niveau de l'énoncé, un usage fréquent de procédés indiquant une relation temporelle entre deux séquences de propositions. Il s'agit des expressions "áyíwa, ò kéra mín ké, ò tùmá lá, ò yé à sòro"... etc., qui constituent sur le plan sémantique une précision temporelle comme lien entre deux faits. Ces formes se retrouvent toujours au début d'un énoncé ou d'un ensemble d'énoncés.

"áyíwa" est un mot d'origine arabe dont l'usage en bambara, en dioula ou en malinké peut être traduit par "alors". "ò kéra mín ké" est un énoncé verbal à prédicatif suffixé "ra" signifiant "faire". Cet énoncé peut être traduit par "quand cela fut fait". "ò tùmá lá" est constitué d'un syntagme complétif et du morphème "lá" relateur de circonstance: L'expression peut être rendue en français par "à ce moment là". Signalons qu'a

sein de la syntaxe des trois parlers mandingues dont nous traitons ici, le syntagme complétif en fonction de circonstant, comme c'est le cas ici, se retrouve toujours en fin d'énoncé, contrairement à l'usage du syntagme dont il est question ici. Enfin, "ò yé à sòro" est un énoncé verbal à prédicatif "yé" indiquant un accompli et à lexème verbo-nominal "sòro" signifiant "trouver". Cet énoncé correspond à l'expression française "il se trouvait que".

Ngòlo tágara Ncì sòro só kóno
Ngolo alla trouver Nci dans la maison

Ncì tùn dálen dòn
Nci était couché

áyíwa à yé à fò
alors il le salua

ò kéra mín ké Ncì wílila kà í jò
quand cela fut fait, Nci se leva

ò tùmá lá Ngòlo ní à kúmana
à ce moment là Ngolo et lui parlèrent

ò yé à sòro dùgú mäsá yé Ngòlo cí
il se trouvait que le roi avait envoyé Ngolo

kà tága Ncì wéele
pour aller appeler Nci

Les parlers mandingues font un usage très fréquent de ces expressions qui sont sans nul doute à rattacher au style oral et à la société de l'oralité. Lien temporel entre deux faits, chacun de ces procédés constitue aussi une manière de récapituler les événements passés, ce qui est nécessaire quand les énoncés ne sont pas écrits et donc fixés, l'auditeur ressentant le besoin de se remémorer le message préalablement transmis. Ces formes ne sont pas indispensables à la tradition scripturale du français, leur fréquence et donc leur répétition peut constituer des entorses au style littéraire de cette

langue, mais elles peuvent apparaître dans la littérature ou le discours français du Mandingue. Il est clair que celui-ci se situant au carrefour de deux civilisations, issu et imprégné de l'une, faisant usage de la langue de l'autre, trouvera toujours un compromis entre les contraintes de l'une et de l'autre, comme nous le montrent les écrits romanesques d'expression française des auteurs mandingues.

3. LE TEXTE

Dans les sociétés de l'oralité et plus particulièrement dans le pays mandingue, la parole constitutive du texte est d'abord un dialogue. Elle est ensuite une description et elle est enfin chargée de fonctions. Le dialogue, la description et la fonctionnalité comme marques de l'oralité au niveau du texte, sont susceptibles d'apparaître dans le français du locuteur ou de l'écrivain d'origine mandingue.

3.0. Il n'y a de parole en pays mandingue que lorsqu'il y a une information, un message à communiquer. Il s'agit là de l'un des fondements de l'oralité. La parole en oralité est toujours produite par un pôle et reçue par un autre pôle. Qu'il s'agisse d'un ordre, d'une conversation, d'une diction d'un texte oral tel un conte ou une devinette ou de tout autre type de parole, celle-ci nécessite toujours un émetteur et un récepteur. En parlant, l'homme s'adresse toujours à l'autre ou aux autres. Il s'en suit que le monologue comme réflexion sur soi-même ou comme délire n'existe que de manière marginale et, à ce titre, est déviant par rapport à la norme. Le texte de style oral est donc d'abord un dialogue, dialogue entre le diseur et l'auditoire au cours de festivités ou de soirées au village, dialogue entre le parleur public et population au cours de la transmission d'un message du souverain, dialogue entre les villageois... etc. Le dialogue est la condition de l'existence du social en ce sens qu'il est le fondement de l'individu en tant qu'être existant, le fondement du groupe, de la dyade à la société villageoise, en tant que lien entre les hommes, enfin le fondement de l'accord et de la cohésion en tant que moyen de communication et d'échange d'idées et d'expériences. L'importance accordée au dialogue dans la société de l'oralité implique que le texte de style oral ne saurait exister sans celui-ci. Le proverbe est la finalité et quelquefois l'essence d'un dialogue, la devinette en est toujours

l'essence. Quant au conte, pour ne retenir que les trois types les plus importants de la littérature populaire des Mandingues, non seulement il est un dialogue mais il est parcouru de dialogues.

La permanence du dialogue dans la société de l'oralité et dans les textes qui caractérisent celle-ci peut rejaillir dans le français d'un texte écrit par un Mandingue, surtout si celui-ci traite de sa société où les rapports entre les hommes sont d'abord et avant tout des dialogues, des rapports de parole entre les membres du groupe social.

3.1. Si le texte oral est un dialogue, il est un dialogue sur ou à propos d'un être, d'une chose, d'un fait ou d'une situation. Tout comme le signe linguistique désigne au sein du monde perceptible un référent, l'énoncé ou la séquence d'énoncés, comme combinaison de signes renvoie au sein de celui-ci à des faits qu'il traduit au niveau de la langue. Cette traduction des faits de la réalité au niveau de la parole est au moins constituée de tous les éléments de l'environnement immédiat du locuteur nécessaires à la compréhension du message oral et, dans de nombreux cas, elle est faite d'éléments non indispensables à celle-ci, d'éléments dépassant et sortant du cadre de celle-ci, enfin d'éléments reproduisant au sein du discours le cadre ethnique du message à transmettre. Ceci est classique et naturel en oralité où l'homme vit dans une symbiose quasi totale avec l'ensemble des éléments constituant son environnement ethnique. Le message étant situé dans celui-ci en tant qu'élément à part entière et traitant d'une situation observable, on comprend aisément que la parole transmette non seulement la motivation de son apparition mais aussi tous les éléments qui lui sont liés, le cadre ethnique. Il s'en suit que si le texte de style oral est un dialogue, il est aussi et surtout une description. Le texte oral décrit largement le contexte social dans lequel il apparaît. Prenant sa source ou circulant dans celui-ci, il tendra toujours à transmettre l'exhaustivité des éléments le constituant. Message à transmettre, message destiné à être compris par le récepteur, il évitera la description métaphysique et, par opposition, privilégiera la description physique, la description de faits palpables, au moins observables, sinon perceptibles par l'auditoire. Enfin, il convient de signaler que la description du texte oral n'est pas nécessairement une description chronologique, une description qui se soumet à l'ordre d'apparition des faits dans la réalité. Le locuteur, dans une situation d'oralité faite de conversations

ou de dictionnaires de formes populaires, présentera souvent des événements qui lui imposeront un retour en arrière dans le but d'en présenter d'autres qui justifient et expliquent ceux-ci. Le cours des événements de la réalité n'est plus respecté. La description est toujours logique, mais elle n'est pas toujours chronologique et cela ne constitue ni une erreur au niveau du discours, ni un obstacle pour la compréhension de celui-ci. Il s'agit tout simplement d'un comportement caractéristique du locuteur en oralité.

Caractérisant le texte de style oral, nécessaire à la production de celui-ci dans une civilisation de l'oralité, la description sera nécessairement constitutive du texte écrit de l'écrivain d'origine mandingue. Ici aussi, comme nous l'avons fait remarquer à propos du dialogue, la description sera permanente si l'auteur traite ou s'inspire seulement de son ethnique, l'homme vivant dans un rapport étroit avec les éléments de son environnement ethnique et éprouvant pour cela le besoin de les traduire au niveau du texte.

3.2. On a souvent signalé les différentes fonctions du texte de style oral dont les principales sont la fonction ludique et la fonction pédagogique. Il convient de préciser d'abord que si certains contes assument une fonction ludique, il n'en va pas de même pour le proverbe qui assume surtout une fonction pédagogique, les textes n'assument pas tous les mêmes fonctions, et ensuite, qu'en dehors de ces principales fonctions, tout texte de style oral assume au sein de l'ethnie dans laquelle il apparaît ou circule une ou plusieurs fonctions qui lui sont propres et qui constituent la raison et la justification de son apparition ou de sa circulation dans l'ethnie considérée. Selon le type de texte, la fonction sera manifeste ou latente, c'est-à-dire qu'elle sera inscrite et explicitée dans le corps du texte, ou qu'elle s'en dégagera de manière implicite sans y être inscrite. Ainsi et puisque nous traitons du domaine mandingue, le conte populaire bambara indique à la fin du texte, de manière claire et précise, l'impact qu'il souhaiterait avoir sur l'auditoire à travers la fonction qu'il prétend assumer. Par contre, le proverbe, traduction sur le plan linguistique d'une observation répétée, assume une fonction pédagogique latente qui s'en déduit de manière implicite. La fonctionnalité du texte de style oral est nécessaire et indispensable dans le processus de la communication. Elle est permanente.

Il est clair que l'écrivain d'origine mandingue imprégné de sa culture peut être tenté de faire apparaître cette fonctionnalité au niveau de son texte français en le rendant fonctionnel, en lui faisant assumer un rôle au sein des lecteurs, enfin en cherchant à influencer ceux-ci dans un sens ou dans un autre.

4. CONCLUSION

A travers un ensemble d'hypothèses, on vient de présenter dans ces quelques pages certains traits caractéristiques de la langue et des textes en oralité mandingue susceptibles d'apparaître dans les écrits africains d'expression française.

S'inscrivant dans le cadre général de l'étude du français en Afrique et dans celui particulier de la recherche des traits d'oralité dans ce français, ce petit article constitue une ébauche et une seule des deux faces du travail qui mettrait à jour les traits d'oralité recherchés, la seconde étant la vérification, au sein du français des auteurs d'origine mandingue, des quelques hypothèses ici formulées. L'étude des deux faces devrait d'ailleurs se faire de manière simultanée, mise à jour des traits caractéristiques de l'oralité au sein de la langue et du texte africains, recherche de ces mêmes traits au sein du français d'Afrique Noire, en tenant compte du fait que l'interpénétration des deux traditions orale et scripturale des civilisations ici concernées peut engendrer de nouveaux traits qui ne relèvent ni de l'une ni de l'autre.

On peut se permettre de conclure ces quelques pages avec optimisme en notant que l'état actuel des connaissances sur l'usage du français dans les romans africains montre déjà de nombreux traits d'oralité influençant la langue française classique et traditionnelle. Le roman du Malinké Ahmadou KOUROUMA, "Les soleils des indépendances", en est un exemple vivant. Véritable représentation descriptive de la société mandingue du Nord de la Côte-d'Ivoire, dialogue permanent entre un homme et son ethnie, doté en cela de nombreuses fonctions éducatives et de règles de conduite, ce texte est constitué d'énoncés soumis à une indéniable structure rythmique où la répétition

est érigée en règle d'écriture et où les traductions de termes mandingues, à commencer par le titre de l'ouvrage, sont fréquentes.

Nazam HALLAOUI

BIBLIOGRAPHIE

- G. CALAME-CRIAULE, Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon, Paris, Gallimard, 1965, 589 p.
- M. HOUIS, Anthropologie linguistique de l'Afrique noire, Paris, P.U.F., 1971, 232 p.
- M. HOUIS, "Oralité et scripturalité", pp. 12-26; dans Eléments de recherche sur les langues africaines, Paris, A.C.C.T., 1980, 140 p.
- M. HOUIS, "Le trajet du texte de style oral", dans Afrique et Langage, n° 17, 1982, pp. 36-48.
- A. KOUROUMA, "Les soleils des indépendances", Paris, Le Seuil, 1970, 207 p.
Mandenkan, Bulletin semestriel d'études linguistiques mandé, n° 1, 2, 3, 4, 1981-1982.
Recueil de littérature mandingue, Paris, A.C.C.T., 1980, 239 p.
- I. SKATTUM, Passion et poésie. Analyse stylistique d'un roman africain "Les soleils des indépendances" par Ahmadou KOUROUMA, Université d'Os1 1981, 236 p., XIV annexes.

L'INVENTAIRE DES PARTICULARITES LEXICALES DU FRANCAIS AU MALI :
 COMPTE RENDU DE LECTURE (1)

0. Le projet I.F.A. de l'A.E.L.I.A., placé sous l'égide de l'A.U.P.E.L.F. (2) vient de s'enrichir d'une nouvelle publication : l'Inventaire des particularités lexicales du français au Mali (I.F.M.). Le projet I.F.A., on le sait, aboutit à deux séries de publications distinctes (3) : d'une part, la suite de fascicules (4) constituant l'Inventaire Général qui synthétise le résultat de la recherche portant sur les particularités lexicales du français dans douze pays (5) d'Afrique noire dite francophone, d'autre part, des inventaires régionaux recensant et décrivant les particularismes lexicaux du français au niveau de chacun des pays concernés. Notons, cependant, que ces derniers ouvrages ne constituent pas la simple reprise séparée des données propres à un pays telles qu'elles figurent dans l'Inventaire Général. En réalité, les critères de sélection des entrées de la publication régionale sont sensiblement différents, à la fois moins restrictifs et moins contraignants, afin que chaque responsable de recherche puisse se sentir plus libre d'adapter sa description aux conditions sociolinguistiques propres au terrain d'observation. C'est ainsi, par exemple, que l'I.F.A. enregistre 989 entrées maliennes, alors que l'I.F.M. en compte 1205.

1. L'I.F.M. est donc le dixième lexique régional à voir le jour. A ce titre, il bénéficie d'une réflexion et d'une expérience accrues par rapport aux travaux précédents, et aussi - ce qui ne gêne rien - de moyens qui ont fait défaut aux publications antérieures. En effet, l'intérêt croissant porté au projet I.F.A. dans son ensemble a permis aux responsables de l'enquête malienne de recevoir, outre la subvention partielle de l'A.U.P.E.L.F., une aide à la publication provenant de l'A.E.L.I.A. et un appui du C.N.R.S., plus exactement de l'U.R.L. 9 (Nice) de l'Institut National de la Langue Française. En conséquence, l'I.F.M., réalisé sur compospère à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, est une publication imprimée, à la présentation soignée, agréable, aérée, aisée à consulter, très différente de celle des inventaires régionaux précédents, simplement ronéotés et de confection artisanale, faute de moyens suffisants. Il y a lieu de s'en réjouir et d'espérer

que la diffusion en sera largement assurée afin de répondre aux souhaits de linguistes désireux de se procurer ces ouvrages jusqu'à présent à tirage confidentiel.

Matériellement donc, l'I.F.M. se présente sous la forme d'un volume (format 21,5 x 17) de 273 pages, comportant :

- un Avant-propos, situant l'enquête malienne dans l'ensemble des travaux I.F.A.,
- une introduction de neuf pages,
- la liste des différents sigles et abréviations utilisés,
- 237 pages constituant l'Inventaire proprement dit,
- une importante bibliographie de 13 pages citant environ 250 titres.

2. A cette amélioration de la présentation, correspond une recherche évidente de la qualité quant au contenu. Ainsi, il nous apparaît que les spécialisations complémentaires des deux lexicographes responsables de l'I.F.M., A. QUEFFELEC, et F. JOUANNET, le premier (déjà auteur du Dictionnaire des particularités lexicales du français au Niger (6)), historien de la langue, le second, linguiste africaniste, ont eu une influence bénéfique sur l'entreprise commune. En effet, l'introduction même de l'ouvrage dépasse nettement la simple présentation du travail accompli pour brosser la toile de fond de la communication au Mali.

- La première partie trace brièvement mais avec précision un tableau de la situation sociolinguistique concernant les langues autochtones : liste, classification génétique, localisation, dialectes, évaluation du nombre de locuteurs, rapports interlinguistiques, fonctions imparties dans ce que à l'instar de C.B. BRANN, on pourrait appeler "*l'espace linguistique*" (7) malien.

- Dans une seconde partie est évoquée la situation du français dans le pays : fonctions et domaines, rapports avec les langues autochtones, en particulier avec le bambara qui, localement, a rang de langue majoritaire et dominante, rappel historique de la diffusion du français, évocation des variétés observées. C'est ainsi qu'est esquissé le "*ḡoroḡiḡon-naspa*" dit aussi

"*français-tirailou*" comme première attestation d'un français approximatif local, lié à l'armée mais plus ou moins semblable à celui que peuvent encore utiliser les quelques francophones analphabètes du Mali. Mais les auteurs affirment : "*Il n'existe pas au Mali de français populaire semblable à celui qu'on peut rencontrer en Côte-d'Ivoire*" (p. 14). Car la fonction véhiculaire exercée par le bambara, en permettant la communication interethnique, évite au français un processus de pidginisation. La langue reste donc d'acquisition scolaire et conserve sa référence normative. C'est pourquoi : "*L'on ne peut parler du français du Mali qui aurait une certaine autonomie, mais du français au Mali, présentant un certain nombre de particularités*" (p. 15).

- La troisième partie de l'introduction traite de ces particularités dont les auteurs disent qu'il s'agit d'"*écarts ... définis par rapport une norme de référence*" bien malaisée à définir ! "*Ce français de référence a donc été défini intuitivement d'après le sentiment linguistique des descripteurs*" qui se refusent, contrairement aux autres collaborateurs de l'I.F.A. "*à prendre pour ouvrage de référence censé représenter le français central, un quelconque dictionnaire français, fût-il de la qualité du Petit Robert.*"

En fait, la typologie des écarts présentée brièvement demeure, semble-t-il, celle de l'I.F.A. (fascicule 1, 1980, p. 51) : particularités lexématiques, particularités sémantiques, grammaticales ou diverses (connotation, fréquence, niveau ou état de langue...).

Sont exposés ensuite les critères de sélection, les sources du corpus, la présentation des articles de l'inventaire ainsi que, pour conclure, la finalité de l'ouvrage par explicitation du public visé.

Cette recherche de la qualité est tout à fait évidente, également dans la bibliographie qui souligne l'importance du travail de dépouillement effectué pour la constitution du corpus écrit. Les ouvrages consultés couvrent la période allant de 1830 (René CAILLIE) à nos jours. Ce sont des oeuvres littéraires d'écrivains maliens célèbres (AMPATE BA, BADIAN, D.T. NIAÏ Y. OUOLOGUEM...) ou moins connus, d'Européens ayant vécu au Mali (par exemple AMESSAKOUL AG TIDET, pseudonyme de R. RANDAU), des récits d'explorateurs, de comptes rendus de missions militaires, des travaux scientifiques divers portant sur la sociologie, l'ethnologie, la religion, l'histoire, la géographie etc. S'y ajoutent treize revues, journaux ou quotidiens locaux dont l'analyse

s'est poursuivie durant une période de six mois à deux ans. C'est ainsi que l'abondance de la collecte a été telle qu'il a été possible d'illustrer chaque article de l'I.F.M., pour chaque sous-unité de sens éventuelle, par au moins deux ou trois contextes, fort bien choisis et très éclairants.

3. Chaque article présente donc au lecteur, de façon systématique, les informations suivantes :

- l'entrée avec ses variantes orthographiques éventuelles : *ex.* : CADI, CADI, p. 59, ABARKA, ALBARKA, p. 21.

- lorsqu'il s'agit d'un emprunt, la prononciation usuelle est indiquée par la transcription phonétique en A.P.I. (alphabet phonétique international)

- De même sont éventuellement précisées des indications étymologiques, dans le cas de néologismes particuliers :

BILHARZIOSE, BILARZIOSE (du nom du médecin Bilharz qui a étudié cette maladie, en 1851, en Égypte).

AMENOKAL, AMENAKAL, AMENOKAAL, HAMENOKAL (du tamachek : "aman-okal" : le possesseur du pays").

ARMA (déformation sonnaï du mot arabe "rouma" : tireur fusilier, selon MARTY P., 1920, p. 7).

Lorsque plusieurs hypothèses concernant l'origine du mot ont été avancées, elles sont évoquées :

CRAM-CRAM ... (du maure selon VIGUIER P., p. 94, du colof, selon MAUNY R., 1952, p. 33).

- Vient ensuite l'identification grammaticale de la lexie :

CAPABLE (MON MARI EST) *loc. invar.*

- S'il s'agit de faune ou de flore, l'identification scientifique porte mention des terminologies différentes s'il y a variation entre certaines écoles :

BALANZAN ... (acacia alba, selon VIGUIER P., 1945, p. 87, faidherbia alba, selon EYRAUD R., 1979, p. 55).

- La définition est aussi brève et claire que possible. Il a cependant que, pour des realia maliennes, elle consiste en une description suivie d'un commentaire, lorsque cela est indispensable à la compréhension :

BANDIGUI ... : baguette en fer d'environ 15 cm., au bout pointu, servait à séparer les touffes de cheveux pour pouvoir faire des tresses aux formes géométriques. *Com.* : initialement, le bandigui était un piquant de porc mais de nos jours il est en métal.

- L'illustration est faite de citations nombreuses et tout à fait éclairantes, accompagnées pour les contextes écrits, de références précises renvoyant à la bibliographie et suivies de l'indication de la page :

"Les co-épouses échangent leurs enfants afin d'éviter toute rivalité fiévreuse entre eux." (DIABATE M. M., 1970, p. 35).

- L'article comporte également des précisions sur :

- l'emploi de la lexie : disponible / usuel / fréquent / rare ..., ou écrit.

- la localisation géographique de cet emploi,

- le type de locuteur qui l'utilise : intellectuels / jeunes / non-scolarisés / tous milieux ...

- la vie de la lexie : d'introduction récente / vieillie / en voie de disparition ...

- Sont ensuite indiqués les composés ou dérivés, les locutions auxquelles la lexie a pu donner naissance.

- Une remarque enfin peut apporter des indications sur quelques spécificités d'emploi :

BOWAL ... *Rem.* : le pluriel bowè n'est guère utilisé.

4. L'étude nous apparaît donc très complète et fort méthodique. Notre réticence viendrait peut-être des contextes oraux présentés... En l'absence de toute indication concernant la façon dont ils ont été recueillis (surtout n'est de façon très rapide, p. 17), nous serions tentée de croire qu'un certain nombre des exemples oraux fournis ont été forgés. Certes le procédé classique en lexicographie, en particulier lorsque l'auteur veut illustrer

des usages bien établis dans sa propre société, ce qui rend son sentiment linguistique tout à fait fiable. Il est bien plus difficile de forger des exemples qui ne paraissent pas quelque peu artificiels lorsqu'on n'a pas une longue pratique du terrain et de la communication locale (nous en avons, pour notre part, fait l'expérience à l'occasion de notre Inventaire voltaïque ...). Il est vrai, cependant, que l'équipe I.F.M. compte bon nombre de Maliens et que des Européens comme B. STEICHEN et J.M. LESCUTIER ont longuement séjourné au Mali ... Notre gêne vient donc probablement du fait que la majorité des lexies illustrées par des contextes oraux (même celles qui sont empruntées au bambara, langue mandé-nord très proche du point de vue lexical du dioula, langue à fonction de véhiculaire interethnique importante en Côte-d'Ivoire), pourraient apparaître dans des contextes oraux ivoiriens très usuels mais à collocation assez différente. Mais, nous l'avons vu supra, les auteurs nous précisent qu'au Mali, il n'y a pas de variété "populaire" de français telle que le "*français de Moussa ou français populaire ivoirien*". Cela est vrai également en ce qui concerne la Haute-Volta. Nous avons cependant retrouvé dans ce dernier pays une certaine influence exercée par le F.P.I., compte-tenu de l'abondance des travailleurs immigrés (en général pour une période relativement limitée) voltaïques en Côte-d'Ivoire. Ne pourrait-il en être de même pour les ressortissants maliens venus provisoirement chercher un emploi en Côte-d'Ivoire où ils constituent le second des groupes d'immigrés ?

Par ailleurs, le nombre de lexies empruntées aux langues locales (particulièrement au bambara), par exemple 32 entrées sur les 90 de la seule lettre T, et figurant dans des contextes écrits, pose l'épineuse question entre "*emprunt*", "*citation*" et "*xénisme*", abordée avec une grande rigueur par G. NDIAYE-CORREARD et J. SCHMIDT (8). En fait, seul peut-être un jury composé d'informateurs non-Maliens mais vivant dans le pays depuis un certain temps, pourrait permettre de vérifier si le terme emprunté et qui, bien évidemment, est connu de tout bambaraphone, est largement utilisé par les résidents locaux ne parlant pas bambara, c'est-à-dire s'il s'agit d'un emprunt intégré au français local.

Il nous reste à faire encore quelques petites remarques ponctuelles : *RIZ AU GRAS* ne nous semble guère constituer un particularisme malien mais plutôt une appellation culinaire bien française. Nous en trouvons la

recette dans G. MATHIOT "*Je sais cuisiner*" (Paris, Albin Michel, 1932, 1959, 1965, p. 463), manuel "*qui est un simple livre de cuisine familiale française*" ... Sans doute, l'équipe I.F.M. ne comptait-elle pas d'élément féminin !

De même, *MERENGUE, danse qui nous vient des Antilles*, est une appellation largement répandue par les orchestres afro-cubains, tant en France qu'ailleurs.

Enfin, *KOUTOUKOU*, terme emprunté au baoulé de Côte-d'Ivoire risque fort, compte-tenu de son origine, d'être un alcool de vin de palme importé de Côte-d'Ivoire (même si le processus de distillation a été, selon nos informateurs du Togo et du Bénin, introduit en Afrique par un ancien tirailleur appelé SODABI qui, au Togo, a laissé son nom à cette boisson fortement alcoolisée).

Mais il s'agit là de détails et il serait surprenant qu'une entreprise lexicographique de cette importance échappe à ce genre de reproche léger. En ce qui nous concerne, nous tenons l'I.F.M. pour un ouvrage tout à fait remarquable et de lecture passionnante et nous serions heureuse que ce compte rendu donne à de nombreuses personnes l'envie d'en prendre connaissance. Pour une fois, cela est possible puisque l'édition n'est pas confidentielle et réservée aux seuls spécialistes. Comme nous le soulignons au début de cet article, il y a lieu de s'en réjouir.

Suzanne LAFAGE

NOTES

- (1) Groupe de travail I.F.M. de l'A.E.L.I.A., sous la direction de A. QUEFFELEC et F. JOUANNET, avec la collaboration de J. DIARRA, L. SIDIBE, J.-M. LESCUTIER, K. SISSOKO, M. CISSE, B. STEICHEN, Inventaire des particularités lexicales du français au Mali, A.U.P.E.L.F. / A.E.L.I.A. / C.N.R.S., Institut National de la Langue Française, U.R.L.9, Université de Nice, I.S.B.N. 2-904147-004, 273 p., avant-propos, introduction (pp. 9-18), Bibliographie (pp. 259-271), 1982.
- (2) Sigles utilisés :
 I.F.A. : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire.*
 I.F.M. : *Inventaire des particularités lexicales du français au Mali.*
 A.E.L.I.A. : *Association des Etudes Lexicales Interculturelles Africaines.*
 A.U.P.E.L.F. : *Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue française.*
 F.P.I. : *Français populaire ivoirien.*
- (3) Voir Bull. O.F.C.A.N., n° 1, 1980, pp. 41-60, 116-118 ; n° 2, 1981, pp. 107-113, 132 ; n° 3, 1982, pp. 93-107.
- (4) Equipe I.F.A. de l'A.E.L.I.A. : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, A.U.P.E.L.F. / A.C.C.T. :
 1er volume, 1980, 130 p. (A-B)
 2ème volume, 1981, 146 p. (C-F)
 3ème volume, 1982, 204 p. (G-O)
- (5) Bénin, Cameroun, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Zaïre.
- (6) A. QUEFFELEC, Dictionnaire des particularités lexicales du français au Niger, Dakar, C.L.A.D., 1978.
- (7) Cf. article de C.B. BRANN dans ce même numéro.
- (8) G. N'DIAYE-CORREARD, J. SCHMIDT, Le français au Sénégal : enquête lexicale, publication du département de Linguistique Générale et de Linguistique Africaine de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dakar, 3 tomes, 1979.

2

ASPECTS

PSYCHOLINGUISTIQUE

ESQUISSE DE QUELQUES TRAITS MORPHOSYNTAXIQUES
DU SYSTEME VERBAL DANS UN IDIOLECTE RELEVANT
DU FRANCAIS POPULAIRE D'ABIDJAN (1)

0. A partir d'une observation longitudinale (2) individuelle ayant trait à la morphosyntaxe du verbe, rendre compte de l'évolution d'une variété basilectale (3) relevant du français populaire d'Abidjan (F.P.A.) et ceci dans le cas d'un changement de l'environnement socioculturel du locuteur, voilà l'objectif de la recherche dans laquelle nous sommes engagé.

Le cadre du présent article est doublement limité puisque, d'une part, de l'itinéraire envisagé, nous ne retenons ici que le point de départ la première étape de la courbe évolutive, d'autre part, de la coupe transversale initiale, nous ne décrivons que certains aspects, quelques particularités morphosyntaxiques du système verbal qui, selon nous, caractérise l'idiolecte du sujet étudié. Nous réservons pour d'autres publications éventuelles un examen complet du processus d'évolution, voire une analyse globale du système au point d'origine.

1. STAGNATION VS EVOLUTION

Celui qui s'assigne pour tâche de décrire l'évolution d'un phénomène doit rendre compte de ce dernier en son point de départ afin de fixer des éléments, d'examiner des relations, de tracer un cadre de référence sur lequel se fonder et à partir duquel étudier les changements.

Il est cependant évident que le point zéro, certainement accessible lorsqu'on envisage l'acquisition de la langue maternelle ne l'est guère dès que l'on considère l'acquisition non-guidée d'une langue non-maternelle, l'enquête intervenant in media res et non à l'origine du processus.

Le stade dont nous rendrons compte renvoie à la première coupe synchronique pratiquée, c'est-à-dire au point origine de notre enquête.

Il s'agit de décrire un stade de relative *stagnation* : le locuteur, disposant d'une variété de français qui suffit à des besoins communicatifs restreints, ne juge pas utile d'améliorer sa performance (cf. LAFAGE, 1976). Des concepts comme ceux de *barrière* (écologique, éthologique ... cf. WHINNON, 1971) et de *distance* (sociale, psychologique ... cf. SCHUMANN, 1975) justifient, semble-t-il, le blocage du processus évolutif.

L'*évolution* reprend dans le cas où le locuteur éprouve des besoins impérieux de communication plus étendue et/ou d'intégration, à la suite d'un changement de l'environnement socioculturel (perméabilité des "*barrières*", réduction des "*distances*" ...). Si la norme est absente, se déclenche le processus de créolisation ; si elle est présente, l'évolution s'opère dans sa direction, comme on peut l'observer lors de l'apprentissage scolaire (acquisition guidée). Dans le cas présent, décrit infra, où le changement de l'environnement est radical (rupture des "*barrières*", annulation des "*distances*" ...) nous avons jugé utile de donner à ce processus, qui semble remettre en oeuvre des stratégies propres à la langue maternelle, le nom de "*réactivation*" (4).

Une approche de la personnalité de notre locuteur est indispensable, permettant notamment d'illustrer le passage de la période de stagnation à celle de réactivation.

Le sujet observé A. O. est une jeune femme d'une trentaine d'années, de nationalité togolaise (ethnie tem, désignée par l'administration sous l'appellation de Kotokoli (5)). Elle s'est installée à Abidjan au début de 1978, dans un quartier de banlieue où elle tient un "*maquis*" (6). En décembre 1980, elle rencontre un jeune instituteur français, se met en ménage avec lui et ne fréquente plus, désormais, que des Européens ou quelques Africains cultivés.

Le répertoire verbal de A. O. comporte, outre sa langue maternelle, le tem, le haoussa (à fonction véhiculaire dans le nord du Togo), le dioula taboussikan (à fonction véhiculaire dans le sud de la Côte-d'Ivoire), le mina (à fonction véhiculaire dans le sud du Togo), l'ashanti (Ghana) et quelques bribes de mooré, de bambara, de malinké (assez bien compris).

A. O. est analphabète. Cependant la vie à Abidjan et le métier exercé l'ont conduite à pratiquer la variété locale très approximative, à fonction de véhiculaire interethnique chez les peu ou non-scolarisés (variété que nous nommerons ici F.P.A. : "*français populaire d'Abidjan*"). Elle la comprend fort bien mais la parle (avec aisance) d'une façon qui n'est pas absolument conforme à la variété usitée par des locuteurs abidjanais.

Le tableau 1 présente de manière succincte et schématique les différences entre la période achevée (avant décembre 1980) caractérisant la stagnation que nous allons évoquer dans le présent article et la période en cours (après décembre 1980) dont nous ne parlerons pas ici mais qui est notre actuel sujet d'étude.

		décembre 80		période en cours	
		période achevée		omniprésente	
norme		pratiquement absente		faible	
distance sociale		forte		faible	
SCHUMANN, 1976		psychologique			
besoins langagiers		modestes rudimentaires utilitaires		plus ambitieux plus élaborés parfois "gratuits"	
fonctions de communication		surtout référentielle parfois conative, expressive		en expansion parfois métalinguistique poétique, voire ludique	
JAKOBSON, 1963		simple communication		identification sociale	
fonctions sociales		indifférence au "bon usage" "encoding / decoding"		désir de la "nature command" "ethical code"	
JOOS, 1971		instrumentale		intégrative	
"orientation"		restrictive basilarque		élaborative/conformative méso/acholarque	
MEISEL, 1981					
STAUBLE, 1977					

2. LE SYSTEME VERBAL

"En linguistique structurale, écrit DUBOIS (1973), le verbe est un constituant du syntagme verbal dont il est la tête". Pour les générativistes le symbole V prend également une place majeure dans la réécriture de SV. En grammaire traditionnelle, il a charge d'exprimer le procès et dans la récente pragmatique linguistique, il est au coeur de l'acte de parole.

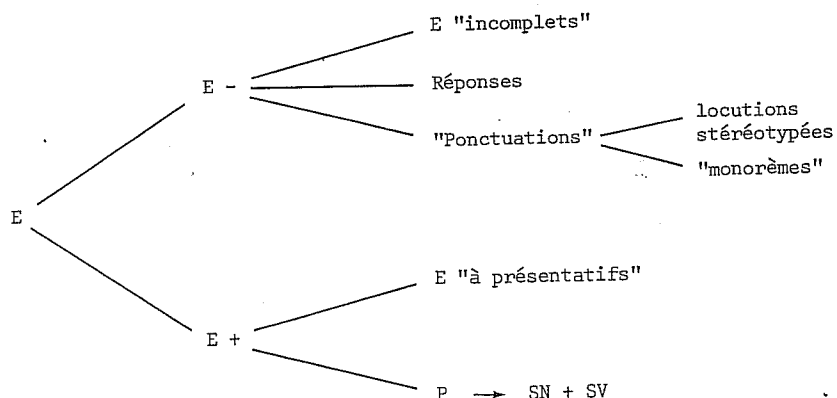
Cette centralité, qui fait sans doute tout l'intérêt d'une étude portant sur le verbe (désormais V), est également source de difficultés. Il y a certes le danger de "déborder du sujet", danger auquel nous n'avons pas échappé (même s'il ne nous a pas échappé) puisque, par exemple, nous avons envisagé l'étude des énoncés incomplets. Il y a aussi le problème épineux du choix de l'outil linguistique.

Pour cette première approche, l'instrument heuristique pour lequel nous avons généralement opté est la grammaire générative et transformationnelle, adhésion peut-être toute provisoire ...

Parler de système verbal à propos de l'idiolecte étudié et considéré au stade initial, est, on le verra, assez hasardeux. En effet, il faut se garder de généraliser trop rapidement quant au caractère systématique ou non du parler de notre informatrice. Nous pourrions, en fait, dans le cas qui nous intéresse, repérer des secteurs obéissant à une relative systématisation et d'autres, certainement plus nombreux, totalement asystématiques.

Nous allons donc tenter de rendre compte, en travaillant en synchronie, du degré de systémativité de la variété acquise à son stade de stagnation selon le schéma ci-dessous :

TABLEAU 2



En un premier temps, en effet, il nous a paru digne d'intérêt de distinguer dans les énoncés (E) constituant notre corpus, deux sous-ensembles : celui des énoncés incomplets (E -) et celui des énoncés complets (E +).

Les différents ouvrages consultés montrent que { E - } est le plus souvent négligé, peut-être parce qu'il apparaît comme peu ou non-linguistique, alors qu'il est patent que les énoncés de ce groupe véhiculent l'information tout autant que ceux qui sont complets. De surcroît, ils constituent à eux seuls plus de la moitié de l'ensemble et sont donc assez représentatifs de la manière de parler du sujet.

Pour étudier { E - }, il nous fallait un corpus "total" différent - car plus ample - de celui que l'on constitue d'ordinaire, présentant une suite d'énoncés généralement provoqués et accompagnés de leur glose ; aussi avons nous préféré saisir de la parole en action, lors de conversations prises sur le vif.

Considérons, par exemple, l'échange verbal qui suit, les interlocuteurs étant A. O., son compagnon (C) et l'enquêteur (E).

- C : *Tu as préparé quoi aujourd'hui ?*
- (1) A. O. : [dyri avək pwasō]
Du riz avec du poisson
- (2) : [pa mal hē] (+ inton. interr.)
Pas mal, hein ?
- C : (désignant une feuille sur la table)
Qu'est-ce que c'est ?
- (3) A. O. : [se faktyr pur linersi]
C'est la facture pour l'"Energie"
- (4) [ʒə truve lyi dizər]
Je l'ai trouvée à dix heures
- C : *Merci. Tu as bien travaillé ?*
- (5) A. O. : [sa nō vjə]
Ca, mon vieux ...
- (6) [nəvər ʒə va o marse]
A neuf heures, je suis allée au marché ...
- (7) [epi dizər ʒə rātre pur prepare]
Et puis à dix heures je suis rentrée pour préparer (le repas)
(se tournant vers E)
- (8) [kestybwa] (+ inton. interr.)
Qu'est-ce que tu bois ?
- (9) [poze ə pe]
Assieds toi un peu ...
- E : *Un coca, si tu veux ...*
- A. O. : (visage contrarié, geste d'agacement, regard vers la cuisine)
- (10) [boj la]
(part à la cuisine, en ramène des glaçons)
- (11) [vwala la glas]
Voilà la glace !
- (12) [mekoka se fini]
Mais il n'y a plus de coca !

A partir de cette séquence dialoguée, nous pouvons distinguer, pour { E - } :

a) des énoncés incomplets, stricto sensu (cf. LYONS, 1970), comme par exemple (2), (5), (10). En général, les amputations n'oblitérent pas le contenu informatif du message, car des éléments compensateurs para et/ou extralinguistiques, viennent pallier le non-dit.

b) des réponses, dont (1) fournit une occurrence. En situation vécue (par opposition à une situation inauthentique, comme par exemple celle qu'on peut rencontrer en milieu scolaire), le locuteur fait spontanément l'économie d'une partie de l'énoncé, lorsqu'il répond à une question. Lors de l'analyse, nous avons distingué les réponses en fonction de l'interrogation totale/partielle.

c) des "ponctuations". Outre les "locutions stéréotypées qui ponctuent en quelque sorte le discours" (MANESSY, 1980), du genre de l'énoncé (5), nous avons relevé également des énoncés monorèmes (cf. BAYLON et FABRE, 1973), qui jalonnent, eux, le discours de l'autre et sont comme des marques de l'attention portée à ce qu'il dit.

Nous n'insisterons pas davantage ici sur l'étude de { E - }, faute de place, car cela nous imposerait de rendre compte de l'extralinguistique (praxis, mimogestualité ...), du paralinguistique (particulièrement de l'intonation), du "transphrastique", etc. (Pour l'intonation, cf. LESCUTIER, 1982).

En revanche, nous évoquerons plus longuement, dans la section suivante, les énoncés complets constituant { E + }.

3. LES ENONCES COMPLETS

On peut distinguer ici plusieurs types d'énoncés, correspondant à diverses structures de base.

3.1. Enoncés à présentatifs

Bon nombre d'énoncés peuvent être regroupés sous cette appellation. Nous appuyant sur un article de CHEVALIER (1969) qui étudie ce type

d'énoncés en français standard, nous avons pu recenser trois auxiliaires de prédication (VALDMAN, 1978, dit "auxiliaires présentatifs").

Le corpus qui suit, volontairement réduit, permet partiellement de mettre en évidence les différentes propriétés de ces auxiliaires, propriétés dont rend compte schématiquement le tableau 3 ci-dessous.

(1) [vwala la glas]	Voilà la glace
(2) [vwala lyi]	Le voilà, la voilà
(3) [vwala]	Voilà
(4) [ʒɔrdʒi ja bɔ pla]	Aujourd'hui il y a un bon plat
(5) [avəj apakurā]	Avant il n'y avait pas de courant
(6) [jamwa epi fāta]	Il y a / avait moi et Fanta
(7) [jakwa] (+ inton. interr.)	Il y a quoi ?
(8) [se brizyr]	C'est de la brisure
(9) [se lwē tro]	C'est trop (très) loin
(10) [se pa brizyr] (+ inton. interr.)	Ce n'est pas de la brisure ?

TABLEAU 3

	vwala	ja	se
+ variable	-	-	-
Près + SN	+	+	+
SN → Pr tonique	+	+	+
Près + ∅	+	-	-
T Neg	-	+	+
T Interr	-	+	+

Près = présentatif

SN = syntagme nominal

Pr = pronom

T = transformation

Les zones hachurées soulignent, à titre indicatif, les différences avec le français standard. Si système il y a, la tendance est ici à la simplicité.

(2) GV avec V

Un essai d'application des différentes règles de réécriture (CORNE, 1977, pour le créole) est ici assez déroutant. Nous avons cependant tenté de dégager certaines régularités, mais le bilan est peu fructueux. Nous n'évoquons ici, à titre d'exemple, que le cas des "V transito-datifs" (VALDMAN, 1978).

La séquence la plus fréquente notée en surface est :

GV → V + SN Prép + SN
 1 2 3

avec effacement de la préposition (Prép → ∅) :

[fo ty done zā sō dyri] (Il) faut (que) tu donnes (à) Jean son riz
 [fo sō va done tajertisy pur leoni] (Il) faut (que) j'aille donner (au) tailleur le tissu de Léonie

Mais on trouve aussi Prép apparaissant (en général Prép → [pur], une seule occurrence de Prép → [a]) la séquence 1.3.2.

[fo ty done dyri pur bōj la] (Il) faut (que) tu donnes du riz au boy
 [fo ty done sō larzā a leoni] (Il) faut (que) tu donnes son argent à Léonie

Cette "hésitation" concernant les transito-datifs de transaction semble diminuer avec ceux de communication (pour cette distinction, cf. CORNE, VALDMAN, opus cit.) pour lesquels on trouve généralement la séquence 1.2.3. avec Prép → ∅.

Par exemple :

[bōj i demāde sō patrō kəl er] Le boy demande (à) son patron quelle heure (l'heure à son patron)
 [patrō i di bōj / i na ka parti] Le patron dit (au) boy (qu')il n'a qu'à partir (de partir)

3.2.2. Morphologie du verbe

À propos du F.P.A., J.L. HATTIGER (1980) écrit : "Le verbe apparaît sous une forme réduite qui est celle de l'infinitif, du participe passé ou de l'impératif" et il cite à l'appui de sa remarque les exemples "prone" prendre, "kuri" courir, "parti" partir.

Avant d'examiner si les formes utilisées par A. O. peuvent répondre à une telle généralisation, il convient de signaler deux phénomènes dignes d'intérêt, relatifs (1) au nom et au verbe (2) à l'adjectif et au verbe :

(1) La comparaison des énoncés :

[i fo ty prepare la dyri] [tō prepare la vjād i dyre tro]
 (Il) faut (que) tu prépares le riz "ton préparer la viande" il dure trop
 (tu mets trop longtemps à préparer la viande)

montre que la distinction n'est pas toujours aisée entre N et V.

Plus troublant encore est l'emploi prédicatif du nom dans des énoncés comme :

[sō bezwē mi l frā] J'ai besoin (de) mille francs
 [nu mwajē pa uvri] Nous ne pouvons pas ouvrir

(2) Semble également poser problème la confrontation d'énoncés comme :

[sō prepare] [sō kōtā]
 Je fais la cuisine Je suis contente
 [sō prepare dyri] [sō kōtā dyri]
 Je prépare du riz J'aime le riz
 [sō va prepare] [sō va kōtā]
 Je vais faire la cuisine Je vais être contente
 [sō prepare pa] [sō kōtā pa]
 Je ne fais pas la cuisine Je ne suis pas contente
 [sō prepare pa neskargo] [sō kōtā pa neskargo]
 Je ne prépare pas les escargots Je n'aime pas les escargots

mais la classe des adjectifs du type kōtā semble très réduite, de plus la coexistence de (cf. supra (1) GV avec copule : ∅)

[togo nu kōtā etjen] [togo nu se kōtā etjen]

montre la validité de l'hypothèse Cop ∅, vérifiée dans les énoncés qui apparaissent lors de la réactivation de l'apprentissage, comme :

[sō sɔi kōtā] Je suis contente

Pour ce qui est de la *forme réduite*, nous constatons (tout comme le fait MANESSY, 1979 a), à partir du corpus même d'Hattiger, o.c.) que les formes du verbe utilisées par A. O. ne répondent pas toujours à cette généralisation. Le tableau suivant n° 4 (GOUGENHEIM et al., 1967, nous nous sommes arrêté à la fréquence N : 250) montre certes qu'il existe chez le locuteur une tendance à recourir à une forme "omnibus".

TABLEAU 4

n° d'ordre	N	V	Formes en S1		
1	14083	être			
2	11552	avoir			
19	3174	faire	fe	fer	
28	2391	dire	di		
34	1876	aller	va		
43	1439	voir	vva		
45	1432	savoir	kone		
55	1131	pouvoir	puve		
59	1001	falloir	fo		
64	881	vouloir	vule		
76	613	venir	vjē	veni	
77	608	prendre	prā	prād	pri
79	568	arriver	rive		
81	555	croire	krwa		
85	530	mettre	met	mi	
86	483	passer	pase		
90	472	devoir	dwa		
96	447	parler	parle		
100	439	trouver	truve		
105	426	donner	done		
115	393	comprendre	kōpra	kōprād	kōpri
131	316	connaître	kone		
139	305	partir	parti		
144	291	demander	demād	demāde	
147	281	tenir	tjē	teni	
151	267	aimer	eme		
154	258	penser	pās	pāse	

Mais, assez souvent également, deux ou trois formes - variantes libres - sont en compétition. La "e deletion", analysée par CORNE (1977), si elle se produit quelquefois, n'a, dans la période de stagnation, aucune pertinence.

Remarquons encore que :

- le statut des deux verbes de plus haute fréquence "être" (N = 14083) et "avoir" (N = 11552) est double. En tant que copule "être", on l'a vu, se réalise [se] ou \emptyset : nous ne trouvons pas de formes en surface pour "être" ou "avoir" jouant le rôle d'auxiliaires de temps. Pour exprimer l'existence, la résidence ou la possession - là où un locuteur de français standard pourrait recourir à "être" ou à "avoir", verbes sémantiquement pleins - A. O. utilise respectivement [bite] "habiter", [reste] "rester", [travaje] "travailler", [gane] "gagner".

- le constat établi à propos des verbes fréquents est également valable pour les verbes "disponibles", par exemple : [prepare] "préparer, faire la cuisine", [buji] "bouillir, faire cuire", [grije] "griller, faire frire", [servi] "servir" pour le champ de la préparation culinaire et de la restauration.

- un cas limite d'abondances de formes est celui de verbes comme [samze] "s'amuser", [səməfu] "s'en foutre" étudiés dans notre mémoire sous le titre "pronominaux" à partir de "s'appeler" réalisé : tapel, tapole, sapel, sapole ...

3.2.3. Réécriture de AUX

En ce qui concerne l'auxiliaire (Aux), au sens que lui donnent les générativistes (voir par exemple CHOMSKY, 1957) nous examinerons ses constituants : personne (Pe) et nombre (No), puis temps (T), mode (M) et aspect (A).

(1) Pe + No

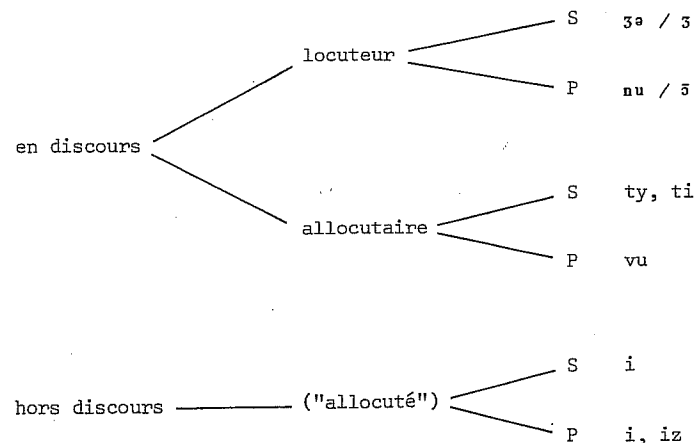
La combinaison des constituants Pe et No aboutit aux réalisations de surface qu'on appellera *particules préverbales* (ppV) plutôt que pronoms (BENVENISTE, 1966).

Si l'on admet avec SCHOGT (1968) que "là où le syncrétisme menace l'existence d'une catégorie de sens, le système peut sauver la catégorie en déplaçant la charge d'information vers d'autres éléments morphologiques", on constate qu'ici ppV va assurer l'information que la forme verbale ne fournit pas.

[mwa ʒə prepare b5 futu]	Moi je prépare (du) bon foutou (7)
[ʒ prepare b5 la sos]	On prépare (de) la bonne sauce
[togo i prepare pa atjeke]	Au Togo, on ne prépare pas l'attiéké (8)

On trouve ici (cf. tableau 5) le seul système qui soit à peu près cohérent et complet. L'arbre qui suit se propose de visualiser le système des ppV en fonction d'une triple opposition : - en discours versus hors discours, - locuteurs versus allocutaires, - singulier versus pluriel.

TABLEAU 5 .



Les énoncés suivants fournissent des occurrences des formes pronominales utilisées.

(1) [ʒə kone grunsi ɛpe]	Je connais un peu le gourounsi
(2) [ʒafte b5 pwas5]	J'ai acheté du bon poisson.

(3) [nu va prepare b5 la sos]	On va préparer de la bonne sauce
(4) [ʒokode ʒ truve tisɔ mwɛ ser]	A Sokodé, on trouvait du tissu moins cher (pas cher)
(5) [ty komase fatigue mwa]	Tu commences à me fatiguer
(6) [u ti va akor] (+ inton. interr.)	Où vas-tu encore ?
(7) [vu samɔzɛ bjɛ] (+ inton. interr.)	Vous vous amusez bien ?
(8) [boj la i dakor pa travaje dimās]	Le boy il n'est pas d'accord (pour) travailler (le) dimanche
(9) [adʒame zāfā i fatigue nu tro]	A Adjamé, les enfants, ils nous fatiguaient trop (beaucoup)
(10) [tutu la i gape zāfā ʒame]	Les prostituées, elles n'ont jamais d'enfants.

Comme le signale GUIRAUD (1969) à propos du français populaire, le ppV est un morphème amalgamé à la forme verbale : actuellement, A. O. qui apprend à lire, a d'énormes difficultés pour évacuer le proclitique i. Par exemple, le livre proposant :

Aminata lave la robe

le sujet décode - et découpe - ainsi :

aminata / ilav / larob

On constate également, phénomène quasi constant compte-tenu des circonstances de la profération, le rôle important de la situation extralinguistique et éventuellement du contexte linguistique qui peuvent "sauver" le genre et parfois même le nombre.

(2) T, M, A

Au stade de stagnation, aucune de ces catégories ne marque intimement la forme verbale qui ne présente pas de distinctions flexionnelles. Seules marques grammaticales, celle, temporelle, du futur, toujours périphrastique, avec l'auxiliaire [va], et celle, aspectuelle, de l'accompli (peu fréquente d'ailleurs) avec le segment postposé [sefini] :

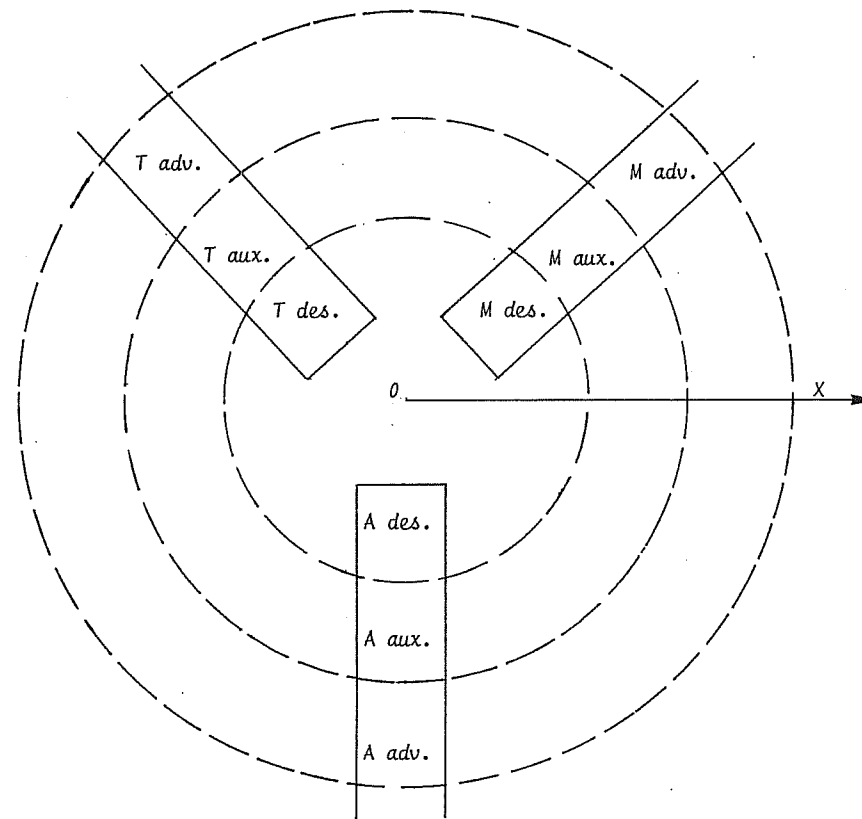
[ʒə prepare]	/	[ʒə va prepare]
[ʒə prepare]	/	[ʒə prepare sefini]

En interprétant très librement un schéma de ZEMB (1980), nous avons tenté de représenter par le diagramme qui suit, les moyens mis en oeuvre pour exprimer T, M, A. (Tableau 6, à la page suivante).

Le demi-axe centrifuge Ox passe du "plus grammatical" au "moins grammatical" et quitte ensuite le linguistique pour l'extralinguistique. Dans ce schéma heuristique, on admet qu'une distinction radicale est possible entre T, M, A représentés par des rectangles, tout comme on postule l'existence à l'état potentiel, de différents moyens d'expression, symbolisés par des cercles concentriques.

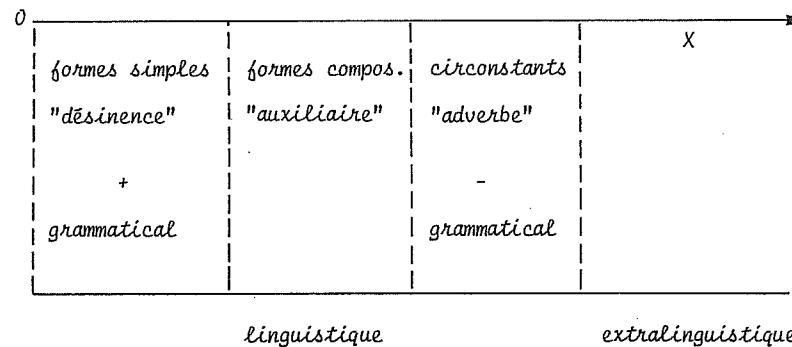
Nous constatons qu'au stade de stagnation, les secteurs exploités se situent à la périphérie : recours massif à l'extralinguistique et à la partie lexicale du linguistique, recours ponctuel aux auxiliaires. Il est permis de penser (et cela restera à démontrer clairement) que, dans la suite de notre recherche, concernant la réactivation de l'apprentissage, nous assisterons à un mouvement centripète, c'est-à-dire à un recours plus important aux auxiliaires, ainsi qu'à une utilisation, partielle sans doute, du procédé plus typiquement "grammatical" qu'est la flexion.

TABLEAU 6



T : temps
M : mode
A : aspect

des : désinence
aux : auxiliaire
adv : adverbe



4. CONCLUSION

Des expressions comme "stagnation" et "système" sont à relativiser. Ainsi dès la première section transversale, des tendances se font jour, témoignage d'hypothèses et de stratégies d'acquisition, parfois en direction de l'*acrolecte* via les *mésoclectes* inférieurs. A ces impulsions pro-actives se mêlent de nombreux secteurs de fossilisation, voire de régression (backsliding), processus compliquant singulièrement la tâche du chercheur. La tendance majeure en ce point de départ est néanmoins la stagnation : étant donné les besoins communicatifs restreints du locuteur, le caractère labile et souvent a-systématique des performances n'entrave jamais gravement l'intelligibilité de celles-ci, toujours préférées d'ailleurs en situation.

L'étude transversale semble nous autoriser à évoquer, à propos du parler de notre locuteur en décembre 1980, le processus de *pidginisation*. Pour vérifier cette assertion, nous nous appuyons sur les critères qui, selon HYMES (1971), caractérisent un tel processus défini comme suit : "*Pidginization is that complex process of sociolinguistic change comprising reduction in inner form, with convergence, in the context of restriction in use ... Pidginization is usually associated with simplification in outer-form.*" (9)

Parmi la gamme des fonctions en usage dans une langue naturelle "normale", la variété pratiquée par A. O. n'assume guère que la fonction dénotative, et ce dans des situations de communication fort limitées ; à peine peut-on évoquer les fonctions phatique, conative et expressive, les deux premières étant assumées par le véhiculaire dioula, de préférence, et la dernière par la langue maternelle : si le maintien - ou la prise ou la rupture - de contact ou l'action sur l'autre peuvent éventuellement s'opérer par le biais de cette variété, un tel recours est exceptionnel quand il s'agit d'exprimer le moi intime, l'affectivité profonde.

Pour ce qui est de la simplification, nous relevons des tendances qui rappellent les articles du "*catalogue sommaire*" proposé par MANESSY (1979 a) facilitant les opérations "*codiques*" (encoding / decoding, JOOS, 1971), elles ont pour effet la *fonctionnalisation* (MANESSY, 1975) de la

langue. Ce sont notamment "*la suppression des alternances morphophonologiques*", "*l'élimination de toute redondance grammaticale*", "*la grammaticalisation de l'ordre des mots*". On peut signaler également l'invariabilité, à quelques exceptions près, du lexème verbal. Notons enfin que la structure de l'énoncé est fixe, qu'il s'agisse d'un sujet et d'un prédicat, ou d'un actualisateur suivi de SN ou SN Prép. Le SN Prép ou l'Adv. assumant la fonction de complément circonstanciel est, lui, généralement détaché en tête de phrase.

Quant à la réduction de la forme interne, nous relevons ce que VALDMAN (1978) appelle la *translation*, certains radicaux étant multi-fonctionnels (Adj / V, N / V). Nous avons vu aussi que la "forme verbale" généralement unique peut servir pour les différents secteurs temporels. Le recours au "matériel grammatical" est extrêmement réduit : pas de désinences, peu d'auxiliaires, "*grammaticalisation du lexique*" (MANESSY, 1979 b).

Il paraît évident que le stade dont nous avons essayé de rendre compte ici n'est pas totalement "pur", dans la mesure où, au moment où nous pratiquions cette première coupe transversale, A. O. était installée dans un nouveau milieu, depuis seulement une dizaine de jours, il est vrai. Au plan sociolinguistique, la norme prestigieuse était donc présente, sous des aspects (registres) généralement peu soutenus (10) mais au plan psycholinguistique cette fois, il n'y avait guère à ce moment là d'intention marquée chez le sujet de s'intégrer à cette nouvelle communauté linguistique. C'est selon nous le facteur psychologique qui va devenir par la suite déterminant, le désir d'intégration naissant et s'amplifiant dans (et grâce à) un environnement qui sera pleinement favorable au locuteur.

Jean-Marie LESCUTIER

NOTES

- (1) J.-M. LESCUTIER, Etude longitudinale d'un basilecte relevant du français populaire d'Abidjan, Mémoire de D.E.A. sous la direction de G. MANESSY, Université de Nice, 83 p., ms., 1982. Sont annexés à ce document "L'étude transversale S1" (90 p., ms.) et un lexique des particularismes lexicaux employés par le locuteur (18 p., ms.).
- (2) Nous désignons ainsi une observation diachronique portant sur l'évolution d'un idiolecte, saisie à des étapes différentes et successives de l'interlangue selon la théorie des systèmes approximatifs de communication. Cf. MEISEL et al., 1981 : "A longitudinal study gives a description of linguistic performance at several points of time, analyzing changes which occur between point t_i and $t_i + 1$..."
- (3) Le basilecte, dans l'hypothèse d'un continuum linguistique rendant compte des différentes variétés de français utilisées en Côte-d'Ivoire (cf. LAFAGE, 1979), serait la variété la plus approximative, à fonction véhiculaire, caractérisant le groupe social des peu ou non-scolarisés. A propos d'A. O., il faudrait parler de variété basilectale puisqu'à propos de termes comme basilecte, mésoglecte, acrolecte, "it should be strongly emphasised that the entities thus referred to represent sectors of a continuum and should in no circumstances be reified as discrete objects (in the way that languages or dialects are traditionally reified)." (BICKERTON, 1975).
- (4) Réactivation est un terme emprunté au lexique spécialisé de la chimie, terme ainsi défini par le Petit Larousse : "action de faire réapparaître des propriétés, des phénomènes disparus."
- (5) Kotokoli est, en fait, l'appellation à connotation péjorative, donnée par une ethnie voisine, aux ressortissants tem.
- (6) Maquis (cf. I.F.A. : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, tome 3, G-0, 1982, p. 137) se définit en Côte-d'Ivoire comme "restaurant semi-clandestin où l'on consomme surtout du gibier (fourni par les braconniers)".
- (7) Foutou (cf. I.F.A., tome 2, C-F, 1981, p. 130) est défini en Côte-d'Ivoire comme : "plat composé de boulettes de pâte de banane-plantain, d'igname, de manioc ou de taro, accompagnées de différentes sauces : sauce claire, sauce arachide, sauce de gombo frais ou sê-chê".
- (8) Attiêkê (cf. I.F.A., tome 1, A-B, 1980, p. 88) est défini en Côte-d'Ivoire comme "sorte de couscous de manioc, constituant la base de l'alimentation dans le sud du pays".

- (9) Nous faisons nôtres les réserves émises par MANESSY (1979 a) à propos de cette définition : la convergence ne semble guère être pertinente ici, les termes exotiques étant peu nombreux dans la variété pratiquée par A. O. et se trouvant d'ailleurs intégrés au capital lexical de la variété acrolectale. En revanche, la simplification de la forme externe "paraît non seulement associée au processus de pidginisation, mais constitutive de celui-ci".
- (10) L'essentiel était à l'époque de pouvoir communiquer, de se comprendre, d'où le recours chez les interlocuteurs de A. O. à des versions simplifiées de français comme le F.P.A. stéréotypé, voire le "foreigner talk". Ce n'est qu'avec la suppression de la distance psychologique que les attitudes langagières changeront.

BIBLIOGRAPHIE

- C. BAYLON, P. FABRE, Grammaire systématique de la langue française, Coll. "Université, information et formation", Nathan, 1973.
- E. BENVENISTE, Problèmes de linguistique générale, Bibliothèque des Sciences Humaines, Gallimard, 1966.
- J.-C. CHEVALIER, "Exercices portant sur les présentatifs" dans Langue française, n° 1, février 1969, Larousse.
- N. CHOMSKY, Syntactic Structures, La Haye, Mouton, 1957.
- C. CORNE, Seychelles Creole Grammar, T.B.L., Verlag Günter Narr, Tübingen, 1977.
- J. DUBOIS et al., Dictionnaire de Linguistique, Larousse, 1973.
- G. GOUGENHEIM et al., L'élaboration du français fondamental 1er degré, Linguistique appliquée, Didier, 1967.
- P. GUIRAUD, Le français populaire, Coll. Que sais-je ?, n° 1172, P.U.F., 1969.
- J.-L. HATTIGER, Morphosyntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan, Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, ms., 1980.
- D. HYMES, Pidginization and creolization of languages, Cambridge University Press, 1971.
- R. JAKOBSON, Eléments de Linguistique Générale, Coll. "Arguments", éd. de Minuit, 1963.
- M. JOOS, Hypothèses as to the origin and modification of pidgin, Hymes ed., 1971.
- S. LAFAGE, Français parlé et écrit en pays éwé (sud Togo), I.L.A., Université d'Abidjan, 1976 et S.E.L.A.F., Paris, 1981.
- S. LAFAGE, "Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines / français de Côte-d'Ivoire", dans Le français moderne, n° spécial : le français en Afrique noire, n° 3, juin 1979.

- J.-M. LESCUTIER, "L'intonation du français et son enseignement en Afrique francophone", Mémoire de phonétique, I.L.A., 71 p. ms. et Bull. O.F.C.A.N., n° 3, 1982.
- J. LYONS, Linguistique Générale, Coll. Langue et Langage, Larousse, 1975.
- G. MANESSY, "Pidgin et creole : pidginisation et créolisation", dans Bulletin du Centre d'Etudes des plurilinguismes, I.D.E.R.I.C., Université de Nice, 1975.
 "Expansion fonctionnelle et évolution", dans Sprache und Geschichte in Afrika, Hamburg, 1979.
 "Simplification et simplicité", dans Travaux du Cercle de Linguistique de Nice, n° 1, Université de Nice, 1979.
- J.M. MEISEL et al., "On determining developmental stages in natural second language acquisition", dans Studies in Second Language Acquisition, vol. 3, printemps 81, n° 2, Indiana University, 1981.
- H.G. SCHOOT, "La dynamique du langage", dans Le Langage, Encyclopédie de la Pléiade, N.R.F., 1968.
- J.H. SCHUMANN, Second Language Acquisition, the pidginization hypothesis, Harvard University, 1975.
- A.M. STAUBLE, The process of decreolisation : a model for second language development, Los Angeles, U.C.L.A., ms., 1977.
- A. VALDMAN, Le créole, structure, statut et origine, I.D.E.R.I.C., Nice, Klincksieck, 1978.
- K. WHINNOM, Linguistic hybridization and the special case of pidgin and creoles, Hymes ed., 1971.
- J.M. ZEMB, "L'aspect, le mode et le temps", dans Recherches linguistiques, V, Université de Metz, Klincksieck, 1980.

NOTE SUR QUELQUES INCOMPREHENSIONS EN MATHÉMATIQUE
DUES AU CONTEXTE CULTUREL IVOIRIEN (1)

0. Avant d'aborder certains problèmes linguistiques, il convient de rappeler que la langue d'enseignement (le français), n'est pas en Côte-d'Ivoire la seule responsable des difficultés qu'éprouve l'élève ivoirien dans l'enseignement de la mathématique. D'autres facteurs, d'origine socio-culturelle, entrent en jeu, suscitent, tout problème de langue mis à part, de nouvelles difficultés et provoquent, surtout dans le cas où le professeur est étranger au pays (ce qui, jusqu'à présent, est fréquent) une double incompréhension : l'enfant ne comprend pas le discours du maître parce qu'il se déroule dans un univers qui lui est étranger et, réciproquement, il peut arriver que le professeur ne comprenne pas le discours de l'élève parce que celui-ci raisonne en fonction d'un contexte sociologique qui n'est pas celui de l'enseignant.

Quitte à enfoncer des portes ouvertes, nous voudrions ici, brièvement, illustrer cette situation.

1. L'UNIVERS SCOLAIRE

Pour l'élève ivoirien, l'école est un univers marginal et irréel. Marginal, parce qu'il n'y passe guère plus de 10 % de son temps au cours de l'année. Irréel parce qu'il doit s'y exprimer dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle et parce qu'il y apprend des choses qui n'ont parfois aucun rapport avec son véritable milieu, particulièrement en mathématique.

a) Le problème de l'inadéquation des manuels de mathématique est bien connu : ce n'est pas sans raisons que l'I.R.M.A. s'est attelé à la lourde tâche de rédiger de nouveaux manuels. Il faut pourtant en dire quelques mots, ne serait-ce que pour en tirer certaines conclusions.

Dans un manuel de 6ème, en usage en Côte-d'Ivoire, on trouve l'exercice suivant :

"Un fermier possède 12 vaches laitières de même race qui donnent chacune, en moyenne, 15 litres de lait par jour pendant les mois de Mars, Avril et Mai.

Avec 3 litres de ce lait, on obtient 0,45 litre de crème et 5 litres de cette crème fournissent 1,250 kg de beurre vendu 11,50 F le kg. Quelle somme le fermier retire-t-il de la vente du beurre produit pendant la période considérée ?".

Présenter cet exercice à un élève ivoirien, c'est, évidemment, le plonger dans un univers irréel. En effet, les rares vaches que l'on peut voir en Côte-d'Ivoire sont des vaches importées à titre expérimental et on n'en rencontre qu'en Basse Côte. L'enfant ivoirien connaît surtout le zébu et encore n'est-ce que dans le nord du pays que l'on rencontre des troupeaux. De plus, un paysan ivoirien considère qu'une bête est une "bonne laitière" s'il en tire deux litres de lait par jour. Comment un enfant, même s'il est du nord, peut-il imaginer qu'on puisse obtenir 15 litres de lait par vache et par jour ? (ne parlons pas du prix du beurre : 11,50 F !!).

Mais en même temps qu'on le plonge dans un univers qui est aberrant pour lui, on le sanctionne lorsqu'il aboutit à des résultats qui sont aberrants pour nous.

Dans cet univers où il doit trouver "normal" qu'une vache donne 15 litres de lait par jour, pourquoi s'étonnerait-il de trouver, comme solution d'un exercice, que la vitesse moyenne d'un cycliste est de 200 km/h ? En vertu de quels critères peut-il juger ce résultat "absurde" ?

En conclusion :

On ne peut guère exiger d'un jeune enfant qu'il fournisse des réponses "raisonnables" à l'intérieur d'un contexte qui lui paraît à lui, aberrant.

b) Bien entendu les professeurs chevronnés tentent d'adapter leurs exercices ou, du moins, essayent de choisir des exemples plus appropriés. Mais les problèmes restent quand même nombreux.

Choisit-il, pour illustrer la notion de relation, l'un de ces exercices que l'on trouve à la pelle et qui font intervenir des "relations familiales" ("être le frère de ...", "être le cousin de ..." etc.), il risque encore de déconcerter l'élève, s'il ne sait pas combien les systèmes de parenté en Afrique diffèrent de ceux d'Europe (2).

Veut-il être plus "neutre" encore et donner un exercice dans lequel n'interviennent que des couleurs ? Il doit savoir que le jeune Ivoirien ne connaît que trois couleurs (c'est-à-dire que, dans sa langue maternelle, seules, trois couleurs sont lexicalisées).

- le noir (qui est la couleur du charbon de bois),
- le blanc (qui est celle du ciel),
- le rouge (vraisemblablement parce que c'est la couleur du sang).

Ce qui fait que, paradoxalement, un jeune enfant ivoirien est incapable de décrire le drapeau de son pays, même dans sa langue maternelle ! (3).

Malgré sa bonne volonté, l'enseignant risque toujours (ici, comme ailleurs) de se trouver devant des réactions qu'il n'avait pas prévues, mieux : qui étaient imprévisibles. Témoin, cette anecdote que l'on pourrait intituler "Des images d'Epinal africaines" :

A l'occasion du Colloque Inter-IREM de Bangui, l'I.R.M.A. a proposé quelques tests au niveau du premier et du second cycle. Ceux concernant le premier cycle ont été repris dans le n° 6 de Σ (4) sous le titre "Raisonnement en 6ème : étude de quelques cheminements de réponse". Voici l'un de ces tests :

"Yao, Coulibaly et Mélédje habitent le même immeuble. Ils habitent le rez-de-chaussée, le premier et le deuxième étage. Ils exercent trois professions différentes : postier, gendarme, transporteur.

Je sais que :

- Yao occupe le rez-de-chaussée,
- le postier habite au-dessus de l'appartement de Mélédje,
- Mélédje n'est pas transporteur.

Qui est le gendarme et quel appartement occupe-t-il ?

Une difficulté que nous aurions dû prévoir est venue de l'utilisation du mot "rez-de-chaussée" inconnu de beaucoup d'élèves. Mais nous ne pouvions imaginer que des élèves "raisonneraient", non pas sur les données du problème, mais sur les noms que nous avons attribués aux trois personnages ! Or le fait que ces trois noms soient des noms venant de trois ethnies différentes a influencé certaines réponses. En effet :

"Yao" est un nom baoulé. Or beaucoup de Baoulé sont fonctionnaires. On a donc attribué à Yao la profession de "postier".

"Coulibaly" est un nom manding. Beaucoup de Manding sont commerçants. Donc Coulibaly est "transporteur".

"Mélédje" est un nom adiokrou. Il se trouve que les Adiokrou sont connus pour leurs traditions guerrières. Ce qui va parfaitement avec le rôle de "gendarme" !

On voit que "l'adaptation" d'exercices de mathématique au contexte culturel africain n'est peut-être pas aussi simple qu'on pouvait se l'imaginer ...

2. L'IMPLICITE CULTUREL

Considérons l'énoncé suivant, trouvé dans une copie d'élève (5) :
"Pour sarcler son champ de café, Yao est allé emprunter un sac de riz".

On peut imaginer la réaction d'un professeur de lettres français (surtout s'il est nouvellement venu de France) à la lecture de cette phrase : elle doit lui paraître illogique ("que vient faire le riz dans un champ de café ?"), donc inacceptable et on peut présumer qu'il sanctionnera l'auteur.

Le professeur ivoirien, par contre, la comprend parfaitement et la relation entre le champ de café et le sac de riz lui paraît claire.

Voici, vraisemblablement, les différentes étapes du raisonnement sous-jacent à l'énoncé :

- 1) Yao veut sarcler son champ de café.
- 2) Pour cela il lui faudra embaucher des ouvriers.
- 3) Ces ouvriers, il faudra les nourrir.
- 4) Donc Yao doit aller emprunter un sac de riz (6).

L'énoncé cité plus haut est un raccourci qui saute les étapes 2) 3) et 4). L'élève ivoirien, comme son professeur ivoirien, estime qu'il n'est pas nécessaire d'explicitier ces étapes (pour l'élève, le raisonnement se fait probablement au niveau de l'inconscient) pour l'excellente raison que dans leur milieu culturel commun il s'agit d'évidences, cela fait partie de la vie de tous les jours : si on ne le dit pas, c'est que cela va sans dire.

De là ce paradoxe : il se peut qu'un élève soit pénalisé par un professeur non-africain à cause de l'incapacité dans laquelle se trouve ce dernier de saisir les implicites dus à un contexte culturel qui n'est pas le sien !

3. DE QUELQUES DIFFICULTES D'ORIGINE LINGUISTIQUE

A côté des problèmes de langage qui sont en quelque sorte, inhérents à l'enseignement de la mathématique, la différence de structures entre la langue d'enseignement et la langue maternelle crée des problèmes supplémentaires à nos élèves africains francophones. Ce sont autant d'obstacles - souvent difficiles à surmonter - à la bonne compréhension de la mathématique. Ces problèmes sont étudiés depuis plusieurs années dans de nombreux Instituts spécialisés en pédagogie des mathématiques dans toute l'Afrique francophone : les divers colloques inter-IREM africains en sont le témoignage.

En ce qui concerne la Côte-d'Ivoire, les actions entreprises et les objectifs visés sont clairement exposés par Louis LAFAGE, animateur de

l'atelier "Mathématique, langue d'enseignement, langue maternelle" de l'I.R.M.A., dans une communication conjointe I.R.M.A./I.L.A. au colloque inter-IREM d'Abidjan (7). Dans la partie II de cette communication : "Remarques sur le processus de décodage chez l'enfant ivoirien dans la perspective d'une adaptation du langage mathématique à son univers conceptuel", Pascal D. KOKORA, Directeur de l'Institut de Linguistique Appliquée, note les points suivants :

- 1) Des difficultés internes du français sont à l'origine de l'incompréhension du langage mathématique.
- 2) L'incompréhension du langage mathématique peut être due à des glissements sémantiques résultant d'un usage local de la langue d'enseignement.
- 3) Les structures spécifiques des langues ivoiriennes peuvent créer des difficultés pour le décodage du langage mathématique.

La plus grande partie de ce qui va suivre sera consacrée à quelques aspects des points (1) et (3).

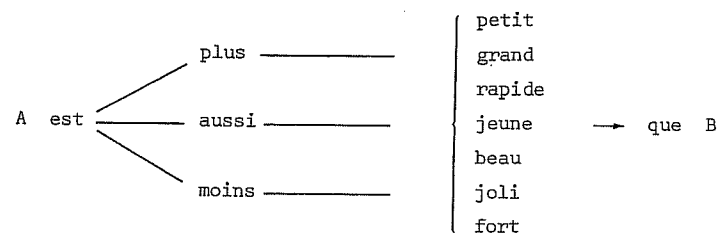
En ce qui concerne plus particulièrement le point (3), Pascal D. KOKORA illustre son propos par des exemples portant sur la comparaison. C'est cette notion fondamentale en mathématique qui sera l'objet de l'exposé ci-après.

A. LA NOTION DE COMPARAISON

1) En français, la comparaison s'exprime à l'aide des "comparatifs". On distingue :

- le comparatif de supériorité "plus ... que"
- le comparatif d'infériorité "moins ... que"
- le comparatif d'égalité "aussi ... que"
- "autant ... que"

Le schéma général d'un énoncé exprimant une comparaison en français est donc :

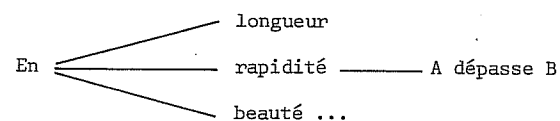


2) Il en va tout autrement dans la plupart des langues africaines. Ce qui suit, en tout cas, est valable pour les langues ivoiriennes ainsi que pour des langues centrafricaines telles que le sango.

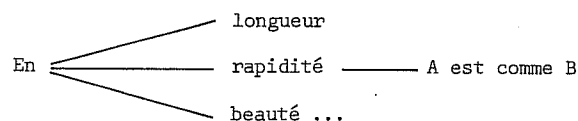
On constate que pour exprimer une comparaison dans ces langues

- on commence par indiquer le critère de comparaison (l'unité de "mesure" en quelque sorte) :
- âge - taille - rapidité etc.
- Ce critère étant affirmé, la comparaison s'effectue toujours en supériorité (ou en égalité).
- La supériorité s'exprime par la notion de dépassement.

On aura le schéma général :



et pour le comparatif d'égalité :



Une première constatation s'impose alors :

la comparaison ne se faisant jamais à l'aide d'un comparatif d'inégalité, l'expression "moins ... que" n'a d'équivalent dans aucune langue de Côte-d'Ivoire.

3) En mathématique la comparaison porte essentiellement sur les nombres. On utilise quatre relations de comparaison (en mathématique : relation d'ordre) :

..... être inférieur ou égal à (noté : \leq)
 être strictement inférieur à (noté : $<$)
 être supérieur ou égal à (noté : \geq)
 être strictement supérieur à (noté : $>$)

La relation privilégiée, celle dont on se sert le plus souvent, est la première (\leq).

Or, si l'on veut s'adapter à l'idée qu'ont les enfants de la comparaison, il semble que la notion de dépassement soit intuitivement mieux rendue par la quatrième forme ($>$).

On a émis l'hypothèse que les difficultés éprouvées par certains élèves dans la notion de relation d'ordre seraient dues, en partie, à l'utilisation de " \leq ".

Les quatre relations utilisées pour la comparaison des nombres ont un autre inconvénient : pour mieux indiquer que l'on compte la "valeur", la "taille" de deux nombres, on exprime les quatre symboles ci-dessus en utilisant les adjectifs "petit" (à la place de "inférieur") et "grand" (au lieu de "supérieur"). Or il se trouve que ces deux adjectifs ont une connotation sociologique dans le français populaire de Côte-d'Ivoire : ils expriment une notion d'importance sociale. "Un grand quelqu'un", c'est un notable ... Pour parler de la taille d'une personne, on utilise les adjectifs "long" et "court".

B. LES ADVERBES DE QUANTITE

ASSEZ : Il semble que cet adverbe ne soit pas compris n'ayant pas d'équivalent dans les langues locales.

"J'ai assez d'argent pour acheter le journal".

a été traduit sous la forme suivante :

"J'ai beaucoup d'argent, je peux acheter le journal".

Par contre l'adverbe de coordination AUSSI utilisé dans une phrase telle que :

"Mon frère est aussi venu à la fête".

a reçu une traduction correcte aussi bien en baoulé, qu'en bété et en dioula.

La conséquence de cet état de choses est claire :

- AUSSI étant compris
- ASSEZ ne l'étant pas
- les deux mots s'écrivant sous des formes voisines, on tend à les confondre. Il en est de même de AINSI.

TRES / TROP

Quand on dit "*C'est très cher*", cela signifie souvent "*C'est excessivement cher*" et l'on en tire la conclusion "*C'est trop cher*" (sous-entendu : pour moi).

Peut-être est-ce dû à ce type de glissements successifs, toujours est-il qu'en français populaire local c'est "*trop*"

"*C'est trop cher*" signifie "*C'est très cher*"

"*C'est moins cher*" signifie "*Ce n'est pas cher*"

"*C'est trop moins cher*" signifie "*C'est très bon marché*"

De plus, les deux mots se ressemblant beaucoup, il y a confusion entre les deux adverbes TRES et TROP.

AU MOINS / AU PLUS

La façon dont s'exprime la comparaison dans la plupart des langues africaines a une conséquence fort gênante pour l'enseignement en mathématique qui utilise fréquemment dans son discours les expressions "au moins" et "au plus".

Le comparatif d'infériorité "moins ... que" n'existant pas et la comparaison se faisant par le dépassement, les mots "moins", "plus" n'ont pas d'équivalent dans les langues locales. Ce qu'il faut en retenir, c'est que : aucune langue de Côte-d'Ivoire ne possède l'équivalent des expressions "au moins", "au plus". Les élèves, au début de leur apprentissage mathématique, n'ont tout simplement pas la possibilité de comprendre ces expressions. Et cette incompréhension peut durer : l'an dernier sur une classe de 2ème C de 46 élèves, une douzaine m'ont demandé s'il y avait une différence entre ces deux expressions et si oui, laquelle ! Par ailleurs, des collègues signalent le même problème en 1ère D, voire en Terminale. Il faut d'ailleurs avouer que le "bon usage" de ces deux expressions n'est pas facile et on peut se demander si de jeunes élèves français les manipulent et les comprennent aisément eux-mêmes.

En effet, aussi bizarre que cela paraisse, "au moins" est la négation de "moins de" et "au plus" celle de "plus de" :

Considérons les trois énoncés suivants :

- (1) *il gagne moins de 100 000 F par mois.*
- (2) *il gagne (exactement) 100 000 F par mois.*
- (3) *il gagne plus de 100 000 F par mois.*

La négation de (1) peut s'exprimer de trois façons différentes :

- 1.a) *il ne gagne pas moins de 100 000 F par mois.*
- 1.b) *il gagne 100 000 F par mois au plus.*
- 1.c) *il gagne au moins 100 000 F par mois.*

De même la négation de (3) :

- 3.a) *il ne gagne pas plus de 100 000 F par mois.*
- 3.b) *il gagne 100 000 F par mois au moins.*
- 3.c) *il gagne au plus 100 000 F par mois.*

Si on veut utiliser la notion de dépassement :

- (4) *Son salaire dépasse 100 000 F par mois.*

Deux interprétations sont possibles :

1er cas :

(4) a la même signification que (3) (supériorité stricte), alors la négation ne fera pas apparaître "au moins" (qui est d'un usage plus fréquent en mathématique que "au plus").

2ème cas :

(4) a la même signification que 1.c) (supériorité large) et alors on exprime un dépassement à l'aide d'une expression où apparaît "moins" ce qui paraît contradictoire dans un premier temps et n'arrange rien de toute façon puisque le "moins" ne sera toujours pas compris.

Il s'agit, on le voit, d'un problème fort difficile et il faudra tenter de trouver une solution pédagogique qui permette de faire comprendre aux élèves ces expressions si fréquentes dans l'enseignement mathématique.

Remarquons, pour terminer, qu'il se peut qu'un élève confonde les significations de "au moins" / "au plus" et que la confusion soit parfaitement indépendante de la compréhension ou de la non-compréhension qu'il a de ces expressions :

- (1) *il y a deux objets au moins*
- (2) *il y a deux objets au plus*
- (3) *il y a deux objets ou moins*
- (4) *il y a deux objets ou plus*

on voit que (1) et (4) d'une part, (2) et (3) d'autre part, sont synonymes mais on peut constater aussi que, dans un texte écrit, la lettre "o" de "ou" et la lettre "a" de "au" sont les seules lettres qui permettent de distinguer (1) de (3) et (2) de (4). Que pour une raison ou une autre, l'élève lise *ou* à la place de *au* ou vice-versa, et son interprétation de la phrase s'en trouvera radicalement modifiée ! Or de telles erreurs de lecture sont loin d'être rares, comme le signale Bernard PARZYSZ dans un document de l'I.R.E.M. de Paris VII intitulé "Groupe Français-Mathématique, bilan de deux années" :

"On constate en effet que nombre d'élèves ont des problèmes de lecture qui viennent occulter leur compréhension d'un texte (mathématique ou autre). L'expérience nous a montré que certains enfants ne lisaient, dans une phrase, que les "grands mots" (noms, verbes, adjectifs ...) jugés seuls importants, et négligeaient les mots-outils (articles, prépositions ...), les remplaçant à la lecture par des mots-outils de leur choix, destinés à rendre la phrase grammaticale. C'est ainsi, en particulier, que "les" est souvent remplacé par "des", et réciproquement. On voit toute la différence de sens que peut entraîner le changement d'une simple lettre !"

Bernard KOEHL

NOTES

- (1) Cet article constitue une partie du chapitre III d'un manuscrit en préparation à l'I.R.M.A. (Institut de Recherche Mathématique) de l'Université d'Abidjan, dans le cadre de l'atelier "Mathématique, langue maternelle, langue d'enseignement", atelier auquel participent les mathématiciens de l'I.R.M.A., les conseillers pédagogiques de S.C.O.R.P. (sous-direction de la coordination pédagogique) et les linguistes de l'I.L.A. (Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan).
- (2) Cf. par exemple, F. LAFARGUE, Religions, magie, sorcellerie des Abidji en Côte-d'Ivoire, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1976, particulièrement le chapitre II.
- (3) Pour "vert", par exemple, certaines langues utilisent "feuille fraîche".
- (4) Σ : revue de l'I.R.M.A.
- (5) Ex. fourni par un professeur de lettres ivoirien exerçant à Korhogo.
- (6) Précisons que, dans certaines régions, il existe des "groupes d'entraide", association de jeunes qui s'unissent pour effectuer en commun certains travaux agricoles dans les champs de la collectivité. Il va de soi que celui dont le champ est cultivé par le groupe est tenu de nourrir ceux qui travaillent pour lui. Le riz est en passe de devenir un des aliments de prédilection des Ivoiriens, en particulier dans les régions à plantation de café et cacao.
- (7) L. LAFAGE, S. LAFAGE, Pascal D. KOKORA, P. LAFAGE, "Mathématique, langue d'enseignement, langue maternelle", communication conjointe I.R.M.A./I.L.A. de l'Université d'Abidjan, pour le Congrès inter-IREM d'Abidjan, 30 janvier-4 février, 1978, 40 p.
- (8) Il est juste de préciser que le manuel dont nous parlons est un manuel français : la critique ne s'adresse donc pas à ses auteurs mais bien aux enseignants qui soumettent de tels exercices à des enfants ivoiriens. Il convient également de signaler que le premier manuel ivoirien de 6ème n'a paru qu'en 1981 (collection I.R.M.A.). L'inadéquation des manuels français au contexte culturel africain est évidemment une des causes principales de l'absurdité des situations mathématiques dans lesquelles on plonge trop souvent le jeune élève ivoirien. Mais comment justifier le fait qu'on ait pu proposer en Côte-d'Ivoire au Concours d'entrée en sixième (session de juin 1982 - enseignement renoué) (c'est nous qui soulignons) l'exercice suivant :

Dans un pré est disposé un abreuvoir en forme de carré de 4 mètres de côté. Une vache est attachée en A par une corde de 6 mètres de long.

Refais le dessin sur ta feuille à la même échelle : 1/200.

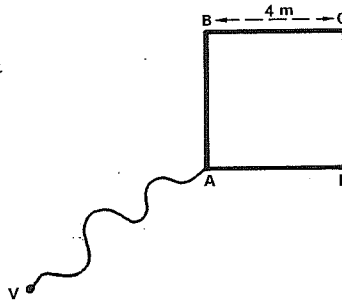
1) Dessine la partie du pré que pourra brouter la vache et hachure-la.

2) Calcule la mesure de la surface hachurée.

3) Calcule la mesure de la surface réelle correspondante.

4) Quel est l'opérateur faisant passer de la mesure de la surface réelle à celle de la surface hachurée ?

A vrai dire, cet énoncé constitue un véritable exploit car non seulement il a déconcerté les élèves ivoiriens qui ne savent pas ce qu'est un abreuvoir (en Afrique c'est au marigot que l'on emmène les bêtes boire) mais il a gêné également les candidats français qui n'avaient jamais - et pour cause - vu d'abreuvoir carré. Ajoutons - c'est un détail en ce qui concerne notre propos mais un détail horrible tout de même ! - que cet exercice est rigoureusement infaisable ...



3

LINGUISTIQUE APPLIQUEE

ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS ET BICULTURALISME

EN COTE-D'IVOIRE (1)

1. ANALYSE DES FAITS

Comme l'enseignement du français en Afrique noire francophone a été et reste encore tributaire de l'enseignement du français en France, nous commencerons par examiner comment la France a conçu son enseignement de culture.

1.1. Enseignement du français et enseignement de culture en France

L'enseignement du français en France a un double objectif :

- d'une part faire acquérir à l'élève la maîtrise de la langue française. Cet objectif est essentiellement celui de l'école primaire.

- d'autre part faire connaître aux jeunes les grandes oeuvres de la littérature française afin qu'ils découvrent leur valeur esthétique de tous ordres (formel, intellectuel, moral...). Cependant un tel enseignement ne vise pas seulement à la "connaissance" de ces oeuvres ; il doit en même temps permettre d'asseoir les bases d'une personnalité qui pourra s'adapter harmonieusement à son milieu tout en véhiculant les valeurs morales et spirituelles de la France. En un mot il doit viser à l'épanouissement de l'adolescent français dans l'enseignement secondaire et on le désigne généralement sous le terme d'enseignement de "culture". En effet la transmission du patrimoine culturel d'un peuple à ses jeunes est le but de toute éducation ; cette transmission doit développer la personnalité de l'enfant en vue de le socialiser, c'est-à-dire de lui permettre de s'intégrer harmonieusement dans la société.

Concrètement, comment se fait cet enseignement de culture ?

On est tout d'abord étonné de constater qu'en France il n'y a aucune ouverture au monde à travers l'enseignement du français (contrairement aux objectifs de l'enseignement du français définis en Côte-d'Ivoire et qui préconisent une "ouverture au monde") : un Senghor ou un Césaire, quoique Français au moment de leurs créations littéraires, n'ont jamais

figuré dans les programmes d'enseignement du français en France et bien sûr il n'a jamais été question d'y introduire la littérature canadienne bien qu'elle soit d'expression française. Seuls les français "pur-sang" ont eu jusqu'à maintenant droit de cité dans les programmes de littérature française. Mais il n'y a plus de quoi s'étonner de ce manque d'ouverture au monde si l'on se réfère à l'objectif essentiel d'un enseignement de culture que nous venons de décrire et dont le but est celui de la formation de la personnalité de l'adolescent en vue d'une insertion équilibrée dans sa société. L'étude des seules oeuvres de littérature française répond donc parfaitement en France à cet objectif et, à travers l'étude de ces oeuvres, la France transmet aux générations montantes son patrimoine culturel.

La présentation de ces oeuvres dans les classes suit un ordre chronologique, c'est-à-dire que les élèves commencent par connaître les oeuvres les plus anciennes, à savoir d'abord celles du 16^{ème} siècle, puis celles du 17^{ème} siècle, puis celles du 18^{ème} siècle, pour arriver dans les grandes classes à l'étude des oeuvres du 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Aussi, dès la classe de 6^{ème}, le décalage linguistique entre le français contemporain et le français du 16^{ème} ou 17^{ème} siècles importe peu en France car le français étant la langue maternelle des élèves, le niveau linguistique des oeuvres passées n'a aucune chance de déformer leur expression courante continuellement entretenue par le milieu familial et environnant.

Nous devons cependant nuancer cette dernière description qui correspond à un enseignement du français "académique", c'est-à-dire tel que le gouvernement français souhaiterait qu'il soit. En réalité l'étude des oeuvres passées intéresse de moins en moins les jeunes en France aussi l'enseignement du français ne respecte-t-il plus toujours cette progression (2).

1.2. Enseignement du français et enseignement de culture en Côte-d'Ivoire

Sous la colonisation, les programmes d'enseignement du français en Afrique noire francophone étaient appliqués tels quels sans tenir compte du milieu culturel ni des difficultés linguistiques des élèves dont le français n'était pas la langue maternelle.

Aujourd'hui, d'après les nouvelles directives définies en Côte-d'Ivoire en 1976, l'enseignement du français dans le premier cycle du secondaire doit avoir pour objectif essentiel la maîtrise de la langue française

et c'est seulement à partir du second cycle du secondaire que nous devrions trouver un enseignement de culture. C'est à cet enseignement de culture que nous consacrerons notre analyse.

Héritant des programmes français de la période coloniale, une timide ouverture vers l'enseignement de la littérature africaine s'est faite progressivement après l'indépendance. En 1977, les responsables de l'enseignement du français en Côte-d'Ivoire ont fait le point de cette évolution et ont défini l'enseignement de "culture", s'appuyant à la fois sur des textes de littérature française et des textes de littérature africaine, ce que l'on a appelé "la parité des deux littératures" et devant permettre à l'élève d'avoir une "ouverture au monde" (3). Nous allons reprendre ces deux derniers points : "parité des deux littératures" et "ouverture au monde".

1.3. Ouverture au monde

Le terme d'ouverture au monde a permis de justifier jusqu'à maintenant, dans les écoles d'Afrique francophone, l'enseignement d'une culture étrangère à l'Afrique (4). En conservant sans les repenser les programmes de littérature française. Cela a conduit à deux erreurs, l'une d'ordre linguistique, l'autre d'ordre culturel.

1.3.1. Erreur d'ordre linguistique

L'étude des oeuvres de littérature française en Côte-d'Ivoire suit le même ordre de présentation qu'en France. Qu'est-ce à dire ? Comme nous l'avons vu, cet ordre est un ordre chronologique ; aussi les élèves ivoiriens, dès la classe de 6^{ème}, sont mis brutalement en contact avec des textes français du 17^{ème} et 18^{ème} siècles alors qu'ils ne maîtrisent pas encore bien le français contemporain. Comme la langue française en Côte-d'Ivoire n'est pas la langue maternelle pour plus de 75 % des élèves, l'élève se trouve en face d'un trop grand décalage de langue car la langue du 17^{ème} et 18^{ème} siècles a peu de rapport avec ce qu'il a appris. Nous pouvons donc dire que la présentation chronologique des textes de littérature française n'est pas adaptée au contexte africain. Nous pensons qu'il faut d'abord faciliter le passage du français fondamental au français littéraire contemporain avant d'aborder l'étude de langues littéraires plus anciennes. Autrement dit un ordre de présentation de "chronologie inversée" serait beaucoup plus pédagogique (5).

Cela signifie que, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, on ne devrait étudier que des textes de français fondamental, donc contemporains, afin de permettre à l'élève de mieux maîtriser d'abord les bases indispensables à la compréhension du français courant, et c'est seulement dans le second cycle que l'on aborderait les textes de niveau littéraire en commençant d'abord par des textes du 20ème siècle en classe de seconde, puis du 19ème siècle en classe de 1ère et enfin du 18ème siècle en classe de Terminale. Personnellement nous estimons que les textes du 16ème et du 17ème siècles devraient, en Afrique, relever de la spécialisation en français, donc de l'enseignement supérieur.

1.3.2. Erreur d'ordre culturel

Si l'on a enseigné jusqu'à maintenant la culture française en Afrique, c'est parce que l'on a cru qu'elle avait une valeur universelle. Or toute culture est spécifique à un milieu bien déterminé. Comment en est-on arrivé à croire à la portée universelle d'une culture ? Pour l'expliquer, nous allons donner un bref aperçu des différents types de langage et de leur universalité.

Le langage des sciences de la nature, encore appelées sciences exactes, est par excellence le langage universel. Son domaine se réfère à la matière, donc à tout ce qui ne touche pas l'homme lui-même ; il comprend la mathématique, la physique, la chimie, les sciences naturelles, la géographie physique. Avec la médecine, le langage scientifique prend déjà un caractère plus particulier donc moins universel, surtout lorsque celle-ci étudie les phénomènes d'ordre psycho-somatique. Le langage de l'histoire est encore plus particulier car chaque peuple interprète à sa façon les événements historiques. Quant au langage de la culture proprement dite, celui-ci est spécifique à chaque peuple. *"La culture n'est pas la suite de la nature ; elle s'ajoute à la nature et c'est pourquoi s'il y a une seule nature, il peut y avoir des cultures différentes les unes des autres. En bref, la culture est une création de l'homme en société. L'homme se crée en créant ses œuvres culturelles"* (6). L'expérience de chaque peuple est unique car chaque peuple ne découpe pas la réalité de la même manière ; sa conception du monde est fonction de son environnement géographique, historique, de son génie propre. Chaque peuple garde jalousement sa culture et la transmet à ses enfants car elle est la marque de son identité. Il n'y a donc pas de

culture universelle car aucune n'est transposable d'un milieu à un autre. Certaines valeurs d'une culture donnée peuvent bien se retrouver dans une autre culture, mais l'agencement des éléments d'une culture, autrement dit sa "structure", est unique à chaque peuple ou ethnie. La science dans ce domaine a pour rôle de dégager la spécificité de chaque culture. On peut donc dire que le langage de la culture est à l'antipode du langage des sciences de la nature. C'est une vérité de la Palice que de dire que la culture africaine n'est pas la culture française.

La langue française, en pénétrant en Afrique, a introduit le langage des sciences de la nature de portée universelle. Par un phénomène de transfert on en a déduit que la culture française avait, elle aussi, une valeur (ethnocentrisme propre à tout peuple colonisateur). Tant que les pays africains étaient considérés comme des territoires français, il était normal que les Africains apprennent la culture française. Mais depuis les indépendances, on vit toujours en Afrique avec l'idée que pour qu'un homme soit "cultivé", ou mieux "civilisé", il est nécessaire qu'il connaisse la culture française même s'il ignore tout de sa propre culture. Cela nous paraît dangereux pour l'Afrique car perdre sa culture c'est perdre son identité.

Les jeunes Africains en sont donc venus, par un concours de circonstances historiques, à étudier en classe des œuvres sans rapport avec leur propre culture et cela au nom d'une "ouverture au monde". Leur culture de base, africaine celle-là, les Africains l'acquièrent avant leur entrée à l'école des blancs car, comme l'a bien souligné Abraham KARDINER, psychanalyste anthropologue, c'est exclusivement dans la première enfance que se forme la personnalité de base ; cette idée a été reprise par le sociologue américain, Oscar LEWIS, lorsqu'il dit qu'à 6 ans l'enfant a intégré les principales données culturelles de son milieu.

Lorsque l'enfant va à l'école, il continue de recevoir à la maison une éducation traditionnelle. Même dans les grandes villes africaines cette éducation est toujours vivace : au fond des "cours" populaires comme dans les maisons résidentielles, chaque famille africaine vit encore profondément imprégnée des traditions de son ethnie. L'école va donc superposer à la culture de base de l'enfant une autre qui n'a pas de rapport avec sa propre culture et dont les valeurs sont même parfois en contradiction flagrante avec celles de sa culture.

Prenons à titre d'exemple la pièce de l'Avare de Molière, pièce au programme en classe de 3ème en Côte-d'Ivoire. Tout d'abord au niveau linguistique, l'élève a du mal à comprendre le niveau de langue de cette oeuvre. Ensuite, au niveau culturel, l'avarice n'a aucune résonance en milieu africain où l'argent ne se thésaurise pas mais se dépense (7). La consommation somptuaire est un trait typique de l'économie traditionnelle africaine ; le fait de dépenser ostensiblement son argent confère un statut social à celui qui le dépense. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on assiste encore de nos jours à des dépenses de prestige lors de grandes occasions telles que les funérailles, les mariages, les baptêmes, l'Africain allant parfois jusqu'à s'endetter pour la vie s'il n'a pas suffisamment d'argent. Le gouvernement ivoirien a maintes fois condamné ce gaspillage mais rien ne peut l'arrêter car il est ancré dans la tradition africaine.

"Un enseignement qui veut apporter aux peuples sous-développés l'héritage des morts occidentaux pour remplacer l'héritage de leurs ancêtres, qui veut changer les héros culturels, l'Araignée Ashanti ou le forgeron Dogon, par des héros culturels d'importation... se heurte forcément à des obstacles. Et ces obstacles ne viennent pas des hommes mais de ce que les hommes sont soumis aux lois de la mémoire" (8). En faisant étudier à des jeunes Africains des oeuvres de littérature française, les valeurs de la culture française sont mal assimilées car le milieu dans lequel ils vivent n'a pas de rapport avec cette culture qui leur est étrangère. C'est cette dualité entre la culture de base de l'enfant et celle qui lui est enseignée à l'école à travers la langue française qui constitue le "biculturalisme", mais nous tenons tout de suite à préciser que ce biculturalisme n'est pas synonyme d'assimilation de deux cultures ; c'est plutôt la superposition de deux cultures, l'une traditionnelle, vécue, irréfléchie, et l'autre étrangère, apprise et réfléchie. L'enfant africain, tout en étant imprégné des valeurs de son milieu, est contraint en classe de réfléchir sur des valeurs qui lui sont étrangères et doit être à même d'en rendre compte dans une langue qui lui est aussi étrangère et qu'il maîtrise mal. Le titre du livre "Oral, ô désespoir" écrit à l'intention des élèves ivoiriens en vue de les aider à passer l'oral du baccalauréat en français en dit suffisamment long sur la finalité culturelle de l'enseignement du français en Afrique. Il n'y a alors plus de quoi s'étonner du nombre d'enfants qui prennent l'habitude d'apprendre par coeur sans comprendre, ce dont se

plaignent la majorité des professeurs en Côte-d'Ivoire. Un élève en classe de 4ème, ressentant inconsciemment ce problème, écrivait en 1974 (à l'Institut de Recherches Pédagogiques d'Abidjan où je travaillais alors) : *"Plus j'avance dans mes études, plus j'ai l'impression que je deviens bête"*... On voit jusqu'à quelle détresse psychologique un tel enseignement peut conduire et on peut se poser la question de savoir s'il n'est pas aussi un facteur d'échec scolaire ?

Il est en tout cas certain qu'au lieu d'être un facteur d'enrichissement pour la personnalité, le "biculturalisme" vu sous cet angle est pour l'élève africain un facteur d'appauvrissement car les bases culturelles, nécessaires à la structuration de sa personnalité, n'étant pas entretenues, se détruisent progressivement. L'enfant africain finit alors par avoir un vernis "blanc" en plagiant les valeurs occidentales mal assimilées. L'école développe ainsi chez l'enfant une personnalité ayant des comportements ne relevant ni de son milieu d'origine ni du modèle culturel qu'on lui inculque. Il n'y a en cela rien d'étonnant car, comme le dit un proverbe africain : *"un bout de bois a beau rester longtemps dans l'eau, il ne deviendra jamais caïman"*.

Suffisamment de livres ont déjà traité de ce problème. Le plus connu à ce sujet est celui de Frantz FANON dont le titre est suffisamment évocateur : Peau noire, masque blanc. De nos jours ce problème est toujours d'actualité. Le sociologue ivoirien Abdou TOURE vient de lui consacrer un livre : La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation (9).

A part quelques enfants surdoués qui sont capables d'assimiler n'importe quoi, la grande majorité de ceux qui passent par l'école deviennent des déracinés, des désocialisés. Connaissant mieux la culture française que la leur propre (plusieurs enquêtes en milieu universitaire ivoirien l'ont confirmé), ils s'identifient à l'homme blanc alors que les bases de leur personnalité restent ancrées dans la tradition africaine qui se détériore progressivement sous l'influence de facteurs exogènes.

1.3.3. Parité des deux littératures

On pourrait croire qu'en introduisant dans les programmes d'enseignement du français des oeuvres de littérature africaine, cet état de fait allait changer. Malheureusement il n'en est rien. En effet, en mettant sur un pied d'égalité l'enseignement de la littérature française et celui de la littérature africaine, ces deux littératures ont pour but (dans le second cycle du secondaire en Côte-d'Ivoire) de concourir à la découverte "*littéraire*" des textes. Il est certain que si l'on analyse la littérature africaine sur le plan strictement du style, elle aura tendance à faire figure de parent pauvre par rapport à la littérature française. A part quelques exceptions, nous constatons que la majorité des romans africains ont généralement un niveau formel moins élaboré que les romans français. Cela peut s'expliquer pour deux raisons : d'une part les africains écrivent dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle, et d'autre part ils sont obligés de se conformer au modèle stylistique français qui ne correspond pas au style propre de leur tradition orale. A cause de cette dualité ("*littérature africaine d'expression française*") la littérature africaine étudiée essentiellement sur le plan du style sera donc présentée comme un sous-produit de la littérature française. Comme les oeuvres de littérature française sont plus riches stylistiquement, elles seront aussi considérées, par un phénomène de transfert inconscient, comme "*culturellement*" supérieures. Aussi l'adolescent ivoirien sera-t-il amené à s'identifier aux héros de la littérature française plutôt qu'à ceux de la littérature africaine. Nous retrouvons ici le même processus de déculturation, donc de dépersonnalisation, que nous avons décrit plus haut.

Nous pouvons dire pour conclure qu'en perdant sa langue, l'Africain a perdu son âme. Si nous en sommes arrivés là, c'est, entre autres choses, parce que la réflexion sur la finalité de l'éducation en général, et celle concernant l'enseignement de la culture en particulier, n'ont pas été suffisamment repensées en Afrique francophone. Compte-tenu de notre analyse des faits, nous allons proposer dans une deuxième partie une nouvelle conception de l'enseignement du français en Afrique noire francophone, et dans une troisième partie ses modalités d'application en Côte-d'Ivoire.

2. NOUVELLE CONCEPTION DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS

Cette nouvelle conception situe la langue française comme un moyen pour atteindre la culture africaine. Aussi allons-nous distinguer d'une part l'enseignement de la langue française et d'autre part l'enseignement de la culture française.

2.1. L'enseignement de la langue française

Celui-ci comprend deux volets : l'enseignement de la langue française proprement dite et l'enseignement de la civilisation française.

2.1.1. L'enseignement de la langue française proprement dite

La langue française est aujourd'hui le moyen privilégié de communication en Afrique noire car elle sert d'échanges à la fois entre ethnies et entre les nations. De plus elle est le support de tout apprentissage scolaire. L'élève doit donc avoir la maîtrise la plus parfaite de cette langue. Pour atteindre efficacement cet objectif, comme elle n'est pas la langue maternelle pour la majorité des enfants (75 % en Côte-d'Ivoire), elle doit être enseignée comme une langue "*non maternelle*" ou langue seconde.

2.1.2. L'enseignement de la civilisation française

L'apprentissage de toute langue étrangère mène inévitablement à l'apprentissage de la civilisation du peuple qui parle cette langue car toute langue véhicule des concepts qui expriment les valeurs culturelles de la société dont elle est l'émanation. Aussi le prolongement normal de l'enseignement d'une langue est-il la connaissance de la civilisation qui lui correspond. Cependant cela ne signifie pas que l'on ne peut pas se servir d'une langue pour véhiculer d'autres valeurs culturelles à défaut d'une langue nationale authentique.

Ces deux volets : enseignement de langue et enseignement de civilisation, correspondent à l'objectif de l'enseignement de la langue française en Afrique francophone, la langue française étant le support de la communication dans l'école et hors de l'école. Cet enseignement engendre donc un certain nombre de conséquences tant d'ordre linguistique que culturel.

2.2. L'enseignement de la culture africaine

Dans la première partie de notre exposé, nous avons vu que l'enseignement de la culture en Afrique était assimilé à celui de la culture française et nous avons décrit les conséquences psychologiques désastreuses d'une telle confusion. Il faut en effet dissocier l'enseignement de la culture africaine car ce dernier répond à un objectif tout à fait différent. Un enseignement de culture doit faire prendre conscience aux jeunes des valeurs culturelles de leur milieu afin de développer harmonieusement leur personnalité et de les intégrer dans leur société. Ce n'est évidemment pas l'apprentissage d'une culture étrangère qui pourra répondre à cet objectif. La pensée de Socrate "*Connais-toi toi-même*" est la base indispensable de l'équilibre de la personnalité et c'est cette base qui pourra permettre une ouverture enrichissante au monde. Si l'élève ne se connaît pas lui-même, comment pourra-t-il découvrir le monde, à partir de quelles bases pourra-t-il établir des comparaisons fructueuses ? L'enseignement de la culture africaine devrait avoir pour but, à travers la connaissance du passé et du présent de l'Afrique noire, de développer la personnalité de l'adolescent dans toutes ses dimensions, c'est-à-dire non seulement son intelligence mais aussi son affectivité, sa sociabilité, ses valeurs morales et religieuses... Seule l'étude d'oeuvres relevant de sa propre culture pourra avoir une résonance effective en lui, en faisant vibrer toutes ses fibres sensibles. Ne pensez-vous pas que l'une des pensées célèbres des griots de Soundjata Keita : "*La mort vaut mieux que la honte*" est plus efficace pour développer le sens de l'honneur d'un africain que les tirades d'un Don Diègue ou d'un Rodrigue ? J'ai pu constater, au cours d'une visite de classe à Abidjan, que la motivation des élèves s'est décuplée lorsqu'on leur a présenté un extrait des "Tribaliques" d'Henri LOPES qui rendait compte des maux de la société africaine d'aujourd'hui ; les élèves s'exclamaient : "*Ca, c'est un vrai texte !*" Comment expliquer de telles réactions sinon parce que ce texte avait enfin prise avec les réalités qu'ils vivaient quotidiennement ; il ne s'adressait pas seulement à leur intelligence mais aussi à toute leur sensibilité.

L'enseignement de la culture africaine est absolument primordial pour prendre en compte la formation de la personnalité des jeunes Africains. Cet enseignement doit leur permettre de réfléchir sur leur civilisation et de faire le lien entre les valeurs du monde traditionnel et celles du monde moderne.

2.3. Conclusion

Nous venons de redéfinir les objectifs de l'enseignement du français dans l'enseignement secondaire en Afrique noire francophone. Les objectifs définis en Côte-d'Ivoire en 1977 préconisaient, dans le second cycle du secondaire, un enseignement de culture permettant une ouverture au monde chez l'élève et basé sur la parité des deux littératures. Nous nous sommes rendus compte que, pour qu'il y ait un véritable enseignement de culture en Afrique, les deux littératures ne pouvaient pas être assimilées. L'élève doit d'abord apprendre à se connaître en prenant conscience des valeurs de la société dans laquelle il vit. Sans cette base indispensable, aucune ouverture au monde n'est possible. Cette constatation nous conduit donc à poser comme priorité fondamentale, à travers l'enseignement du français, la formation de la personnalité de l'adolescent africain grâce à un enseignement de culture africaine. Il n'y a donc plus de "*parité des deux littératures*" mais un enseignement de langue et de civilisation françaises, distinct de l'enseignement de la culture africaine, chacun d'eux visant un objectif différent.

Nous croyons qu'en redéfinissant ainsi les objectifs de l'enseignement du français, le "biculturalisme" ne sera plus une source d'appauvrissement pour l'élève mais deviendra au contraire une source d'enrichissement.

3. MODALITES D'APPLICATION EN COTE-D'IVOIRE

L'enseignement de la culture africaine devrait commencer dès le premier cycle de l'enseignement secondaire, comme cela se fait en France pour l'enseignement de la culture française. Nous avançons deux raisons pour soutenir ce point de vue :

- d'une part l'enfant de 12 ans est capable d'une réflexion sur sa culture,
- d'autre part, comme dans le système actuel de l'enseignement en Côte-d'Ivoire, un élève sur deux entrera dans la vie active après la classe de troisième, il est donc nécessaire que ces enfants aient déjà une bonne connaissance de leur culture afin de faciliter leur intégration dans la société.

L'enseignement du français devrait donc dispenser un enseignement de culture africaine dans le premier cycle comme dans le second cycle du secondaire.

3.1. Dans le premier cycle du secondaire

Nous estimons que l'enseignement de la culture africaine et l'enseignement de la langue française peuvent facilement se concilier à ce niveau. Comme nous l'avons dit dans un précédent article (10), dans le premier cycle la priorité doit être donnée à un enseignement de langue car les élèves arrivent en classe de 6ème, ne maîtrisant pas encore suffisamment la langue française. Or il est important qu'ils prennent connaissance de leur culture. Mais nous pensons que cette priorité, enseignement de langue, peut parfaitement se concilier avec un enseignement de culture africaine car, à ce niveau, l'élève doit maîtriser le français contemporain de niveau "standard" or il existe suffisamment de textes de culture africaine de ce niveau de langue. On peut même avancer qu'il y aurait un avantage certain à ce que le contenu de l'apprentissage de la langue française proprement dite soit un contenu africain car alors l'élève ne devrait plus décoder deux éléments à la fois, à savoir un élément linguistique (la langue française) et un élément culturel (la culture étrangère) mais il n'aurait plus qu'un seul élément à décoder à savoir l'élément linguistique. On peut donc dire que l'apprentissage de la langue française, à travers l'étude de textes de culture africaine, serait facilité et l'élève apprendrait du même coup et la langue française et sa propre culture.

Le contenu des manuels de français dans le premier cycle du secondaire devrait donc consister en des textes de culture africaine pour au moins 80 % (soit 8 textes sur 10). Nous gardons cependant 20 % de textes faisant appel à une culture étrangère comme répondant au besoin du goût de l'aventure qui est typique chez les jeunes de 12 à 16 ans ; ces 20 % de textes devraient donc être choisis suivant cet objectif.

Parmi les textes de culture africaine, la moitié au moins devraient être des textes de culture ivoirienne et parmi ces textes d'origine ivoirienne une part équitable devrait être faite à chacun des grands groupes ethniques de la Côte-d'Ivoire. En classe de 6ème et 5ème, les textes étudiés sont généralement courts ; en ce sens les textes de tradition orale pourraient

fournir un corpus suffisant pour ces classes. Il est bien entendu que les oeuvres de lecture suivie au programme, qui sont des romans dans les classes de 4ème et 3ème, devraient nécessairement être des oeuvres de littérature africaine et choisies en fonction de leur intérêt éducatif et culture pour les jeunes de cet âge. A la fin du premier cycle une prise de conscience d'une certaine culture nationale pourrait ainsi se faire jour.

Bien sûr, ces textes devraient être présentés suivant une progression lexicale et syntaxique la plus pédagogique possible et suivant une méthodologie d'enseignement de langue "non maternelle" ou langue seconde.

3.2. Dans le second cycle du secondaire

L'enfant doit non seulement prendre conscience de sa culture mais il doit aussi acquérir une approche "littéraire" des textes, c'est-à-dire apprendre à en connaître la valeur formelle ou stylistique. A cause de ce niveau, il devient nécessaire, dans le second cycle, de faire deux enseignements distincts, l'un de civilisation française s'appuyant sur la littérature française et permettant une approche littéraire des textes, l'autre s'appuyant sur la littérature africaine et permettant de continuer l'enseignement de culture commencé dans le premier cycle.

3.2.1. L'enseignement de la civilisation française

Comme dans le premier cycle l'enfant aura déjà acquis une certaine connaissance de sa culture, il sera donc à même, à partir de la classe de seconde, de s'ouvrir à une autre culture.

Au niveau linguistique, les textes de civilisation française seront choisis en fonction d'une progression adaptée au contexte ivoirien. Cela veut dire, comme nous l'avons déjà précisé dans la première partie de notre article, que la présentation des textes de littérature française ne devra plus suivre un ordre de présentation "chronologique" à la française mais un ordre de "chronologie inversée". On présentera donc des textes littéraires du 20ème siècle en classe de seconde, cette étape devant permettre à l'élève de faire le passage entre le français contemporain de niveau littéraire, puis des textes de littérature française du 19ème siècle en classe de 1ère, et enfin des textes du 18ème siècle en classe de terminale ; ce dernier point se justifie d'autant plus que la plupart des textes du 18ème

siècle présentent un intérêt philosophique correspondant à la classe de Terminale. Ainsi au lieu de courir après un futur que l'on n'arrive jamais à atteindre, nous préférons nous appuyer sur le présent, c'est-à-dire l'actualité, pour interroger le passé ; c'est ce que nous appelons "*la chronologie inversée*".

Au niveau du contenu, le choix des textes devrait permettre aux élèves de comprendre pourquoi la société dans laquelle ils vivent est devenue telle qu'elle est actuellement. Par exemple les oeuvres du 19ème siècle pourraient expliquer comment la formation du capital, nécessaire à l'industrialisation, s'est faite par l'exploitation du travail d'une classe sociale qui s'est formée dans les villes : la classe ouvrière. Les oeuvres d'intérêt psychologique devraient être choisies en fonction de leur résonance particulière en milieu ivoirien si l'on veut qu'elles aient une portée éducative. A titre d'exemple l'admirable roman de BALZAC "Splendeur et misère des courtisanes" (présenté comme feuilleton à la télévision) serait certainement plus intéressant à étudier en contexte ivoirien qu'un "Père Goriot" ou que "Les Chouans" du même auteur !

La méthodologie de cet enseignement devrait toujours être celle d'un enseignement de langue "non-maternelle" ou de langue seconde.

3.2.2. L'enseignement de la culture africaine

Jusqu'à maintenant, l'enseignement de la littérature africaine en Côte-d'Ivoire n'a porté que sur des oeuvres d'écrivains francophones. Nous pensons que si le but premier d'un enseignement de culture est celui de faire prendre conscience aux jeunes de la culture et de la société africaines, l'étude d'autres littératures pourraient concourir heureusement à ce but. Aussi nous pensons que cet enseignement pourrait puiser ses sources dans trois littératures :

- la littérature africaine francophone,
- la littérature africaine anglophone,
- la littérature de la diaspora noire (en particulier les textes américains).

Dans ces trois domaines il existe d'excellents romans pouvant permettre aux jeunes Africains de mieux connaître les racines de leur culture. Il suffirait de traduire en français les romans anglais les plus riches pour l'éducation des jeunes.

En ce qui concerne la méthodologie de cet enseignement, la méthode historico-thématique présentée à la Conférence des Ministres de l'Education Nationale des pays africains et malgaches réunis à Tananarive en 1971 nous paraît être particulièrement bien adaptée pour ce genre d'enseignement. Bien des romans peuvent permettre aux élèves de réfléchir sur leur culture passée et présente, sur les conflits de valeur entre les deux cultures. A titre d'exemple nous citerons quelques thèmes de réflexion qui s'avèreraient particulièrement riches pour leur réflexion : l'école, le mariage, la femme, l'argent, la ville, la sorcellerie, la corruption, la jalousie, le sens de l'honneur...

Ces nouvelles orientations demandent que soit repensé au niveau officiel l'enseignement du français dans l'enseignement secondaire et que soient élaborés de nouveaux programmes et manuels d'enseignement.

3.3. Conclusion

Nous avons repensé l'enseignement du français en Afrique francophone en donnant la priorité à un développement basé sur l'identité de l'homme africain. Par ce biais nous espérons parvenir à un développement endogène de notre société car les futurs cadres deviendront des Africains "*authentiques*" et sauront sauvegarder les valeurs traditionnelles en voie de disparition pour les adapter au monde moderne.

Geneviève KEITA

NOTES

- (1) Le présent article a été présenté comme communication au Congrès mondial d'Etudes françaises, sous l'égide de l'A.U.P.E.L.F. (Lomé, Togo, juillet 1982).
- (2) Voir à ce sujet la grande enquête du Monde de l'Education, intitulée "Enseignement du français : la crise", n° 76, octobre 1981.
- (3) Voir Regards sur l'Education, n° 11, mai 1977, "spécial français". Bulletin du ministère de l'Education nationale, Abidjan.
- (4) Le terme "ouverture au monde" peut être interprété de différentes manières : on peut se demander par exemple si ce sont les anciens programmes français qui se sont "ouverts" à la littérature africaine ou si ce sont les Africains qui doivent "l'ouvrir" à la littérature française...
- (5) Voir D. GIRARD, Linguistique appliquée et didactique des langues, Ed. Armand Colin, Longman, 1973, p. 99.
- (6) Voir R. BASTIDE, Anthropologie appliquée, Petite bibliothèque Payot, 1971, p. 178.
- (7) G. BALANDIER a retrouvé en Afrique noire francophone, en particulier au Gabon, le fameux "potlach" de Marcel Mauss. Voir G. BALANDIER, Sociologie de l'Afrique noire, P.U.F., 1971.
- (8) Voir R. BASTIDE, opus cité, p. 183.
- (9) Edition Karthala, 1982.
- (10) Voir G. KEITA, "L'enseignement du français en Côte-d'Ivoire : langue et culture (étude de l'enseignement du français dans le 1er cycle du secondaire)", dans Bull. O.F.C.A.N., n° 3, 1982, Abidjan, I.L.A./I.N.A.L.F. (C.N.R.S.).

L'ACCENT REGIONAL DES LOCUTEURS WOLOFS : RYTHME ET ACCENT

ETUDE COMPAREE DE NORMES PEDAGOGIQUES (1)

0. Cette étude idiomatologique présente les principales caractéristiques rythmiques et accentuelles du français parlé au Sénégal, plus précisément par des locuteurs d'origine wolof. Elle porte sur un corpus de normes pédagogiques, toutes extraites de la méthode audio-visuelle d'apprentissage du français langue étrangère, Pour parler français. Celle-ci, mise au point par le Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (C.L.A.D.) au début des années 60, a été utilisée dans l'enseignement élémentaire jusqu'à la fin de l'année scolaire 1980-1981.

Nous avons comparé terme à terme, les enregistrements originaux réalisés par des locuteurs natifs, à ceux, expérimentaux, qu'ont exécutés des "parleurs" professionnels de langue maternelle wolof. C'est au cours des années scolaires 1978-1979 et 1979-1980 en effet que le C.L.A.D. ainsi que la Radio Scolaire du Sénégal ont eu l'intention de procéder à la refonte de cette méthode : les modèles linguistiques et les dialogues originaux auraient dû être progressivement remplacés par une nouvelle version, réalisée cette fois par des locuteurs sénégalais. De cette façon, les particularités phonétiques du français du Sénégal auraient été respectées et donc reconnues. Du même coup, la Radio Scolaire se mettait à l'abri d'un reproche qui lui a été longtemps adressé : apprendre aux écoliers sénégalais à parler le français avec "l'accent de Paris".

Cette recherche est donc profondément liée au projet de réforme de la méthode dite "C.L.A.D.". Au moment où il a fallu prévoir une procédure adéquate permettant d'évaluer l'impact de ce changement de norme phonétique sur l'apprentissage, il est apparu que l'on connaissait peu les particularités du français parlé par des locuteurs sénégalais. Certes, les interférences entre les systèmes phonologiques du français et du wolof avaient été mises en évidence depuis longtemps (CALVET, 1964 a et b) mais l'aspect phonétique du problème avait été relativement peu étudié, bien que les traits suprasegmentaux constituent, par rapport au français standard, les écarts les plus fréquents :

- distribution déplacée de l'accent (35 % des écarts, rang 1)
- allongement des voyelles atones (15 % des écarts, rang 3)
- attaque vocalique à glotte ouverte (10 % des écarts, rang 4)
- "cassure" de la courbe intonative (hors classement, rang 2)

Dans ces conditions, la description précise des traits idiomatiques caractéristiques des locuteurs wolofs parlant le français nous est apparue comme la condition préalable à toute évaluation. Tel a été l'objectif du travail dont nous présentons aujourd'hui la synthèse partielle, consacrée au rythme (PERAYA, 1981).

1. DE QUELQUES ASPECTS METHODOLOGIQUES

De façon générale, nous croyons que pour rendre compte des particularités phonétiques d'un locuteur étranger, on ne peut séparer artificiellement les deux niveaux, segmental et suprasegmental. Un accent régional, en effet, apparaît comme tel perceptivement pour une oreille donnée et celle-ci intègre simultanément les niveaux dans une perception globale : timbre, accentuation, rythme et mélodie contribuent à créer ce que l'Abbé d'OLIVET proposait d'appeler un accent national et qu'il définissait comme une impression d'ensemble. Aussi, il nous paraît indispensable de hiérarchiser ces différents facteurs et de montrer comment ils se combinent, s'impliquent ou se conditionnent mutuellement : quels sont les rapports qu'entretient chacun d'eux avec les autres, de niveau et d'étendue différente, et ce, du phonème à la phrase entière ? En conséquence, il est absolument nécessaire d'intégrer chaque unité à l'unité d'étendue immédiatement supérieure : le phonème dans la syllabe, la syllabe dans le mot phonique, le mot phonique dans l'énoncé. C'est ce principe qui a déterminé, par exemple, le choix de l'unité rythmique.

L'on considère d'habitude la syllabe comme la base du rythme parce qu'elle constitue l'unité accentuable, c'est-à-dire la seule suite phonique de segments susceptibles d'être mise en relief et de manifester les marques du contraste accentuel : durée, intensité, hauteur et timbre. Or l'étude de l'accent suppose aussi l'existence d'ensembles de plus grande étendue, les

unités accentuelles à l'intérieur desquelles se créent les contrastes : ce sont les groupes rythmiques ou les mots phoniques, qui impliquent, de par leur étendue, la dimension temporelle, seule génératrice du rythme. Aussi avons nous considéré le mot phonique et non la syllabe comme première unité d'étendue dans l'étude du rythme.

Deuxièmement, on ne saurait passer sous silence les rapports, souvent controversés, entre étude auditive et étude instrumentale. Le travail présente une importante étude quantitative des données expérimentales : analyse comparée des longueurs et des variations du ton laryngien. Pourtant nous croyons que l'étude des paramètres physiques ne peut en aucun cas se substituer à l'écoute, pas plus que la machine à l'oreille. L'une et l'autre doivent se compléter, l'étude expérimentale ayant pour unique fonction de préciser et d'explicitier les impressions perceptives que l'ouïe ne peut guère quantifier. L'étude du rythme ainsi que celle de la mélodie de la phrase s'appuient sur l'analyse des données expérimentales sans laquelle on ne peut dépasser ce niveau d'approche extrêmement général sur lequel, par ailleurs, linguistes-enseignants et chercheurs s'accordent : l'élocution des Sénégalais paraît à l'oreille francophone, heurtée, saccadée, brisée, peu harmonieuse voire même monotone et fatigante (CALVET, op. cit., N'DIAYE, 1967, SCHMIDT, 1969). L'idéal serait alors de faire correspondre à chaque impression perceptive des facteurs acoustiques objectifs.

A propos de l'étude expérimentale enfin, nous voudrions suggérer ces quelques règles de portée très générale. L'on sait que l'analyse quantitative passe nécessairement par le groupement des mesures et par la constitution des catégories dont il s'agit alors de comparer les comportements respectifs. L'expérience montre que :

1) Ces différentes catégories ne doivent être ni trop générales ni trop particulières : dans le premier cas, elles effacent toutes les différences et ne rendent compte que des comportements moyens, le plus souvent identiques ; dans le second, elles ne peuvent présenter que des résultats atomistes dont il devient très difficile de tirer des conclusions de portée générale.

2) L'analyse du comportement respectif des différentes catégories de sons, de syllabes ou de groupes rythmiques les unes par rapport aux autres

chez les locuteurs d'une même origine linguistique apparaît en général plus pertinente que la comparaison des caractéristiques de ces catégories envisagées isolément selon l'origine linguistique des locuteurs.

3) Trop souvent, l'étude quantitative porte exclusivement sur la comparaison des moyennes (durée moyenne, rapport moyen entre deux syllabes consécutives, etc.) ; or la stabilité relative autour de cette moyenne, donc l'étude de la dispersion, est un indice souvent plus pertinent que l'étude du rythme.

4) Moyenne et variance sont deux indices indépendants qui mettent en évidence des caractéristiques très différentes ; il est des cas où l'une et l'autre réagissent de façon semblable mais le plus souvent leur comportement respectif ne s'accorde pas et c'est cette divergence même qui paraît significative.

2. L'APPROCHE AUDITIVE

On sait que le déplacement de l'accent rythmique sur la syllabe initiale du mot phonique constitue l'interférence majeure du phonétisme wolof : 35 % du nombre total des écarts avec le rang 1 (CALVET, 1964 a). Cette particularité ne se retrouve guère dans notre corpus : il s'agit, rappelez-le, d'enregistrements réalisés par des locuteurs strictement sélectionnés et pour qui la correction de la diction française s'est avérée être une exigence professionnelle. En conséquence, nous n'avons relevé aucune occurrence d'accent portant sur la syllabe initiale du groupe, à l'exception soit d'accent d'insistance soit d'écho de l'accent (2) (GARDE, 1968).

La difficulté, pour un locuteur francophone, à identifier avec certitude les syllabes toniques - soit celles porteuses d'une marque d'insistance - s'explique sans doute par l'absence ou par une modification des traits phonétiques caractéristiques attendus. Le critère de l'allongement phonétique, par exemple, se révèle peu fiable pour la reconnaissance et pour l'identification des syllabes toniques : l'accroissement de la durée des voyelles atones - 15 % des écarts, rang 3 - est tel que certaines syllabes sont perçues comme toniques en dépit de toute structure syntaxique :

D 23-2/M 2	(il 'ti:ɐ / 'bjɛ)		
	12	34,5	53 CS

L'auditeur perçoit donc nettement une déstructuration du rythme de la phrase ainsi que l'éclatement des groupes rythmiques, de nature sémantico-syntaxique. C'est donc toute l'économie de la communication (3) qui se voit perturbée par ce phénomène dont voici quelques exemples caractéristiques.

2.1. Les toniques finales

Etant donné la nature du corpus - dialogues composés de phrases courtes, sans subordinées, - il ne fallait pas s'attendre à de très grandes divergences de réalisation entre les locuteurs d'origine linguistique différente. On notera néanmoins l'apparition d'une joncture réalisée comme pause chez Moussa, locuteur sénégalais, à l'intérieur même de l'énoncé. La longueur de celle-ci pourra surprendre dans cette position :

(loc. sén.)	['jɛɐ ɛ-nuzavɔʃase]		
	58	64	30,5 CS

D 23-4/M 1

(loc. fr.)	['jɛɐ / nuzavɔʃase]		
------------	---------------------	--	--

L'impression est d'autant plus étonnante que la première syllabe est elle-même particulièrement longue (58 CS), et que les groupes rythmiques suivants apparaissent quasiment isosynchroniques et que, enfin, la syllabe finale de phrase est, ce que confirmera l'étude instrumentale, beaucoup plus courte (30,5 CS).

2.2. Les toniques non-finales

Le cas des syllabes toniques non-finales est plus intéressant bien que l'on constate peu de différence quantitative entre les locuteurs français et sénégalais : 25 occurrences chez les premiers, 27 chez les seconds, dont 22 communes. Néanmoins les sept cas où l'on constate une distribution différenciée de l'accent (les syllabes 38 - 52 - 66 - 101 - 129 - 132 - 145), mettent en évidence la tendance des locuteurs wolofs à faire éclater la cohésion syntaxique des groupes rythmiques tout en augmentant le nombre :

D 23-2/M 2	(loc. sén.)	[il 'ti:ɣ / 'bjɛ]
	(loc. fr.)	[il t'iɣ bjɛ]
D 23-3/M 1	(loc. sén.)	[tuɣurɗɛ'ɣjɛɣ / mɔ'm'pɛɣ]
	(loc. fr.)	[tuɣurɗɛɣjɛɣmɔ'pɛɣ]
D 23-4/M 1	(loc. sén.)	['jɛɣ'ɪnɪnuzɔ'vɔ̃/ʃâse/tutlamati'ne]
	(loc. fr.)	['jɛɣ/nuzavɔ̃ʃa'se/tutlamati'ne]
D 23-4/M 2	(loc. sén.)	[mɔ'pɛ/rablɛ'se/yn'biʃ]
	(loc. fr.)	[mɔ'pɛ/rablɛsɛyn'biʃ]

Si l'on compare terme à terme les réalisations des locuteurs français et sénégalais, on constate que ce dernier groupe introduit systématiquement une syllabe tonique supplémentaire, multipliant ainsi le nombre des groupes rythmiques extrêmement courts. La schématisation des structures rythmiques des quatre exemples ci-dessus le montre de façon éloquentes :

	loc. fr.		loc. sén.	
D 23-2/M 2	3	syll.	2 + 1	syll.
D 23-3/M 1	6	syll.	4 + 2	syll.
D 23-4/M 2	2 + 5	syll.	2 + 3 + 2	syll.
D 23-4/M 1	1 + 5	syll.	1 + 3 + 2	syll.
idem, énoncé entier	1 + 5 + 5	syll.	1 + 3 + 2 + 5	syll.

Quant à la limite des mots phoniques, elle ne correspond pas à celle des unités syntaxiques :

loc. sén.	[ɗɛɣjɛɣ / mɔ'm'pɛɣ]
	[blɛse / ynbiʃ]
	[nuzavɔ̃ / ʃase]

Remarquons que cette déstructuration peut aussi résulter d'une carence accentuelle c'est-à-dire d'un manque de points de repère rythmiques réguliers comme dans l'exemple suivant :

D 23-2/S 1	[sɛlɛfyziɗɛtɔ'pɛɣ]	(7 syllabes)
------------	--------------------	--------------

alors que le locuteur français réalise, lui, deux groupes isosyllabiques, totalement symétriques :

D 23-2/S 1	[sɛlɛfy'zi / ɗɛtɔ'pɛɣ]	(3 - 3 syll.)
------------	------------------------	---------------

Cette tendance à la symétrie semblerait par ailleurs se confirmer. Témoin, cet autre exemple où le locuteur français articule trois mots phoniques, tous dissyllabiques :

D 23-2/S 3	[e't'a: / t'yt'i / o'sil]	(2 - 2 - 2 syll.)
	(loc. fr.)	

D 23-3/S 3	[e'twa/tyti o'si]	(2 - 4 syll.)
	(loc. sén.)	

2.3. Les accents de type 2 dans le mot phonique

On vient de voir que, chez les locuteurs français, une succession d'accents toniques même rapprochés ne semble pas provoquer de rupture rythmique puisque l'énoncé se structure autour des syllabes accentuées de façon régulière sinon symétrique. L'analyse de la distribution des accents de type 2 conduit à une conclusion analogue. D'abord ces marques accentuelles apparaissent à l'intérieur d'unités rythmiques déjà fortement structurées. Si l'on se souvient ensuite qu'elles participent soit d'un phénomène rythmique secondaire - l'écho de l'accent, - soit d'un fait d'insistance sémantiquement motivé - l'accent d'emphase, - soit de l'un et de l'autre à la fois, on comprendra qu'elles renforcent dans le premier cas la structure préexistante et dans le second, la structure sémantique de l'énoncé.

Chez les locuteurs sénégalais au contraire, les accents de type 2, quelle qu'en soit la nature, semblent se distribuer de la manière la plus aléatoire : tantôt ils renforcent le déséquilibre des groupes rythmiques dans lesquels ils surgissent, tantôt ils sont perçus au départ d'une altération segmentale non-pertinente du point de vue sémantique, le plus souvent d'ailleurs, ces deux facteurs se conjuguent.

D 23-1/M 1	loc. fr.	['sɛlɛfy'zi 'ɗɛtɔ'pɛɣ]
	loc. sén.	[sɛ'lɛfyziɗɛtɔ'pɛɣ]

Chez le locuteur français, l'énoncé se divise en deux groupes rythmiques isosyllabiques, totalement symétriques :

- - ' - / - - ' -

ceux-ci peuvent être de plus considérés comme isochroniques si l'on tient compte de l'allongement accentuel de la syllabe finale : 45,3 % et 54,7 % de la durée globale de la phrase. Chez le locuteur sénégalais par contre, la perception de l'accent 2 est due principalement au maintien du "e muet" peu conforme à l'usage sinon à la norme.

Quant aux deux exemples suivants, ils montrent bien comment l'ap-
parition, chez le locuteur sénégalais, d'accents rythmiques supplémentaires entraîne un déplacement corrélatif de l'accent de type 2 :

D 23-4/M 1	loc. sén.	[je. ^h nuza'vɔ / ja'se / 'tutlamati'ne]
		' - " - ' - - ' - " - - - ' -
		1 3 2 5
	loc. fr.	['jɛs nuza'vɔfa'se / 'tutlamati'ne]
		' - - - " - - ' - - " - - - ' -
		1 2 1 2 5
D 23-4/M 2	loc. sén.	[mɔ'pɛ / 'rablɛ'se / yn'bij]
		- ' - " - - ' - - ' -
		2 3 2
	loc. fr.	[mɔ'pɛ / ʁa'blɛsɛyn'bij]
		" - ' - - " - - - ' -
		2 5

Le caractère saccadé de l'élocution wolof se trouve donc renforcé par deux facteurs concomitants au moins : le nombre total des proéminences accentuelles - rythme et insistance confondus - et leur ordonnance relative. Dans le second exemple, la perception d'un accent sur la syllabe [ra] est due, plus que vraisemblablement, à la réalisation vibrée de la liquide.

L'accentuation provient en conséquence d'un particularisme segmental bien plus que d'une marque internationale d'insistance.

Voici encore un dernier exemple, particulièrement caractéristique puisque cinq syllabes sur sept sont porteuses d'accent :

D 23-2/M 1 loc. sén. [oɛ'vjɔ / 'fu'zi j / a'dɔ'ku]

Au terme de cette première approche, certaines particularités rythmiques ne peuvent encore être totalement élucidées : par exemple, les conséquences de l'allongement des voyelles atones pour la structure du mot phonique, le manque de cohésion de celui-ci ou encore l'irrégularité de l'élocution des Wolofs. Aussi devient-il indispensable de recourir à l'analyse instrumentale des durées.

3. L'ETUDE INSTRUMENTALE

Les résultats de l'étude quantitative des durées que nous présentons ont été regroupés selon les comportements généraux qui semblent s'imposer comme caractéristiques de l'origine linguistique des locuteurs. D'autre part, l'analyse a porté sur les unités de chaque étendue différente : articulations isolées, syllabes, mots phoniques et énoncés.

3.1. Rôle de l'accent tonique sur les articulations

Si la nature phonique des marques rythmiques a souvent été controversée (Actes, 1966), on s'accorde à reconnaître le rôle discriminatoire de l'accent tonique en français standard : celui-ci opère une franche distinction entre les syllabes toniques et les syllabes atones. Cette différenciation est particulièrement claire en ce qui concerne la durée : brièveté et régularité des articulations atones, allongement des toniques. L'accent tonique introduit donc dans la chaîne parlée, en certains de ses points, une rupture et la marque formelle d'une discontinuité. Or du point de vue impressif, la perception de l'accent paraît bien liée à celle d'une discontinuité (CARTON, 1974, p. 98).

Toutes nos observations montrent que les locuteurs français respectent ce comportement phonétique. Par contre, chez les Wolofs, le rôle

discriminateur de l'accent se trouve fortement atténué et l'on note une tendance à l'indistinction entre les positions atone et tonique : lorsque ces derniers marquent la différence - ce qui n'est pas d'ailleurs le cas, - les écarts que l'on relève soit en durée soit en stabilité sont souvent moins importants, moins significatifs du point de vue statistique que ceux découverts chez les francophones natifs. L'allongement des voyelles atones auquel il a déjà été fait allusion, prend alors tout son sens.

Aussi, du point de vue perceptif, on admettra facilement que la faible distinction entre atone et tonique rende la rupture insuffisante pour être reconnue avec certitude comme une marque rythmique : la difficulté des francophones à identifier les accents toniques dans les énoncés des Wolofs pourrait s'expliquer de cette façon.

3.1.1. Les consonnes : occlusives et constrictives

Lorsque l'on considère les consonnes, articulation par articulation, on découvre que, chez les locuteurs sénégalais, les variations de durée moyenne entre les occlusives et les constrictives sont en général moins importantes que chez les locuteurs natifs ; ces derniers ne marquent donc nettement que la différence entre continues et momentanées sous l'accent.

Si l'on opère un regroupement des données selon cette opposition, occlusive/constrictive, le rôle de l'accent se précise et s'affirme davantage chez les francophones tandis que les résultats statistiques s'avèrent plus significatifs, ce qu'indiquent les tableaux 1 et 2.

	TONIQUES		ATONES	
	loc. fr.	loc. sén.	loc. fr.	loc. sén.
Occlusives	$\bar{x} = 8,3$ cs n = 34 v = 4,8	$\bar{x} = 10$ cs n = 32 v = 8,87	$\bar{x} = 7,1$ cs n = 56 v = 7,05	$\bar{x} = 6,7$ cs n = 46 v = 9,26
Constrictives	$\bar{x} = 11$ cs n = 38 v = 38,21	$\bar{x} = 10,5$ cs n = 40 v = 18,8	$\bar{x} = 6,4$ cs n = 59 v = 8,43	$\bar{x} = 7,3$ cs n = 56 v = 9,7

Tableau 1 : LONGUEUR, EFFECTIF ET VARIANCE DES CONSONNES

En position atone, aucun résultat ne peut être considéré comme significatif, en syllabe accentuée, par contre, on peut observer que :

- 1) les occlusives françaises sont plus stables que celles réalisées par les locuteurs wolofs ($F = 1,84$, significatif à P. 05) et elles sont sensiblement plus brèves, ce qui avait déjà été constaté avec des locuteurs toucouleurs par POITEVINEAU (1977, 89) ;
- 2) c'est l'inverse qui se produit pour les constrictives, les réalisations des locuteurs français étant globalement moins stables que celles des Sénégalais ($F = 2,03$ significatif à P. 05) alors que la durée moyenne est sensiblement égale ;
- 3) chez les locuteurs sénégalais, les occlusives sont deux fois plus stables que les constrictives ($F = 2,12$, significatif à P. 05) autour d'une moyenne sensiblement égale ;
- 4) chez les locuteurs français, les occlusives apparaissent presque huit fois plus stables que les constrictives tandis que leur durée moyenne est significativement plus brève ($F = 7,97$ et $t = 2,59$, significatif à P. 05).

Il est possible de préciser encore ces observations en comparant le comportement respectif des articulations consonantiques, tantôt sous l'accent, tantôt en syllabe inaccentuée, à l'aide du tableau 2 ci-dessous :

		SYLLABE ACCENTUEE	
		Augmentation de durée en %	Stabilité relative (rapport des variances)
loc. fr.	Occlusives	117	1,47
	Constrictives	172	0,22
loc. sén.	Occlusives	149	0,96
	Constrictives	150	0,52

Tableau 2 : EFFET DE L'ACCENT TONIQUE SUR LA DUREE ET LA STABILITE DES CONSONNES (par référence à la syllabe atone)

En ce qui concerne les constrictives, on observe que :

- 5) chez les locuteurs natifs, elles présentent une grande instabilité autour de la moyenne en position tonique et la mesure de leur dispersion est quatre fois et demie plus grande qu'en syllabe atone ($F = 4,53$, significatif à P. 01) ;
- 6) chez ces mêmes locuteurs, la durée moyenne en position tonique est significativement plus longue (t significatif à P. 05 au moins) ;
- 7) chez les locuteurs sénégalais par contre, la différence de stabilité relative autour de la moyenne apparaît beaucoup moins importante - un peu moins de deux fois - et la différence de durée moyenne, bien que statistiquement significative, est moindre que celle observée chez les locuteurs français ($F = 1,94$ et t significatifs à P. 05 au moins).

Quant aux occlusives, on constate que :

- 8) celles réalisées par les locuteurs français sont plus stables une fois et demie - en position accentuée qu'en position atone alors que chez les locuteurs sénégalais, il n'existe aucune différence caractéristique ;
- 9) enfin, l'accroissement de la durée consonantique moyenne sous l'accent est identique pour les deux catégories considérées chez les locuteurs sénégalais ce qui n'est pas le cas pour les Français.

Du point de vue de la description contrastive, on peut donc avancer que les effets de l'accent tonique se marquent bien plus nettement chez les locuteurs français et que sous l'accent, les traits spécifiques des différentes catégories de sons se renforcent et s'affirment pleinement : les constrictives se comportent réellement comme des continues et leur durée s'avère extrêmement variable (2), 4) et 9). En position atone au contraire, leur grande stabilité relative autour d'une moyenne significativement plus brève (cf. 5) et 6)) devrait contribuer à la stabilité de la syllabe atone.

De plus, l'accent tonique marque différemment les consonnes selon leur nature : les occlusives se stabilisent très nettement autour de la moyenne alors que c'est exactement l'inverse pour les constrictives (cf. 4)).

Chez les locuteurs wolofs par contre, il semble se dessiner une tendance à l'indistinction (cf. 8) et 9)) ou tout au moins à une plus faible caractérisation sous l'accent qu'il s'agisse de la durée moyenne ou de la stabilité autour de celle-ci (cf. 3) et 7)). Enfin, l'impression auditive de force ou de surcroît d'énergie articulatoire qui a été déjà signalé à propos des occlusives s'explique plus que vraisemblablement par leur durée et leur instabilité en syllabe tonique, plus grandes que chez les locuteurs français (cf. 1)).

3.1.2. Les voyelles

Il nous a paru intéressant de procéder à l'analyse des voyelles, tous timbres confondus, selon la nature et la structure de la syllabe. Le tableau 3, ci-dessous, présente les données de base :

	Position atone		Position tonique	
	syll. ouv.	syll. ferm.	syll. ouv.	syll. ferm.
loc. fr.	$\bar{x} = 8,9$ cs $n = 87$ $v = 9,7$	$\bar{x} = 6,7$ cs $n = 14$ $v = 2,71$	$\bar{x} = 17,4$ cs $n = 38$ $v = 92,63$	$\bar{x} = 15,1$ cs $n = 17$ $v = 16,75$
loc. sén.	$\bar{x} = 9,2$ cs $n = 89$ $v = 8,75$	$\bar{x} = 8,3$ cs $n = 12$ $v = 11,07$	$\bar{x} = 17,2$ cs $n = 40$ $v = 74,33$	$\bar{x} = 17$ cs $n = 17$ $v = 33,05$

Tableau 3 : DUREE MOYENNE ET STABILITE DES VOYELLES, TOUS TIMBRES CONFONDUS, SELON LA NATURE ET LA STRUCTURE DE LA SYLLABE

En syllabe fermée, les locuteurs français font la distinction entre les positions atone et tonique ($F = 6,19$ significatif à P. 01) tandis que les Sénégalais n'opèrent qu'une faible différenciation (rapport des variances plus faibles, 2,98 et F non significatif). D'autre part, dans cette même structure syllabique et en position atone, la stabilité relative des voyelles

autour de leur moyenne respective apparaît quatre fois plus grande chez les natifs que chez les Wolofs. ($F = 4,08$ significatif à $P. 01$). La position atone semble donc présenter chez les premiers une stabilité toute particulière dont il sera question plus loin, à l'occasion de l'étude de la structure syllabique.

3.1.3. La durée des syllabes entières

Considérées dans leur ensemble, les syllabes réalisées par les locuteurs wolofs sont plus longues et plus instables que celles prononcées par les locuteurs natifs. Ces informations, très générales, n'apportent guère d'indication dans notre perspective. Aussi avons-nous procédé à un regroupement des différentes syllabes selon leur nature, en spécifiant :

Atones	groupe 1 = syllabes quelconques
	groupe 2 = syllabes porteuses d'accent 2
	groupe 3 = syllabes prétoniques porteuses d'accent 2
	groupe 4 = syllabes prétoniques
Toniques	groupe 5 = syllabes non finales
	groupe 6 = syllabes finales de phrase

Lorsque l'on considère les syllabes atones et toniques, sans faire de distinction en sous-groupes, on découvre le comportement suivant : si, sous l'accent, les syllabes sont normalement moins stables et leur durée moyenne beaucoup plus longue, ces différences sont sensiblement plus grandes chez les locuteurs wolofs ; le rapport des variances vaut 4,71 chez ceux-ci et 3,47 seulement chez les natifs, tandis que la durée moyenne des syllabes accentuées représente 201 % de celle des atones chez les uns contre 187 % chez les seconds.

Au premier abord, cette indication peut surprendre d'autant qu'elle semble en contradiction avec l'hypothèse initiale selon laquelle les locuteurs wolophones réaliseraient de façon moins caractéristique la fonction discriminative de l'accent tonique. Nous croyons pourtant que l'accent tonique en français standard structure l'énonciation de façon systématique, régulière et cohérente alors que chez les Wolofs, c'est cet aspect même qui fait défaut. Rien n'empêche donc de retrouver, à propos de certains points de détails isolés, un comportement attendu qu'une tendance à l'hypercorrection

pourrait encore renforcer. En effet l'essentiel de l'apprentissage rythmique consiste pour les Wolophones à déplacer l'accent de la première à la dernière syllabe du mot phonique (NDIAYE et SCHMIDT, op. cit.).

	loc. fr.	loc. sén.
Groupe 1	$\bar{x} = 13,93$ cs $n = 33$ $v = 16,68$	$\bar{x} = 14,83$ cs $n = 30$ $v = 31,54$
Groupe 2	$\bar{x} = 16,3$ cs $n = 20$ $v = 35,48$	$\bar{x} = 15,68$ cs $n = 22$ $v = 34,32$
Groupe 3	$\bar{x} = 19,90$ cs $n = 11$ $v = 38,49$	$\bar{x} = 23,56$ cs $n = 8$ $v = 60,45$
Groupe 2 et 3	$\bar{x} = 17,58$ cs $n = 31$ $v = 38,38$	$\bar{x} = 17,78$ cs $n = 30$ $v = 52,01$
Groupe 4	$\bar{x} = 16,32$ cs $n = 37$ $v = 16,30$	$\bar{x} = 16,42$ cs $n = 41$ $v = 10,45$
Groupe 5	$\bar{x} = 24,44$ cs $n = 25$ $v = 52,13$	$\bar{x} = 25,4$ cs $n = 27$ $v = 85,21$
Groupe 6	$\bar{x} = 34,3$ cs $n = 30$ $v = 68,30$	$\bar{x} = 39,75$ cs $n = 30$ $v = 93,73$
Groupes 1, 2, 3, 4	$\bar{x} = 15,93$ cs $n = 101$ $v = 24,93$	$\bar{x} = 16,35$ cs $n = 101$ $v = 29,72$
Groupes 5 et 6	$\bar{x} = 29,81$ cs $n = 55$ $v = 86,62$	$\bar{x} = 32,95$ cs $n = 57$ $v = 140,3$
Tous groupes	$\bar{x} = 20,8$ cs $n = 156$ $v = 91,2$	$\bar{x} = 22,4$ cs $n = 158$ $v = 131,43$

Tableau 4 : MOYENNE, VARIANCE ET EFFECTIFS DES SYLLABES PAR CLASSES

Cette explication paraît d'autant plus vraisemblable que la durée vocalique a été envisagée indépendamment de son contexte et en conséquence, artificiellement abstraite du déroulement temporel dans lequel elle s'insère : ce point de vue, rigoureusement statistique, s'il a permis de montrer que les réalisations des locuteurs wolofs étaient en général plus longues et moins stables que celles des Francophones, ne met en évidence aucune particularité rythmique pas plus qu'il ne présage du comportement des syllabes consécutives. L'étude de la durée des articulations ou des syllabes entières et, d'autre part, l'analyse rythmique qui a pour objet la durée relative de syllabes consécutives, conduisent à des résultats distincts mais complémentaires.

L'analyse de la durée des syllabes atones et du comportement relatif de chacun des sous-groupes apporte des informations plus précises et plus utiles pour la définition des particularités rythmiques des locuteurs d'origine linguistique différente. Chaque catégorie de syllabes paraît, en effet, adopter un comportement nettement caractérisé que l'on peut schématiser comme suit :

loc. fr.	Instabilité Durée	gr. 1 < gr. 2 et 3 > gr. 4 = gr. 1 gr. 1 < gr. 2 et 3 > gr. 4 < gr. 1
loc. sén.	Instabilité Durée	gr. 1 = gr. 2 et 3 > gr. 4 < gr. 1 gr. 1 < gr. 2 et 3 > gr. 4 ≤ gr. 1

Tableau 5 : COMPORTEMENT DES SYLLABES ATONES PAR RAPPORT A LA DUREE ET A LA STABILITE

On peut donc mettre en évidence un comportement très régulier chez les locuteurs français, correspondant par ailleurs aux caractéristiques accentuelles attendues : les syllabes porteuses d'un accent de type 2 sont les plus longues et les moins stables tandis que les deux autres groupes présentent des caractéristiques sensiblement égales, la plus grande longueur des prétoniques s'expliquant par la progression propre à la structure du groupe rythmique. Chez les locuteurs wolofs, c'est le groupe des prétoniques qui

présente des caractéristiques particulières alors que les syllabes quelconques et celles porteuses d'une marque d'insistance se comporteraient de façon indifférenciée quant à leur stabilité relative. Aussi la grande stabilité des prétoniques contraste-t-elle avec l'énorme dispersion des toniques tant finales que non finales : la structure du groupe rythmique, loin de se présenter comme un continuum régulier et progressif, offrirait des ruptures et des "accidents" tels que la mise en évidence de la tonique, née d'une stabilité excessive de la prétonique.

Enfin, chez les locuteurs français, les accents de type 1 et 2 ne se distinguent que par l'accroissement de durée moyenne dont ils affectent les syllabes (cf. Tableau 4) ; la stabilité relative de celles-ci reste en effet semblable entre les groupes 2 et 5, 2 et 6 (F = 1,61 et 1,93 respectivement non significatifs). Chez les locuteurs wolofs, par contre, cette augmentation de durée moyenne s'accompagne d'une réelle diminution de la stabilité relative (F = 2,48 et 2,73 respectivement significatifs à P. 05).

3.2. Le rythme dans l'énoncé

3.2.1. Les groupes rythmiques dans l'énoncé : positions interne et finale

En ce qui concerne les groupes rythmiques, les différents tests comparatifs auxquels nous avons procédé ont montré la nécessité de distinguer, dans l'énoncé, les positions interne et finale. Cette dernière est apparue privilégiée à plus d'un titre. La syllabe accentuée d'un mot phonique en position finale de phrase est plus longue et plus instable que toutes les autres toniques (cf. Tableau 4, gr. 5 et 6) ; aussi la position finale présenterait dans l'énoncé des caractéristiques proches de celles de la syllabe accentuée dans le groupe. La structure rythmique de l'énoncé se superpose à celle du groupe rythmique et le comportement des syllabes, selon la position du groupe auquel elles appartiennent, se combine avec les marques propres à leur nature - atone ou tonique - dans ce groupe.

La façon dont les locuteurs - wolofs ou français - réalisent dans les énoncés cette double contrainte accentuelle s'avère manifestement caractéristique de leur origine linguistique.

3.2.1.1. Rapport des syllabes consécutives à l'intérieur des groupes rythmiques

Les données sont présentées dans le tableau 6 ci-dessous :

	loc. fr.	loc. sén.
Gr. N.F.	$\bar{x} = 1,42$ n = 51 v = 0,38	$\bar{x} = 1,39$ n = 54 v = 0,37
Gr. F.	$\bar{x} = 1,67$ n = 50 v = 1,04	$\bar{x} = 1,71$ n = 47 v = 0,72

Tableau 6 : MOYENNE, EFFECTIF ET VARIANCE DES RAPPORTS DE SYLLABES DANS LES GROUPES RYTHMIQUES

On peut mettre en évidence les différences pertinentes suivantes :

- 1) les mots phoniques présentent en position finale de phrase une plus grande instabilité relative qu'en position non finale et chez les locuteurs natifs cet écart est plus important que chez les Sénégalais (F = 2,74 et 1,95 respectivement significatifs à P. 01 et P. 05) ;
- 2) chez les locuteurs wolofs, le rapport moyen dans les groupes rythmiques finaux est significativement plus grand que dans les groupes intérieurs (t = 2,15 sign. à P. 05) alors que chez les natifs, la différence peut être considérée comme nulle (t = 1,49 non significatif).

Ces observations appellent quelques remarques. Le rapport des syllabes consécutives mesure, à l'intérieur du groupe rythmique, l'augmentation moyenne de la durée syllabique : étant donné que ce rapport est supérieur à 1

(1,42, 1,67, 1,39, 1,71), on peut dire que, de proche en proche à l'intérieur d'un mot phonique, chaque syllabe est en moyenne d'autant plus longue que la précédente. Cet indice se révèle discriminatoire puisqu'il montre que les locuteurs français et wolofs présentent des comportements phonétiques différents. Les premiers semblent ne pas faire la différence entre les positions finale et non finale du point de vue de la valeur moyenne du rapport des syllabes consécutives : l'égalité de leur rapport quelle que soit la position et les variations de longueur que cette dernière peut entraîner, révèle de façon nette la régularité typique de l'articulation française standard (cf. 2). D'autre part, ces mêmes locuteurs font une plus grande distinction entre les groupes finaux et les groupes intérieurs du point de vue de la stabilité de ce rapport ; chez les Sénégalais, on noterait une tendance à la discrimination plus faible puisque la comparaison des variances est moins significative et que le quotient de ces dernières est moins grand (cf. 1).

Mais cet indice masque encore certaines différences dont on peut supposer l'existence à partir de considérations de principe. Dans le mot phonique, en effet, il existe au moins une position privilégiée et nettement caractérisée par rapport aux autres : la position tonique. D'autre part, l'analyse de la durée syllabique a mis en évidence certaines différences liées à la nature des syllabes, même en position atone. Or ces écarts risquent d'influencer les rapports et de se manifester à travers eux à condition bien sûr que les indices choisis respectent les distinctions de départ. Nous avons donc comparé ensuite le rapport de la tonique à la prétonique correspondante, le rapport des syllabes atones consécutives et les différences entre ces deux groupes constitués.

3.2.1.2. Rapport de la tonique et de la prétonique correspondante

Les données rassemblées dans le tableau 7 montrent que :

- 1) chez les locuteurs natifs, la différence de position se marque nettement en ce qui concerne la stabilité relative et moins nettement quant au rapport moyen : en position finale, ce rapport apparaît toujours plus grand et moins stable (t = 2,43 et F = 3,31 significatif à P. 05 et P. 01 respectivement) ;

- 2) les locuteurs sénégalais ne font de différence qu'en ce qui concerne le rapport moyen : en position finale de phrase, celui-ci est plus grand ($t = 2,72$ significatif à P. 05), par contre sa stabilité est identique dans les deux positions ($F = 1,43$ non significatif).

	loc. fr.	loc. sén.
Gr. N.F.	$\bar{x} = 1,56$ $n = 25$ $v = 0,39$	$\bar{x} = 1,57$ $n = 27$ $v = 0,47$
Gr. F.	$\bar{x} = 2,23$ $n = 23$ $v = 1,29$	$\bar{x} = 2,17$ $n = 22$ $v = 0,68$

Tableau 7 : MOYENNE, EFFECTIF ET VARIANCE DU RAPPORT ENTRE TONIQUE, PRETONIQUE CORRESPONDANTS

On peut dire que la stabilité du rapport entre la tonique et la prétonique correspondante se révèle un indice plus discriminatoire que sa valeur moyenne puisque celle-ci ne permet pas d'isoler un trait caractéristique chez l'un ou l'autre groupe de locuteurs. Ce premier indice quant à lui, montre que les locuteurs natifs, contrairement aux Wolofs, imposent un comportement distinct aux groupes rythmiques selon leur position, finale ou intérieure.

Cette dernière observation rappelle les conclusions de l'analyse du rapport des syllabes consécutives dans les groupes rythmiques où nous avons souligné la tendance à la forte distinction chez les locuteurs natifs et une moindre tendance chez les Wolofs. L'indistinction totale constatée ici provient sans doute de la nature particulière du rapport analysé et l'on peut émettre l'hypothèse qu'elle ne se reproduira pas à propos du rapport des syllabes atones dans les groupes rythmiques.

Disons enfin que si le rapport moyen entre la syllabe tonique et sa prétonique est significativement différent, selon la position du groupe - interne ou finale de phrase - alors qu'il ne l'était pas dans les syllabes consécutives, la contradiction n'est qu'apparente : la longueur des syllabes toniques, prépondérante dans le premier cas, perd de son importance dans le calcul d'un rapport moyen plus global.

3.2.1.3. Rapport de syllabes atones dans le groupe rythmique

	loc. fr.	loc. sén.
Gr. N.F.	$\bar{x} = 1,37$ $n = 26$ $v = 0,39$	$\bar{x} = 1,21$ $n = 27$ $v = 0,22$
Gr. F.	$\bar{x} = 1,24$ $n = 27$ $v = 0,30$	$\bar{x} = 1,31$ $n = 25$ $v = 0,45$

Tableau 8 : MOYENNE, EFFECTIF ET VARIANCE DES SYLLABES ATONES DANS LES GROUPES RYTHMIQUES

Les locuteurs wolofs font, cette fois, la différence entre les positions : en finale de phrase, le rapport entre deux syllabes atones consécutives est moins stable ($F = 2,05$ significatif à P. 05) tandis que chez les natifs, ce rapport doit être considéré comme semblable ($F = 1,30$ non significatif).

Quant aux variations du rapport moyen, elles semblent insensibles à la différence de position puisqu'elles s'avèrent non significatives chez les locuteurs tant français que wolofs ($t = 0,77$ et $0,61$ respectivement).

Il est donc important de remarquer que les locuteurs français et sénégalais présentent des caractéristiques rythmiques totalement opposées : chez les locuteurs français, le rapport de syllabes atones consécutives est,

quant à sa stabilité, identique quelle que soit la position du groupe dans la phrase tandis que le rapport entre la tonique et la prétonique correspondante varie en stabilité selon la position ; chez les Wolofs, le comportement observé s'inverse complètement.

3.2.1.4. Enfin, si l'on compare la stabilité relative du rapport entre les syllabes atones à celle du rapport entre la tonique et la prétonique, il apparaît que, chez les locuteurs sénégalais, à l'intérieur de la phrase, le rapport des syllabes atones est significativement moins stable ($F = 2,14$ à $P. 05$). Chez les locuteurs français au contraire, c'est le rapport entre la tonique et la prétonique qui se montre, en position finale, le moins stable ($F = 4,30$ significatif à $P. 01$). Dans chacun des deux échantillons, tous les autres rapports sont par ailleurs aussi stables.

Remarquons en dernier lieu que la valeur du rapport moyen dans les groupes rythmiques internes est légèrement supérieure entre la tonique et la prétonique qu'entre les syllabes atones, quelle que soit leur position dans l'énoncé. On peut en conséquence représenter schématiquement la structure de la phrase de cette façon (3) :

loc. fr.	1,37	<u>1,56</u>	1,37	1,37	<u>1,56</u>	1,24	1,24	<u>2,23</u>
loc. sén.	1,21	<u>1,57</u>	1,21	1,21	<u>1,57</u>	1,31	1,31	<u>2,17</u>

B. : les chiffres représentent la valeur moyenne du rapport entre les syllabes consécutives.

3.2.1.5. La synthèse de ces différents comportements partiels met en évidence, chez les locuteurs natifs, l'existence d'un système régulier, cohérent et fortement convergent puisque la valeur moyenne du rapport entre les syllabes considérées et la stabilité relative de ce rapport réagissent de façon identique. En prenant en considération ces deux aspects, on constate :

- 1) une indistinction totale des positions - finale et non finale - en ce qui concerne les syllabes atones (cf. 3.2.1.3.) ;

- 2) la distinction des positions en ce qui concerne la tonique et la prétonique correspondante, le rapport étant toujours plus long et moins stable en position finale (cf. 3.2.1.2.) ;
- 3) un renforcement net de la prééminence accentuelle en position finale tant par rapport aux atones du groupe que par rapport aux syllabes accentuées, en position interne (cf. 3.1.4. et 3.2.1.4.).

La structure caractéristique du mot phonique prime en conséquence sur celle de l'énoncé quand il s'agit des syllabes atones. Par contre lorsqu'il s'agit du rapport entre la tonique et la prétonique, les deux structures se superposent et se renforcent mutuellement.

Chez les locuteurs wolofs, rien de semblable. La valeur du rapport moyen et la stabilité relative de celui-ci se comportent comme deux paramètres indépendants. Si le premier varie au contraire, le second se conduit d'une manière totalement inversée comme le montre le tableau 9 :

	loc. fr.	loc. sén.
syll. atones	stabilité = - moyenne = -	stabilité = + moyenne = -
prét./toniques	stabilité = + moyenne = +	stabilité = - moyenne = +

Tableau 9 : MAINTIEN DE LA DISTINCTION ENTRE LES POSITIONS FINALES ET NON FINALES (synthèse des tableaux 7 et 8).

Les wolophones, contrairement à toute attente, n'opèrent pas la distinction entre les positions finale et non finale lorsqu'il s'agit du rapport entre une tonique et sa prétonique tandis qu'ils l'introduisent pour des syllabes atones. De plus, le rapport des syllabes atones s'avère entre tous les autres le moins stable.

Le système ne présente donc pas la même homogénéité que celle observée chez les locuteurs natifs et au point de vue de la stabilité, on découvre une réelle contradiction avec les habitudes rythmiques du français standard puisque les éléments les moins marqués, dans les positions les plus faibles, apparaissent les moins stables.

3.2.2. Rapport entre les toniques de chaque groupe à travers l'énoncé

Il faut remarquer tout d'abord qu'à deux exceptions près, chez les locuteurs sénégalais, toutes les syllabes toniques des groupes sont affectées de la plus grande longueur à l'intérieur de cette unité. Rappelons aussi la tendance des locuteurs wolofs à multiplier le nombre de groupes rythmiques dans un énoncé, par rapport aux réalisations des locuteurs natifs (cf. D 23-4/M2, D 23-2/M2) ; souvent ce phénomène s'accompagne de la réalisation d'une pause supplémentaire (cf. D 23-3/M1, D 23-4/M2). Aussi lorsqu'on envisage la succession des groupes à l'intérieur de l'énoncé, on doit nécessairement prendre en considération les pauses et leur distribution : on dénombre chez les Sénégalais onze pauses, tandis que chez les natifs, nous en avons sélectionné onze sur les douze initialement relevées puisque celle qui apparaît dans D 23-1/M1 pourrait bien n'être, étant donné sa place, qu'un simple accident respiratoire.

	loc. fr.	loc. sén.
I	$\bar{x} = 1,29$ n = 35 v = 0,44	$\bar{x} = 1,26$ n = 38 v = 0,48
II	$\bar{x} = 1,57$ n = 19 v = 0,50	$\bar{x} = 1,44$ n = 19 v = 0,24
III	$\bar{x} = 0,9$ n = 11 v = 0,15	$\bar{x} = 0,58$ n = 11 v = 0,08
IV	$\bar{x} = 1,09$ n = 8 v = 0,29	$\bar{x} = 1,57$ n = 10 v = 0,72

Tableau 10 : MOYENNE, EFFECTIF ET VARIANCE DES RAPPORTS ENTRE TONIQUES D'UN MEME ENONCE

- N.B. : I = l'ensemble des rapports,
 II = les rapports entre l'avant dernier et le dernier groupe de l'énoncé,
 III = les rapports des groupes enjambant une pause,
 IV = les rapports des groupes consécutifs autres que III.

Chez les locuteurs français trois rapports ont été comptabilisés et en II et en III ; deux seulement l'ont été chez les Wolofs.

L'analyse des données du tableau 10 fait apparaître que :

- chez les locuteurs français et chez les Sénégalais, la comparaison entre les catégories II et IV donne des résultats opposés : chez les uns, la stabilité du rapport est identique selon la position mais sa valeur moyenne est supérieure en position finale ($F = 1,72$ non significatif et $t = 1,82$ significatif à P. 05) tandis que chez les autres, la valeur moyenne est identique mais, en position finale, le rapport est plus stable ($t = 0,42$ non significatif et $F = 3$ significatif à P. 05) ;
- chez les locuteurs natifs, entre les catégories III et IV, il ne se dégage aucune différence significative ($F = 1,93$ et $t = 05$ non significatifs) alors que chez les Sénégalais, le comportement est fort divergent et beaucoup plus stable ($t = 3,34$ et $F = 9$ significatifs à P. 01).
- si, chez les locuteurs français, le rapport moyen avoisine la valeur 1 tant en III qu'en IV, chez les Sénégalais, il s'avère inférieur à 1 dans le premier cas et supérieur dans le second.

On peut donc avancer que, chez les locuteurs français, seul le rapport entre la tonique du dernier et celle de l'avant dernier groupe de l'énoncé se distingue de tous les autres, à l'intérieur de ce dernier : la position finale de phrase apparaît très nettement caractérisée par un allongement de la syllabe sans pour autant nuire à la régularité et à la stabilité des réalisations puisque l'analyse des variances montre qu'elles doivent

être, dans tous les cas, considérées comme égales. Enfin, puisque le rapport entre les syllabes accentuées de tous les groupes intérieurs avoisine 1, on peut penser que notre hypothèse initiale se vérifie et que la structure rythmique de l'énoncé reproduit la structure accentuelle du mot phonique : dans le groupe rythmique, le rapport entre les syllabes atones et le rapport entre la prétonique et la tonique s'apparentent à ceux qui unissent dans l'énoncé, d'une part, la tonique de chaque groupe non-final et d'autre part, la tonique de l'avant dernier et du dernier groupe de la phrase.

Chez les wolophones, ces caractéristiques rythmiques ne sont absolument pas respectées. Ces locuteurs distinguent d'abord les rapports regroupés en III et IV, selon qu'ils enjambent une pause ou non ; nous développerons cette particularité plus en détail (cf. infra 3.3.4.) et nous nous attacherons donc pour l'instant au seul groupe IV. Il apparaît que les Sénégalais n'opèrent aucune différence entre les positions interne et finale du point de vue de la valeur du rapport moyen et que, contrairement au comportement attendu, ce sont à nouveau les éléments les moins marqués - en position interne - qui s'avèrent les moins stables (cf. 3.2.1.5.).

3.3. Rapport entre l'unité et la structure d'étendue immédiatement supérieure

L'observation de nombreux comportements phonétiques particuliers, quelle que soit l'étendue des unités considérées permet de formuler une troisième hypothèse générale qui soit susceptible de discriminer les réalisations des locuteurs français et wolofs.

Les premiers intègrent chaque élément dans la structure rythmique d'étendue immédiatement supérieure : le comportement propre de chaque unité - segment, syllabe ou groupe - se trouve modelé par l'organisation de niveau supérieur à laquelle elle appartient. Les wolophones au contraire, semblent privilégier la réalisation d'unités juxtaposées qui, en général, apparaissent moins sujettes aux contraintes structurelles - hiérarchisées et intégratives - du français standard. Chacune de celles-là paraît donc conserver sa conduite et maintenir ses traits propres tandis que s'estompe l'action régulatrice de la structure accentuelle supérieure.

Les locuteurs français accordent toujours la priorité au système par rapport à l'élément isolé alors que les Wolofs favorisent celui-ci au détriment de celui-là.

3.3.1. Les voyelles : syllabes ouvertes ou fermées

On se reportera au tableau 3 qui présente la durée et la stabilité relative des voyelles selon la nature de la syllabe ouverte ou fermée.

Chez les locuteurs français d'abord, la voyelle apparaît toujours plus stable en syllabe fermée qu'en syllabe ouverte et ce aussi bien en position atone ($F = 3,58$ significative à P. 01) qu'en position tonique ($F = 5,53$ significative à P. 01). Tout se passe donc comme si la voyelle subissait une forte influence de la part de la consonne fermante puisque celle-ci affecte même sa durée moyenne en syllabe inaccentuée ($t = 3,78$ significative à P. 05). Chez les locuteurs wolofs par contre, on ne peut rien observer de semblable, les variances et les moyennes devant être considérées comme égales dans les situations identiques. D'autre part, en syllabe fermée et inaccentuée la stabilité relative des voyelles autour de leur moyenne respective apparaît quatre fois plus grande chez les locuteurs natifs que chez les Wolofs ($F = 4,08$ significative à P. 01).

En conséquence on peut émettre les hypothèses suivantes :

1) chez les locuteurs français, l'apparition d'une troisième articulation en structure syllabique de type "C.V.C.", a pour effet de stabiliser la voyelle et d'en limiter la durée moyenne de façon, plus que vraisemblablement, à conserver le caractère isochrone des syllabes atones (4) ; sous l'accent par contre, l'influence de la structure syllabique porte exclusivement sur la stabilité relative de la voyelle puisque l'allongement de la durée vocalique est, lui, caractéristique de la syllabe tonique quelle qu'en soit la structure ;

2) chez les locuteurs français, le comportement respectif des voyelles comme des consonnes renforce les particularités de la syllabe entière en position atone alors que chez les locuteurs sénégalais, ce phénomène apparaît beaucoup moins nettement.

L'analyse des caractéristiques des voyelles a mis en évidence l'influence de la structure syllabique, ouverte ou fermée, sur la stabilité et/ou la longueur moyenne de la voyelle, centre de la syllabe. Toutefois le regroupement des articulations auquel nous avons procédé ne fait nullement la distinction entre les différentes structures des syllabes : "C.V.C.", et "C.C.V.". D'autre part, les syllabes ouvertes sont considérées de la même façon qu'elles comportent deux ou trois articulations, dans les structures respectives "C.V." et "C.C.V.". Aussi, une étude plus détaillée des différentes structures syllabiques en fonction du nombre d'articulations devrait permettre de préciser le rôle respectif de ces deux paramètres sur la longueur et la stabilité relative des segments.

3.3.2. Les segments dans la structure "C.V.C."

3.3.2.1. Comportement caractéristique des voyelles

		loc. fr.	loc. sén.
Syllabes	atones	$\bar{x} = 8,58$ cs n = 71 v = 5,75	$\bar{x} = 8,85$ cs n = 76 v = 8,02
	A 2 ART. toniques	$\bar{x} = 15,35$ n = 29 v = 44,26	$\bar{x} = 17,07$ n = 30 v = 79,82

		loc. fr.	loc. sén.
Syllabes	atones	$\bar{x} = 7,32$ cs n = 11 v = 3,76	$\bar{x} = 9,19$ cs n = 8 v = 13,71
	"C.V.C." toniques	$\bar{x} = 15,16$ cs n = 16 v = 15,52	$\bar{x} = 17,41$ cs n = 16 v = 36,67

Tableau 11 : VARIANCE ET DUREE MOYENNE DES VOYELLES SELON LA STRUCTURE SYLLABIQUE

Nous relèverons les faits suivants :

- 1) en position tonique et chez les locuteurs français seulement, la voyelle est presque trois fois plus stable en structure "C.V.C." que dans les syllabes à deux articulations ($F = 2,85$ significative à P. 05 au moins) ;
- 2) en position atone, la comparaison des variances entre les syllabes de type "C.V.C." et "C.V." ne permet de réfuter l'hypothèse nulle dans aucun des cas, ni pour les locuteurs français ni pour les Sénégalais ; pourtant le passage de la structure "C.V." à celle de type "C.V.C." semble s'accompagner d'un léger gain de stabilité autour de la moyenne chez les uns, alors que chez les autres, on observe une diminution de celle-ci (rapport des variances respectives : 0,65 et 1,53, le coefficient de Snédécour n'atteignant pas le seuil de signification).

Le nouveau regroupement auquel nous avons procédé confirme l'hypothèse précédente : chez les locuteurs français, en structure "C.V.C." et sous l'accent, la voyelle se stabilise de façon significative (cf. 1) ; par contre, si la tendance paraît bien exister en position inaccentuée, elle se manifeste sans atteindre pour autant le seuil critique de signification (cf. 2)). Les locuteurs sénégalais quant à eux, ne présentent pas la même régularité : en position tonique, ce comportement n'apparaît, s'il existe, que sous la forme d'une tendance puisque les tests statistiques ne font apparaître aucune différence significative (cf. 2)).

3.3.2.2. Comportement caractéristique des consonnes

		loc. fr.		loc. sén.	
		C1	C2	C1	C2
Atones	syll. "C.V.C."	$\bar{x} = 6,82$ cs v = 7,87 n = 11	$\bar{x} = 5,05$ cs v = 3,22	$\bar{x} = 5,05$ cs v = 10,98 n = 8	$\bar{x} = 7,06$ cs v = 3,89
	Toniques "C.V.C."	$\bar{x} = 8,91$ cs v = 10,07 n = 16	$\bar{x} = 12,84$ cs v = 66,99	$\bar{x} = 11,2$ cs v = 8,1 n = 16	$\bar{x} = 12,2$ cs v = 27,96

Tableau 12 : VARIANCE ET MOYENNE DES CONSONNES SELON LA STRUCTURE SYLLABIQUE

L'analyse des résultats chiffrés présentés dans le tableau 11 fait apparaître que :

- 1) en syllabes toniques, la consonne fermante de la structure "C.V.C." est moins stable que la consonne initiale chez tous les locuteurs, quelle que soit leur origine linguistique (F = 6,88 et 3,45 pour les locuteurs français et sénégalais, significatifs à P. 01) ;
- 2) dans ce dernier cas, les consonnes prononcées par les locuteurs natifs présentent quasiment deux fois plus d'instabilité que celles des Wolofs ainsi que le montre le rapport des variances respectives ;
- 3) en syllabes atones à trois articulations, chez les locuteurs français, les consonnes fermantes sont en moyenne significativement plus brèves que les consonnes initiales (t = 1,68 significative à P. 05), chez les Sénégalais au contraire, la consonne fermante est légèrement plus longue quoique non significativement ;
- 4) dans les syllabes toniques à trois articulations, chez les locuteurs français encore, la consonne fermante est, cette fois, beaucoup plus longue que l'initiale (44,1 % en plus) alors que chez les Wolofs, la différence de durée moyenne n'excède pas 8,98 %.

Chez les locuteurs français et chez ceux-ci seulement, la consonne fermante de la structure "C.V.C." semble réagir de façon très différente de la consonne initiale : plus brève et plus stable en position atone (cf. 1) et 3)), nettement plus longue et moins stable en position tonique (cf. 3) et 4)). Dans les cas où les locuteurs français et sénégalais présentent le même phénomène, l'ampleur des variations apparaît une fois encore plus importante chez les premiers (cf. 4)). Enfin, on peut se demander si les locuteurs sénégalais, sous l'influence du substrat wolof, n'ont pas tendance à traiter les deux consonnes de la structure "C.V.C." de la même façon, leur durée étant sensiblement égale ; chez les natifs par contre, cette symétrie apparaîtrait croisée, selon la nature de la syllabe.

3.3.2.3. Comportement comparé des consonnes et des voyelles

L'Abbé BOUDREAUULT déjà notait que si les consonnes et les voyelles contribuent à la caractérisation de la durée syllabique leur rôle respectif peut varier selon l'origine linguistique des locuteurs. L'étude des constituants de la syllabe envisagée selon la structure syllabique où ils apparaissent a montré de plus combien ce second critère pouvait se superposer au premier pour particulariser des comportements distinctifs.

On se reportera aux tableaux 11 et 12.

Chez les locuteurs français d'abord, on observe que :

- 1) en structure "C.V.C.", l'ensemble des deux consonnes est susceptible d'une plus grande marge de variations que la voyelle centrale, que la syllabe soit tonique ou non (F = 5,3 et 3,46 respectivement significative à P. 01 et 05) ;
- 2) envisagées séparément, C1 et C2 présentent un comportement strictement opposé : en position atone, la consonne initiale est la moins stable des trois articulations alors que sous l'accent, c'est la consonne fermante qui présente cette caractéristique ;
- 3) la stabilité relative des articulations successives semble augmenter en position atone et diminuer fortement en syllabe accentuée que ce soit en structure syllabique "C.V." ou "C.V.C." ainsi que le montre le tableau 13 ci-dessous :

	C1	V	C2
Atones	7,34	5,75	
	7,87	3,76	3,22
Toniques	9,74	44,26	
	10,07	15,52	66,99

Tableau 13 : VARIANCE DES ARTICULATIONS SELON LA STRUCTURE SYLLABIQUE, ORDONNEES SELON L'AXE TEMPOREL DE L'ENONCIATION (loc. fr.)

Chez les locuteurs natifs, le dernier élément de la syllabe apparaît donc toujours comme le terme final d'une progression bien que de raison différente selon le nombre d'articulations et la nature de la syllabe.

Quant aux Wolofs, la situation se présente différemment :

- 4) en syllabe de type "C.V.C." et en position atone, les voyelles paraissent à peine plus stables que les consonnes initiales (F = 1,36 non significative) tandis qu'en position accentuée, cette différence devient très nette (F = 7,28 significative à P. 01) ; rappelons que chez les locuteurs natifs le coefficient de Snédécor ne valait que 4,54 ;
- 5) en structure "C.V.C.", quelle que soit la nature de la syllabe, voyelles et groupes consonantiques présentent la même stabilité relative (F = 1,23 et 1,13 non significatifs) ;
- 6) dans ce cas, le comportement relatif des trois articulations entre elles n'offre pas de progression régulière constatée chez les locuteurs natifs : la voyelle centrale présente toujours un maximum d'instabilité et c'est autour de celle-ci que s'ordonnent les consonnes initiales et finales ;
- 7) C1 et C2 réagissent à l'inverse l'une de l'autre selon la nature de la syllabe : en position atone, C1 est à peine moins stable que la voyelle alors que C2 l'est significativement (F = 3,52 significatif à P. 05) ; sous l'accent, ce rapport se renverse totalement comme le fait apparaître le tableau 14.

	C1	V	C2
Atones	10,87	8,02	
	10,98	13,71	3,89
Toniques	10,96	79,82	
	8,1	36,67	27,96

Tableau 14 : VARIANCE DES ARTICULATIONS SELON LA STRUCTURE SYLLABIQUE, ORDONNEES SELON L'AXE TEMPOREL DE L'ENONCIATION (loc. sén.)

Si l'on confronte les informations des deux derniers tableaux 13 et 14, il semble bien se dessiner une tendance propre à chaque groupe de locuteurs, selon leur origine linguistique respective. Chez les locuteurs natifs, chaque type de syllabes impose aux articulations ses propres contraintes structurelles auxquelles vient se surajouter, en stabilité, la régulation accentuelle : stabilité croissante en position atone, instabilité croissante en position tonique. Par contre, chez les Sénégalais, chaque segment semble conserver une plus grande autonomie vis-à-vis de la structure syllabique et vis-à-vis des contraintes rythmiques : grande instabilité de la voyelle - toujours plus importante que celle des consonnes - stabilité de C1 indifférente et à la structure et à la nature de la syllabe.

En ce qui concerne la durée, les observations que l'on peut faire recourent pour l'essentiel les informations que nous avons déjà dégagées à l'occasion d'analyses partielles antérieures.

L'importance relative des consonnes et des voyelles dépend chez les locuteurs français bien plus que chez les Wolofs, de la structure syllabique et du nombre d'articulations ; ce phénomène a pu être mis en évidence de façon encore plus nette par l'analyse de la corrélation entre la longueur de chacune des articulations et celle de la syllabe entière : ce paramètre s'inverse très nettement chez les locuteurs français lorsque l'on passe d'une syllabe de deux à trois articulations comme l'indique le tableau 15.

		loc. fr.		loc. sén.	
		V./Syl.	C./Syl.	V./Syl.	C./Syl.
Atones	2 ART	0,715	0,781	0,738	0,653
	3 ART	0,370	0,942	0,740	0,677
Toniques	2 ART	0,894	0,354	0,953	0,576
	3 ART	0,420	0,893	0,730	0,688

Tableau 15 : CORRELATION ENTRE LA LONGUEUR DES ARTICULATIONS ET CELLE DE LA SYLLABE ENTIERE

Chez les locuteurs sénégalais, les consonnes et les voyelles participent donc à la durée de la syllabe entière pour une part quasiment identique quelles que soient les conditions. A ce propos, on se souviendra que, en structure "C.V.C.", les deux consonnes se révèlent toujours d'égale durée (cf. 3.3.2.2., tableau 12).

Enfin chez les locuteurs francophones natifs, les deux paramètres étudiés - stabilité relative et durée moyenne des articulations - présentent des comportements remarquablement convergents : en structure "C.V.C.", chacune des consonnes apparaît tantôt plus stable autour d'une moyenne relativement plus brève, tantôt plus instable autour d'une moyenne plus longue selon sa position. Une telle concordance contribue largement à la régularité et à la cohésion interne de la syllabe ce qui est loin d'être le cas chez les locuteurs sénégalais. Nous avons déjà fait remarquer, à l'occasion de l'analyse du rapport entre les syllabes consécutives dans le mot phonique (cf. 3.2.1.5.), combien la similitude du comportement en durée et en stabilité, pouvait apparaître un principe de régulation et de cohésion en français standard.

3.3.3. Le groupe rythmique

Pour pouvoir évaluer le degré de cohésion et de régularité internes au mot phonique, nous avons mesuré le rapport entre chaque syllabe et la tonique du groupe dans un groupe à trois syllabes, par exemple :

nous mesurons donc : $\frac{\text{ton.}}{\text{ton.- 2}}$, $\frac{\text{ton.}}{\text{ton.- 1}}$; dans un groupe à 4 syllabes $\frac{\text{ton.}}{\text{ton.- 3}}$, $\frac{\text{ton.}}{\text{ton.- 2}}$, $\frac{\text{ton.}}{\text{ton.- 1}}$, et ainsi de suite.

Nous ne présenterons que les observations réalisées pour les groupes internes à l'énoncé, ceux-ci étant les plus caractéristiques.

Les données relatives aux groupes finaux sont, par ailleurs, trop peu nombreuses pour permettre de tirer des conclusions fiables.

	MOYENNE		VARIANCE	
	Français	Sénégalais	Français	Sénégalais
3 syl. 3 - 1	2,3	2,11	2,01	2,86
3 - 2	1,38	1,56	0,28	0,76
4 syl. 4 - 1	1,93	1,94	0,66	0,36
4 - 2	1,64	2,04	0,22	1,78
4 - 3	1,24	1,63	0,12	0,41

Tableau 16 : MOYENNE ET VARIANCE DU RAPPORT ENTRE CHAQUE SYLLABE ET LA TONIQUE DU GROUPE (Gr. N.F.)

Chez les natifs, on constate une progression régulière de la première à la dernière syllabe du groupe : de proche en proche, le rapport de chaque syllabe à la tonique du groupe est en moyenne de plus en plus petit et en même temps, de plus en plus stable. La régularité de cette progression est la plus caractéristique dans les groupes les plus longs : ceux à quatre syllabes. Autrement dit, plus on progresse dans le groupe, plus la longueur de chaque syllabe se rapproche de celle de la tonique et moins grande est la latitude de variation de leur rapport réciproque. Enfin, plus le mot phonique est étendu, plus ces contraintes structurelles semblent fortes. Ce comportement observé correspond parfaitement à la description de l'accent rythmique donné par GRAMMONT (1972, 141) :

"L'accent rythmique est attendu, régulier, normal et on y arrive d'ordinaire par une gradation qui le prépare".

Cette définition nous paraît plus nuancée et sans doute plus proche des résultats expérimentaux que celle, plus classique, de l'égalité syllabique (DELATTRE, 1956, 41), sauf à considérer l'égalité du rapport entre les syllabes consécutives (cf. 3.2.1.3.).

Chez les locuteurs sénégalais, la situation n'apparaît pas aussi clairement :

- 1) dans les groupes à quatre syllabes, le rapport de l'antépénultième à la tonique est le plus élevé (2,04) et de loin le plus instable ;
- 2) dans ces groupes comme dans ceux à trois syllabes, les écarts entre les valeurs extrêmes observées tant pour la moyenne que pour la dispersion autour de celle-ci apparaissent moins importants que ceux relevés chez les locuteurs natifs.

A la structure rythmique très rigoureuse des réalisations des locuteurs français, les Sénégalais opposent donc un cadre moins défini, moins régulier et sans doute moins contraignant. Il importe de souligner encore que, à l'intérieur du groupe, les écarts relatifs les plus accusés s'avèrent, une fois de plus, moins accusés et en conséquence, moins caractéristiques que chez les locuteurs natifs.

3.3.4. Rapport entre les toniques de chaque groupe dans la phrase

Ce rapport particulier a déjà fait l'objet d'une analyse partielle en 3.2.2., on se reportera au tableau 10 où sont présentées les données.

C'est le cas de la pause qui nous intéressera ici puisqu'il confirme notre hypothèse et montre comment, chez les natifs, un élément isolé - la pause - s'intègre dans la structure d'étendue supérieure - la phrase. La valeur du rapport, qu'il enjambe ou non une pause, avoisine 1 et la stabilité de celui-ci doit être considérée comme égale dans l'un et l'autre cas : on peut donc penser que les pauses, même si elles sont en général plus longues que chez les wolophones, ne perturbent en rien la structure séquentielle des groupes rythmiques et qu'elles s'insèrent en conséquence, harmonieusement, dans l'énoncé sans en briser la régulière organisation.

Chez les locuteurs wolofs au contraire, la valeur de ce rapport lorsqu'il franchit une pause (1,58) est la valeur inverse de celle trouvée dans les deux autres cas : 1,4 en II et 1,57 en IV. La syllabe tonique précédant immédiatement la pause apparaît quasiment deux fois plus longue que

la tonique consécutive tandis que la longueur relative de toutes les autres syllabes accentuées ne cesse de croître selon une progression dont la raison vaut approximativement 1,5 : les pauses provoquent, en conséquence, une nette rupture rythmique dans l'énoncé quand bien même elles seraient plus brèves et plus stables que chez les natifs.

Chez les francophones natifs c'est bien la cohésion de l'ensemble qui prime.

4. CONCLUSIONS

Si l'analyse auditive avait fait apparaître le nombre et la distribution des accents ainsi que l'éclatement des groupes sémantico-syntaxiques comme l'une des caractéristiques accentuelles majeures chez les locuteurs wolofs, elle n'avait pu rendre compte de phénomènes importants que l'oreille ne parvenait ni à définir ni à caractériser sinon en termes imprecisifs et vagues : caractère saccadé, heurté, discontinu de l'élocution des Wolofs. D'autre part, la difficulté pour des locuteurs natifs, à identifier les syllabes accentuées à travers les réalisations des Wolofs ne trouvait encore aucune explication.

L'analyse instrumentale apporte sur ces deux aspects des informations irréfutables. Elle montre que les réalisations des Wolofs, les moins stables, sont celles-là même que les natifs rendent les plus régulières et les plus isochrones. Quant à la synthèse des différents comportements accentuels observés - ci-dessous, tableau 17 -, elle fait apparaître que les locuteurs sénégalais ne reproduisent pas le système accentuel du français standard dans son ensemble et que, précisément, l'aspect systématique, structurant de ce dernier fait le plus défaut. Enfin, la réduction des rôles caractérisant et régulateur de l'accent tonique ainsi que la tendance à l'indistinction des conduites phonétiques caractéristiques en français, et par conséquent attendues, suffisent à éclairer la nature de l'embarras où se trouve l'auditeur francophone.

Il faut supposer qu'un fort substrat wolof fait obstacle à la restitution du système rythmique français mais il est difficile d'en déterminer avec précision les différents facteurs puisque l'on ne connaît que

très peu les caractéristiques accentuelles de la langue wolof. On peut cependant indiquer deux interférences possibles :

1) si le français présente une forte tendance à la syllabation ouverte, le wolof présente une majorité de syllabes de type "C.V.C." (DONEUX et NDAO, 1975) ; il y aurait lieu de se demander quelle part assure chaque segment dans cette structure syllabique pour mieux comprendre les différences observées entre les locuteurs francophones et wolophones sur cet aspect précis ;

2) la syllabe prétonique semble toujours réalisée brève et très stable pour les Wolofs ; or on sait que, dans la langue maternelle de ceux-ci, l'accent porte sur la première syllabe du groupe ou sur la seconde quand elle est longue : ces locuteurs modèleraient peut-être le mot phonique français selon leur habitude propre de n'avoir soit aucune prétonique soit une prétonique très brève, d'autant que les voyelles brèves en wolof sont plus brèves que les voyelles françaises (KA, 1978).

Traits caractéristiques	loc. sén.	loc. fr.	Exemples
1) Rôle discriminatoire de l'accent - Caractérisant (segments, éléments isolés) - Régulateur (rapport entre les éléments)	faible	fort	- Opposition constrictives/occlusives - Stabilité des syllabes atones - Opposition entre syllabes atones et toniques - Mise en évidence de la dernière tonique de l'énoncé - Stabilité en structure "C.V.C." - Stabilité des rapports entre syllabes dans les groupes selon la nature de celles-ci et la position de celui-ci dans la phrase
2) Similitude des composants rythmiques, quelle que soit l'étendue de l'unité (le dernier élément est le plus marqué)	non	oui	- "C2" en structure C.V.C. - Syllabe tonique dans le mot phonique - Position finale dans l'énoncé

Traits caractéristiques	loc. sén.	loc. fr.	Exemples
3) Convergence des paramètres stabilité et durée en vue d'un même effet	non	oui	- Importance relative des segments dans la syllabe - Rapports entre syllabes atones et entre tonique et prétonique correspondante dans le groupe
4) Priorité à la structure Priorité à l'élément	non oui	oui non	- Syllabe "C.V.C." - Cohésion interne au groupe rythmique - Cohésion de l'énoncé et intégration des pauses
5) Système contraignant, hiérarchisé	non	oui	

Tableau 17

Enfin, on peut se demander si l'apprentissage de l'économie accentuelle du français ne comporte pas une énorme difficulté. La place de l'accent tonique, en effet, peut apparaître soit rigoureusement fixe puisque sa place est déterminée d'avance en fin de groupe soit très fluctuante puisqu'il n'existe pas, à proprement parler, d'accent de mot contrairement aux langues à l'accent dit "libre" (6).

L'apprenant se voit donc confronté avec un accent rythmique dont la place lui paraît fort instable eu égard aux mots et aux groupes syntaxiques dont la longueur par ailleurs varie mais dont on lui affirme en même temps qu'il est systématique et très régulier ... La confusion proviendrait sans doute de cette apparente contradiction entre les réalisations concrètes toujours variables et le système accentuel et rythmique très régulier de la langue. Une analyse plus approfondie de ce dernier, peut-être en termes de structures de surface et structures profondes, déboucherait sans doute sur une pédagogie du rythme, plus adaptée aux locuteurs étrangers.

Daniel PERAYA
E.N.S./DAKAR

Département de Communication Sociale
Louvain-La-Neuve

NOTES

- (1) Le présent travail a fait l'objet d'une communication au XIII^{ème} Congrès de Linguistique Africaniste à Montréal (29/04-1/05, 1982).
- (2) L'écho de l'accent frappe habituellement l'antépénultième syllabe du groupe rythmique et constituerait un épiphénomène de l'accent tonique.
Voir à ce sujet : P. CARDE, L'accent, Paris, "Le linguiste", Presses Universitaires, 1968.
- (3) On songe à ce commentaire de PINEAU (1979, p. 19) :
"Il (le rythme) joue un rôle dans l'économie de la communication, répondant à la nécessité psychologique de fournir à l'attention de l'auditeur les relais sans lesquels elle ne pourrait se soutenir".
- (4) Terme à terme les locuteurs sénégalais et français ne présentent pas de différences très grandes. C'est donc bien le rapport entre les différentes catégories qui s'avère caractéristique.
- (5) Il faut mettre ce phénomène en relation avec ce que DELATTRE appelle la "loi d'anticipation" et selon laquelle une voyelle s'abrège par anticipation de l'effort articulatoire qui doit suivre (DELATTRE, 1966).
- (6) La terminologie traditionnelle rend compte de cette ambiguïté puisque les langues telles que le français sont dites à "accent fixe" alors que l'accent semble se déplacer sans cesse. Par contre, dans les langues à l'"accent libre", la place de l'accent du mot est déterminée une fois pour toutes et celui-ci n'est susceptible d'aucun déplacement.

BIBLIOGRAPHIE

- Actes du Colloque de Strasbourg, "Le vers français au XX^{ème} siècle", particulièrement les débats entre G. FAURE et H. MORIER, 1966.
- M. BOUDREAU, Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec, Paris, Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, 1968.
- F. CARTOM, Introduction à la phonétique, Paris, Bordas, Bordas Etudes, n° 303, 1974.
- M.J. CALVET a) Le français parlé. Etude phonétique : Les interférences du phonétisme wolof, Dakar, C.L.A.D., publication n° 4 A, Université de Dakar, 1974.
b) Le français parlé. Enquête au Lycée de Thiès, Dakar, C.L.A.D., publication n° 4 B, Université de Dakar (en collaboration avec S. SAUVAGEOT et DIOP), 1974.
- P. DELATTRE, Principes de phonétique française à l'usage des étudiants anglo-américains, Middelburg, 1956.
Studies in French and Comparative Phonetics, La Haye-Paris, Mouton, 1966.
- J. DONEUX et M. NDAO, Les graphes du wolof : une étude statistique et pédagogique, Dakar, C.L.A.D., publication n° 51, Université de Dakar, 1976.
- M. GRAMMONT, La prononciation française, Paris, Delagrave, 1972.
- O. KA, L'accent en wolof, Mémoire de Maîtrise, Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1978.
- G. NDIAYE, Initiation à la Linguistique Générale. Aspects et problèmes du bilinguisme, Dakar, C.L.A.D., publication n° 51, Université de Dakar, 1967.
- D. PERAYA, Contribution à la description du français parlé au Sénégal : l'accent régional des locuteurs wolofs, Mons, Université de l'Etat à Mons, 1981.
- J. POINTEVINEAU, Caractéristiques prosodiques du français des Toucouleurs, Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1977.
- J. SCHMIDT, Cahier d'exercices de phonétique corrective, Dakar, C.L.A.D., publication n° 26, Université de Dakar, 1969.

4

CONGRES

SEMINAIRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION I.F.A.

LOME, JUILLET 1982.

Le Comité de Rédaction de l'I.F.A. (Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire) devait se réunir à Lomé à l'occasion de la Troisième Rencontre Mondiale des Départements d'Etudes Françaises (18-24 juillet 1982). En fait, certains collègues n'ayant pu faire le déplacement ou étant retenus par d'autres réunions, huit membres de l'équipe seulement ont pu se rencontrer à deux reprises : dans la matinée du dimanche 18 juillet et le mercredi 21 juillet. Au cours de ces entrevues, deux points principaux ont été examinés : d'une part, l'avancement des travaux, d'autre part, l'édition définitive de l'Inventaire.

1. AVANCEMENT DES TRAVAUX

1.1. Le troisième fascicule de l'I.F.A. (G - O), 296 p., publié, a pu être présenté aux participants de la Rencontre de Lomé et a été adressé pour lecture critique aux membres du Comité Scientifique et à tous les membres de l'A.E.L.I.A. (Association d'Etudes Lexicales Interculturelles Africaines).

L'Inventaire des particularités lexicales du français au Mali (A.J.M. QUEFFELEC et F. JOUANNET, responsables), également publié, a été présenté aux congressistes.

1.2. La rédaction des lettres P - Z est achevée et la coordonnatrice a procédé aux corrections demandées par l'équipe. Un second et dernier listage pour chacune des lettres P - Z, sera expédié aux rédacteurs pour contrôle ultime avant la publication.

Il reste cependant à intégrer les données A - F concernant les pays (Cameroun, Haute-Volta, Mali) qui sont entrés plus tardivement dans le projet. Une version définitive de A a été adressée à tous pour une

dernière vérification, les autres lettres devant être prochainement expédiées aux rédacteurs. En effet, il convient de vérifier si les nouvelles lexies enregistrées ne sont pas attestées dans d'autres pays et si l'adjonction de sens "nouveaux" ne modifie pas la structure des articles préexistants. Les listages expédiés devront être considérés comme des épreuves d'imprimerie et, par conséquent, examinés et corrigés avec le plus grand soin.

1.3. Chaque rédacteur devra relire avec attention les livrets déjà publiés et adresser à la coordination la liste des errata éventuels.

Une attention particulière sera portée au listage spécifique des synonymes afin que les indications fournies dans ce domaine soient systématiques et exhaustives.

2. EDITION COMPLETE

2.1. Conformément aux décisions prises lors de la réunion de Yaoundé, l'édition scientifique complète de l'I.F.A. sera publiée le plus tôt possible par l'A.U.P.E.L.F. (avant toute éventuelle publication commerciale), chaque rédacteur s'engageant à oeuvrer dans ce but.

2.2. En ce qui concerne la présentation matérielle, une maquette de couverture plus élaborée pourra être étudiée. Les caractères d'imprimerie seront légèrement grossis.

2.3. Une page mentionnera à droite la composition de l'équipe de rédaction. Une autre, en regard, à gauche, précisera la liste des principaux collaborateurs. Le nom de Laurent DUPONCHEL, compte tenu de son rôle de "père du projet", ne sera pas cité dans la liste des collaborateurs mais mentionné spécialement sous forme de dédicace.

2.4. L'introduction générale sera actualisée, allégée, synthétisée et organisée en deux parties. Le Professeur W. BAL, président du Comité de

rédaction et conseiller scientifique de l'I.F.A., pourrait se charger de la nouvelle présentation synthétique des travaux régionaux, tandis que la partie historique et la présentation de l'Inventaire proprement dit seraient confiées à la coordonnatrice.

2.5. De même la bibliographie comportera deux parties :

- une bibliographie scientifique succincte établie par le Professeur BAL et soumise pour compléments éventuels aux différents rédacteurs,
- la liste des ouvrages cités (en tant qu'illustrations des divers articles), dressée par Mme D. RACELLE-LATIN.

2.6. Les travaux se poursuivront donc par échange de courrier. Aucune réunion n'est prévue avant la prochaine Table Ronde des Centres et Instituts de Linguistique Appliquée d'Afrique (envisagée vers le début de 1984)

Philippe LAFAGE

5

RELEVES

DE PRESSE

EMPRUNTS AU FRANCAIS ET NEOLOGIE DANS LES LANGUES AFRICAINES :
 PROJET DE RECHERCHE DU CENTRE D'ETUDE DES PLURILINGUISMES
 DE L'UNIVERSITE DE NICE
 (R.C.P. 080 - 559 DU C.N.R.S.)

Dans le cadre du renouvellement de la R.C.P. du C.N.R.S. dirigée par le Professeur G. MANESSY, une recherche vient de se mettre en place qui recoupe certains des centres d'intérêt de l'A.U.P.E.L.F. tels qu'ils peuvent apparaître dans le thème II "*Etudes françaises, différences culturelles et problèmes de développement*" et plus particulièrement dans les sous-thèmes II - 4 et II - 5, intitulés respectivement "*les départements d'Etudes françaises et le dynamisme des langues et cultures régionales ou nationales*" et "*les départements d'Etudes françaises et les questions de traduction et de terminologie*". (1)

Cette recherche souligne en quelque sorte l'évolution d'une réflexion sur le "*français d'Afrique*", conçu comme une variété indépendante, c'est-à-dire non plus comme un écart par rapport à une norme (écart qu'il convient donc de stigmatiser) mais comme le résultat d'un enrichissement réciproque et d'un développement exocentré. On soulignera en particulier la prise de conscience de la complémentarité langues africaines/français : un rapport de complémentarité nécessitant évidemment une promotion des langues nationales et l'élaboration au niveau des Etats d'une politique de recherche et de réflexion sur ces thèmes, laquelle s'est effectivement développée, parfois officieusement, parfois officiellement, parfois de façon spontanée, parfois de façon concertée, aux différents niveaux nationaux et régionaux ; on soulignera aussi la création de nombreuses institutions africaines pour la promotion des langues nationales (Niger, Mauritanie ...) à côté des grands centres, cela illustre évidemment cet intérêt au niveau national tandis que des rencontres comme celles qui ont eu lieu dans le cadre du CELTHO (Niamey) sur l'harmonisation des alphabets de certaines langues (Manden, Hausa ...) illustrent le phénomène au niveau régional.

Si le projet I.F.A. pouvait correspondre au niveau concret à cet aspect du problème considéré du point de vue du français, le projet que nous présentons ici lui correspond "*en miroir*" en se plaçant du point de vue des langues africaines.

Les emprunts faits au français par les langues africaines sont nombreux et correspondent à des situations très différentes en ce qui concerne leur nombre et leur acceptabilité. Très succinctement on reconnaîtra, entre autres, trois niveaux :

- les emprunts des populations lettrées
- les emprunts des populations non-lettrées
- les emprunts des couches dirigeantes et politiques.

Il est évident qu'au niveau de l'acceptabilité et de l'"*intégration*" par l'ensemble du groupe social, les emprunts ne se situent pas de la même façon selon qu'ils sont actualisés par l'un ou l'autre des groupes précités.

A cette articulation se lie une autre articulation qui se définit sur la motivation de ces emprunts : des choix sont faits au niveau de la simple opportunité, au niveau politique et au niveau pédagogique.

Une première approche descriptive portant sur cette double articulation mériterait d'être élaborée, toutefois, celle-ci est entièrement dépendante de l'analyse de la relation duelle qui caractérise tout renouvellement de la dénomination dans l'alternative : emprunt ou néologie.

Le choix de l'un ou de l'autre des termes de l'alternative a une fonction et une valeur au niveau sociolinguistique et on reconnaît au niveau de la planification linguistique une certaine directivité dans ce domaine.

En effet le besoin de dénomination est multiple : il se place évidemment au niveau de la plupart des "*nealia*" occidentales importées (artefacts, concepts ...) mais il joue aussi au niveau du renouvellement normal "*endogène*" de la dénomination en situation de contact dans le même rapport où - pour prendre un exemple "*classique*" - le rapport anglais/français ou encore entre diverses langues africaines (cf. zarma/hausa, touareg/hausa, soninké/songhay etc...) s'instaure.

Cette thématique générale s'ouvre sur un besoin réel : dans le contexte actuel aucun enseignement en langue nationale, ne serait-ce que dans le primaire, n'est possible si une élaboration lexicale, par emprunt ou par néologie n'est pas faite.

Nous proposons ainsi une recherche où l'étude des emprunts français dans les langues nationales et dans les grandes langues véhiculaires africaines inclut un questionnement sur leurs fonctions, leurs motivations et leur base sociolinguistique, corrélatif d'une étude des créations néologiques et des efforts pédagogiques et politiques prodigués aux différents niveaux de proposition et de décision.

D'un point de vue pratique, il est bien évident que la recherche doit être fragmentée et modulée en fonction des différentes potentialités ; nous envisageons une première étape de travail sur certains ensembles linguistiques importants du point de vue national ou régional, par exemple : hausa, swahili, songhay, sango ... en fonction de nos propres potentialités du moment et, dans la mesure du possible, en collaboration avec les interlocuteurs intéressés.

Nous faisons également appel, hors des structures conventionnelle aux chercheurs qui, intéressés par la problématique que nous développons, seraient disposés à introduire une collaboration sur le thème proposé.

Par ailleurs, nous envisageons aussi un contact et une collaboration avec les organismes nationaux ou internationaux qui se sentent concernés dans un souci évident d'efficacité et de coopération.

Robert NICOLAÏ

NOTES

- (1) Ce texte a été proposé en tant que résumé de communication à la Troisième Rencontre Mondiale des Départements d'Etudes Françaises (A.U.P.E.L.F. / A.C.C.T.), Université du Bénin, Lomé, TOGO, 18-24 juillet 1982.
- (2) I.F.A. : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, recherche entamée en 1974 sous l'égide de l'A.U.P.E.L.F. avec la collaboration de l'A.C.C.T. Le groupe I.F.A. relève de l'A.E.L.I.A. (Association d'Etudes Lexicales Interculturelles Africaines), cf. Bull. O.F.C.A.N. n° 1, pp. 41-60, 116-118 ; 1980, n° 2, pp. 107-152 ; 1981, n° 3, pp. 93-107, 189-193 ...
- (3) Toute personne intéressée par ce projet peut écrire à Robert NICOLAÏ, Centre d'Etudes des plurilinguismes, I.D.E.R.I.C., Université de Nice, 34, rue Verdi, 06000 Nice.

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

La présente bibliographie n'a pas la prétention d'être exhaustive. D'une part, elle se borne à citer principalement les travaux concernant le domaine des relations entre les langues africaines et le français, d'autre part, elle se limite aux publications dont nous avons eu connaissance depuis la parution du bulletin de l'O.F.C.A.N. n° 3 (1982). Comme précédemment, les informations sont présentées par pays, ces derniers étant classés par ordre alphabétique.

1. PUBLICATIONS CONCERNANT L'AFRIQUE NOIRE

- W. BAL, "Quelques données et réflexions à propos du français en Afrique noire", dans Bulletin de l'Académie Royale de langue et de Littérature Française, Bruxelles, Palais des académies, tome LIX, n° 2, 1982, pp. 96-110.
- G. MANESSY, "Créolisation sans pidgin : variantes approximatives et variétés créolisées", dans Etudes créoles, vol. IV, n° 1, 1981, pp. 62-77.
- EQUIPE I.F.A. de l'A.E.L.I.A., Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, Fascicule 3 (G-O), A.U.P.E.L.F./A.C.C.T. A.E.L.I.A., 1982, 294 p.
- C.I.L.F., Le point de vue des Africains en matière de prospective des langues africaines et de la langue française, Conseil International de la langue française, colloque international sur la prospective de la langue française, Château de Sassenage, 11-25 Septembre, 1981.
- A.U.D.E.C.A.M., "Littératures africaines et Universités françaises", dans Recherches, Pédagogie et Culture, n° 57, avril-juin 1982.
- J.C. BLANCHERE, C. DANIE, J. DENAT, Grammaire active du français, Paris, Nathan-Afrique, 1981.

- BOUIS-LEEMAN (Resp.), Grammaire par l'observation et l'usage, Paris, Larousse-Afrique, 1981.
- L.-J. CALVET, Les langues véhiculaires, P.U.F., Coll. que sais-je ?, 1981, 121 p.
- E. ROULET, Langue maternelle et langue seconde : vers une pédagogie intégrée, Paris, Hatier, 1980, 122 p.
- A. COIANIZ, Comportements langagiers, Université Paul Valéry, Montpellier III, Centre de formation pédagogique pour l'enseignement du français à l'étranger, 1981, 135 p.
- C. BOUCHET, M.-J. CAPELLE, Contacts : méthode de français destinée aux élèves des écoles secondaires d'Afrique, Hatier, 1981, 160 p.
- J. KLINKENBERG, D. RACELLE-LATIN, G. CONOLLY, Langue et collectivités, Montréal, éd. Leneac, 1981.
- D. TURCOTTE, La politique linguistique en Afrique francophone : une étude comparative de la Côte-d'Ivoire et de Madagascar, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, 238 p.
- J. BLONDE, "Doit-on brûler les méthodes ... ?", dans Réponses, le français dans le monde. Suppl. Afrique/Océan Indien, Hachette/Larousse, n° 5, juin 1982, pp. 8-11.
- A. TASHDJIAN, "Des dictionnaires de français pour l'Afrique", dans Réponses, le français dans le monde. Suppl. Afrique/Océan Indien, Hachette/Larousse, n° 5, juin 1982, pp. 17-19.
- Dictionnaire moderne, Larousse-Afrique, 1981, 16 000 mots, 727 pages, format 14 x 19.
- M. DIDIER, J.-P. MAKOUTA-MBOUKOU et al., Mes 10 000 mots Afrique : le dictionnaire pour l'école, Bordas/N.E.A., 1981, 832 p., format 13 x 18.

I.L.A., Dictionnaire de l'enseignement primaire, Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan, C.E.D.A., Abidjan, 1980, 4 800 mots, 443 p., format 19 x 28,5.

2. BENIN

Communications présentées à la Rencontre Internationale des Départements d'Etudes Françaises (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24 juillet 1982 :

- I. ADJANOHOUN et A. HUANNOU, "Entraînement à la grammaire".
- A. HUANNOU, "Les départements d'Etudes Françaises et le développement des littératures en langues africaines".
- B. KOUDJO, "Littérature et langue française ou problématique de l'enseignement du français à l'Université".
- Th. MIDIOHOUAN, "Problématique de l'enseignement de la littérature négro-africaine dans les Départements d'Etudes françaises d'Afrique".

3. BURUNDI

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24 juillet 1982 :

- Ph. NTAHOMBAYE : "Langue maternelle africaine et langue étrangère = place du français dans l'enseignement".
- C. RAKOWSKA-JAILLARD : "Le français au Burundi".

4. CAMEROUN

- E. LESAGE DALLE, Les problèmes d'enseignement des langues naturelles au Cameroun, Québec, Université Laval, Faculté des Sciences de l'Education, textes et documents, n° 18, 1981, 42 p.

- M.-L. PRADELLES DE LATOUR, "*Paroles d'hommes, images de femmes*", dans *L'homme*, tome XX, n° 1, janvier 1980, pp. 117-125.
- G. NISSIM, *Le bamiléké-gomola (parler de Bandjoun) : phonologie, morphologie nominale, comparaison avec les parlers voisins*, S.E.L.A.F., Coll. Langues et civilisations à tradition orale, n° 45, 1981, 316 p.
- Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24 juillet 1982 :
- L. PRAT, "*Note sur le français et la francophonie à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé*".
- N. SOUNDJOCK-SOUNDJOCK, "*La littérature orale est-elle littéraire ?*".
- J. TABI-MANGA, "*Rôle du Département de français à l'Université de Yaoundé dans la recherche conduite sur la langue française au Cameroun*".
- I.C. TCHEHO, "*L'apport du département de littérature africaine au dialogue des cultures à l'Université de Yaoundé : le rôle du français*".
5. CENTRAFRIQUE
- M. DESCHAMPS-WENEZOUÏ, *Le français, le sango et les autres langues centrafricaines : enquête sociolinguistique au quartier Boy-Rabe de Bangui*, S.E.L.A.F., Coll. Langues et civilisations à tradition orale, 48, 1981, 211 p.
- J.M.C. THOMAS, S. BAHUCHET et al., *Encyclopédie des Pygmées Aka 1. Les pygmées aka : introduction 2. Dictionnaire ethnographique*, S.E.L.A.F., Coll. Langues et civilisations à tradition orale, 1981, 410 p. et 140 p.

6. CÔTE-D'IVOIRE
- Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.)*, Lomé, 18-24 juillet 1982 :
- G. KEITA, "*Enseignement du français et biculturalisme*". (cf. publication dans le présent numéro du *Bulletin O.F.C.A.N.*).
- P. N'DA, "*L'enseignement du français, langue étrangère à l'Université d'Abidjan*".
- J. N'DAH, "*Le français parlé à travers le monde : pour une unité linguistique ou une linguistique régionale*".
- K. BEDE, *Une approche du système des erreurs dans l'acte d'élocution : le F.P.I.*, Mémoire de post-graduate sous la direction de R. RENARD, Université de Mons, Faculté des Sciences Psycho-pédagogie, juin 1981, 80 p.
- R. SERGE, *La lecture des enfants en Côte-d'Ivoire*, Thèse de 3ème Cycle, Université de Bordeaux III, 1980.
- A.D. N'DRIN, *Enseignement et acculturation des enfants de l'école primaire de Côte-d'Ivoire*, Thèse de 3ème Cycle, Université de Paris V, 1980.
- C.I.R.L., *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* (revue semestrielle d'environ 120 p. paraissant en avril et octobre à l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan).
- N° 6 : Communications présentées au 1er Colloque International sur les langues Kru (Abidjan, novembre 1979).
- N° 7 :
- M.J. DERIVE, "*Rapport sur les langues mandé-nord de Côte-d'Ivoire*".
- G. HERAULT, *étjɛ en adioukrou, connectif ou pronom ?*

R. ALANGBA, "A propos de la dénomination des couleurs : étude comparative du baoulé et du français".

R. BOLE-RICHARD, "Langues sans consonnes nasales : un problème d'hypothèses".

M. CAPO, "Histoire d'un glossonyme : Gbē".

N° 8 :

G.B. MEL, "Le séliū, langue obsolète de adioukrou ?".

A.M. IGE, "Emploi des morphèmes verbaux et expression de l'aspect en Yoruba".

N° 9 :

J. KAYE, "La sélection des formes pronominales en vata et en d'autres langues Krou orientales".

H. KOOPMAN, "Subject/objet asymétries in vata".

J. KAYE, "Les diphtongues cachées du vata".

J. KAYE, "Tone sensitive rules in dida".

M. CHARETTE, "Petit lexique de la langue vata".

N° 10 :

J. BECUWE, "Les langues Gur de Côte-d'Ivoire = nomenclature et bibliographie".

R. BOLE-RICHARD, "Une autre approche de l'harmonie vocalique = le mot phonologique en Ega".

H.C. GREGOIRE, "Éléments pour l'étude des relations ton/intonation".

A.M. IGE, "Le morphème verbal *ń* en Yoruba".

H.C. CAPO, "Toward efficient orthographies for west-african languages".

A. MANOUAN, "One way at a language lesson = adaptation of stewart's guide liners for evaluating language materials".

N° 11 :

B.L. HOPKINS, "Étude tonologique du Yaouré".

Y.L. TUFUOR, "Le downstep en twi".

J. BECUWE, "Les tons du lobiri".

D. CREISSELS, "Notes d'enquête sur la tonologie du Mankakan".

N. HALLAOUI, "Pour un cadre d'analyse des textes en oralité".

N° 12 :

K.L. PIKE, "Voilà où nous en sommes, nous les explorateurs du langage".

M.O. AKHIONBARE et B.S. CHUMBOW, "Focus in Nigerian Pidgin English".

H. GBALLOU, "Jeux linguistiques comme procédé didactique".

E. WETTERAU-ZUNON, "L'analyse des erreurs : théories et applications".

N. HALAOUI, "V. PROFF = forces de l'analyse morphologique".

G. HERAULT et alii, Atlas des langues Kwa de Côte-d'Ivoire, I.L.A./A.C.C.T., publ. n° 82, tome 1, 1982, 509 p.

S. LAFAGE, Étude sociolinguistique de l'aire Kru de Côte-d'Ivoire, I.L.A./A.C.C.T., publ. n° 83, tome 1, 1982, 240 p.

C. BRACONNIER, Le système tonal du dioula d'Odienné, I.L.A./
A.C.C.T., publ. n° 86, tome 1, 1982, 206 p.

7. CONGO

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24
juillet 1982 :

D. MATANGA, *"Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit à l'Université"*.

8. HAUTE-VOLTA

A.R. NEBIE, Enseignement du français, de la langue maternelle dans l'ensei-
gnement secondaire en Haute-Volta : le cas du dioula, Saint-Cloud,
E.N.S., 1981, 88 p.

A. PROST, P. LEBRIS, Dictionnaire bobo/français, introd. grammaire et lexi-
que français/bobo, S.E.L.A.F., Coll. Langues et civilisations à
tradition orale, n° 44, 1981, 415 p.

S. LAFAGE (resp.) et al., Inventaire des particularités lexicales du fran-
çais en Haute-Volta, 1982 (sous presse).

9. KENYA

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24
juillet 1982 :

W. MWOTIA, *"Les implications idéologiques de l'enseignement du français
dans une ex-colonie britannique : le cas du Kenya"*.

10. MALAWI

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24
juillet 1982 :

J.L. JOUILIE, *"Didactique de la phonétique"*.

J.G. TREPANIER, *"Traduction et enseignement du français dans un contexte
de multilinguisme"*.

11. MALI

Ky ABDOULAYE, La réforme scolaire au Mali et ses difficultés, Québec,
Université Laval, Faculté des Sciences de l'Éducation, 1981,
21 p.

M. DIAM BOMBA, La réforme universitaire au Mali : essai d'analyse des
facteurs qui atténuent ses résultats, Québec, Université Laval,
Faculté des Sciences de l'Éducation, textes et doc., n° 15, 1980,
86 p.

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24
juillet 1982 :

E. CAMARA, *"Articulation de la langue maternelle et de la langue étrangère :
cas des classes expérimentales du Bambara du Mali"*.

A.J.M. QUEFFELEC, F. JOUANNET (resp.) et alii, Inventaire des particularités
lexicales du français au Mali, A.U.P.E.L.F., A.E.L.I.A., I.N.A.L.F.
(C.N.R.S.), 1982, 386 p.

12. NIGER

S. ISSA, Problèmes linguistiques et sociolinguistiques de l'enseignement du
français et de l'utilisation des langues nationales dans le sys-
tème d'éducation moderne au Niger, Thèse de 3ème Cycle, Universi-
té de Paris III, 1980.

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24
juillet 1982 :

H.C. TRAN, *"Analyse et élaboration des manuels de français"*.

R. NICOLAI, Les dialectes du songhay : contribution à l'étude des changements linguistiques, S.E.L.A.F., bibliothèque SELAF, n° 85-86, 1981, 200 p.

N. TERSIS-SURUGUE, Economie d'un système : unités et relations syntaxiques en Zarma, S.E.L.A.F., bibliothèque SELAF, n° 87-88, 1981, 200 p.

13. NIGERIA

R.O. ELAMO, "L'enseignement du français en Afrique". Communication à un congrès interafricain des professeurs de français, Bénin city (Nigéria), 26-31 mars 1981, dans Université, A.U.P.E.L.F., mars-avril 1982, pp. 13-14.

NIGERIAN ASSOC. OF FRENCH TEACHERS, Le français au Nigéria, n° 1, vol. 1, avril, Educ. Collège, Bénin city, Bendel State, Nigéria, 1979, 56 p.

K. AVOGNON, Analyse contrastive, textes et discours authentiques et didactique du français à l'Université du Nigéria, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris VIII, 1980.

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24 juillet 1982 :

S. AGBE-CAKPO (U. of Ilorin) : "L'avenir du français dans les Universités nigérianes".

T. AMOSU (U. of Ifé-Ilé), "Problématique de l'enseignement du français dans les Universités nigérianes : cas de l'Université d'Ifé".

K. ECHENIM (U. of Bénin), "L'enseignement de culture et civilisation : problèmes méthodologiques".

A. IMENACHO (U. of Imo State), "Portrait d'un centre d'activités langagières en cours de création".

E.E. JOHN (U. of Calabar), "Le D.E.F. à l'Université de Calabar et les étudiants non-spécialisés en français = problèmes d'organisation pédagogique et administrative".

P. OBANYA (U. of Ibadan), "Ressources pour l'enseignement du français au niveau supérieur au Nigéria".

W.A. UMEZINWA (U. of Jos), "L'Africain face au français instrumental".

M. NNORUKA (U. of Ilorin), "Recrutement et avenir des étudiants spécialisés en français".

N. TIDJANI-SERPOS (U. of Bénin), "La pratique de l'enseignement du français au Nigéria : rôles et responsabilités de l'enseignant".

14. RWANDA

J.B. KARANI, "La promotion du Kingar-wanda = une affaire d'intellectuels ?", dans Education et culture/Uburezi Uburere, Kigali, revue trimestrielle du ministère de l'Education Nationale, n° 9, 1980, pp. 13-19.

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24 juillet 1982 :

J. NGENGIMANA, "Le français face à la promotion des langues nationales : cas du Rwanda".

15. SENEGAL

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24 juillet 1982 :

L. KESTELOOT, "Place de l'enseignement de la langue et de la littérature française dans les Universités africaines".

G. N'DIAYE-CORREARD, "Elaboration d'un glossaire des termes extraits de textes en français du XVe au XIXe siècle relatifs à l'Afrique de l'Ouest".

16. TANZANIE

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24 juillet 1982 :

H. RAHAINGOSON, "La place du français dans les politiques de promotion des langues maternelles en Afrique au Sud du Sahara".

17. TCHAD

F. JOUANNET, Le Kanembu des Ngaldoukou (langue saharienne parlée sur les rives septentrionales du lac Tchad) : phonématique et prosodie, S.E.L.A.F., bibliothèque SELAF, n° 91-92, 1982.

J. FEDRY, Mieux entendre pour mieux écrire : guide d'orthographe française à partir de la prononciation, Sahr, Collège Charles Lwanga, 1979, 45 p.

18. TOGO

Y.E. DOGBE, Contes et légendes du Togo, Paris, éd. Akpagnon/A.C.C.T., 1982.

A. RICARD, Texte moyen et texte vulgaire : essai sur l'écriture en situation de diglossie : l'écrivain public Félix Couchord et les comédiens ambulants du Happy Start Concert, Thèse pour le Doctorat ès Lettres sous la direction de R. ESCARPIT, Université de Bordeaux III, 2 tomes, 1981, 852 p.

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24 juillet 1982 :

D. DOUMONGUE, "Valorisation de la paralittérature dans l'enseignement du français".

K. ADZOMADA, "L'ewé-standard : historique, caractéristiques, évolution".

19. ZAÏRE

MPINDA MUKUMBI, La compétence des enseignants de Kinshasa évaluée par les tests d'acquisition, d'aptitude et analyse de la structure factorielle de leur intelligence, Kinshasa, Presses Universités Zaïroises, 1979, 103 p.

K. LUNTADILA, Quelques aspects de la formation continue au Zaïre : analyse des effets de l'information dispensée et de la langue pratiquée sur les attitudes des candidats potentiels, Thèse de 3ème Cycle, Université de Paris V, 1980.

A. MUWAMA, Sémantique contrastive du français et du Kikongo : étude lexicale des champs sémantiques verbaux sur le thème de la manifestation de l'énergie, Thèse de 3ème Cycle, Université de Paris III, 1981

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24 juillet 1982 :

L.L. MAALU-BUNGI, "Innovation lexicale en langue luba - Kasayi".

M.M. N'GALASSO, "L'apport africain à l'enrichissement de la langue française : évaluations et perspectives pour une exploitation pédagogique".

Ph. NTAMUNOZA, "La mission du Département de langue et littérature française au Zaïre".

RUMBU A. KAYIMBU, "L'enseignement de la littérature négro-africaine d'expression française considérée comme l'expression de l'image à la fois spécifique et moderne du noir et de sa culture".

SESEP N'SIAL, "Place, rôle et responsabilité du Département de langue et littérature française au Zaïre".

W. TSHISUNGU, "Rôles et responsabilités des D.E.F. dans l'approche théorique du français en pays multilingue".

20. ZAMBIE

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24
juillet 1982 :

J. KATONGO, "*Programmes d'Etudes françaises dans une Université non franco-
phone : quelle forme ? Quel contenu ? Quelle progression ?*".

21. ZIMBABWE

Rencontre Internationale des D.E.F. (A.U.P.E.L.F.), Lomé, 18-24
juillet 1982 :

Ch. CHITANDO, "*Réflexions sur la langue française et son avenir au Zimbabwe*".

Suzanne LAFAGE